



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

LE MERCURE

D'A O U S T 1723.



QVÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
{ ANDRÉ CAILLEAU, à l'Image Saint
André, Place de Sorbonne.
{ NOËL PISSOT, Quay des Augustins, à la
descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or.

M D C C. X X I I I.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, chez M. le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Le prix est de 30. sols.



LE
MERCURE

D'A O U S T 1723.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

O D E.

*A M. de G** sur l'inconstance
de sa Maîtresse.*



Pourquoi ces plaintes cruelles

Contre l'ingrate Daphné,

A des larmes éternelles,

Le sort t'a-t'il condamné ?

Damon, règle mieux ton ame,

Au fier pouvoir d'une femme,

N'asservis jamais ton cœur :

A ij Irois-

Irois-tu dans son caprice

T'assurer de ton supplice ,

Où rechercher ton bonheur ?



Je sçai qu'un amant fidelle

Se flatte que son amour

Sera payé par sa belle

D'un tendre & juste retour ;

Mais que lui sert cette attente ,

L'amitié la plus ardente

Eteint bien-tôt son flambeau :

Les sermens d'une maîtresse ,

Pour l'objet qui l'intéresse

Ne vont point jusqu'au tombeau.



Mais , dis-moi , lorsque ta belle

Se fut soumise à tes loix ,

Ne voulus-tu point sur elle

Etendre un peu-trop tes droits ?

L'amour est un téméraire ,

Qui croit pour se satisfaire

N'avoir rien à ménager ,

Il devrait pourtant comprendre ,

Qu'un cœur facile à se rendre ,

Fut toujours prompt à changer.

Tel

Tel que sur l'onde azurée,
Où regne un heureux repos,
Le Nautonnier craint Borée,
Et l'inconstance des flots,
Tel l'Amant dont la Maîtresse
Sçait couronner la tendresse,
Doit trembler dans ses plaisirs;
Car la foy de cette Amante,
Toujours foible & chancelante,
S'envolle avec les zephirs.

Ainsi cesse par des larmes
D'honorer la trahison,
N'est-il plus pour toi de charmes,
Dont puisse user ta raison?
L'amour t'offre des victimes,
Fais pratiquer ses maximes,
Aux cœurs que ce Dieu soumet,
Et chez des beautés propices,
Va rechercher les délices
Que son pouvoir te promet.

Choisis la brune ou la blonde,
Qu'importe pour tes plaisirs,

A iij

Pour-

Pourveu que leur feu réponde

A tes plus ardens desirs ;

As-tu gagné la victoire ?

N'attache point à ta gloire

Se vain titre de constant ,

Il faut tromper une belle ,

Même avant que l'infidelle

Médite d'en faire autant.



*SUITE DE LA RE'PONSE aux
Critiques de la Traduction de Denys
d'Halicarnasse , de Grec en François.*

III.

IL est vrai , Monsieur , que sous le
Consulat de Titus Geganius , & de
Publius Minucius , Gelon est déjà Roy
de Syracuse dans la Traduction du Pere
le Jay , & ne l'est pas encore selon la re-
marque seconde de ce même Pere sur le
Livre 7. des Antiquitez. Qu'en inferez-
vous ? que cet endroit de la Traduction ,
& cet endroit des Remarques sont en
contradiction ? je vous l'accorde : quoi
encore ? que le P. le Jay se contredit ?
Non. Vous demandez comment cela se
peut faire ? le voici bien clairement : c'est
que

que dans la Traduction, c'est Denys d'Halicarnasse qui parle : dans les Remarques ou les notes, c'est le P. le Jay : quand donc la Remarque combat la Traduction, c'est Denys d'Halicarnasse que le P. le Jay contredit, & non pas lui-même.

Le P. le Jay Traducteur fait Gelon Roy de Syracuse la 2^e année de la 72^e olympiade ; il rend Denys d'Halicarnasse, dont le sentiment a été suivi par Plutarque dans la vie de Coriolan. Le P. le Jay commentateur, & parlant en son nom, avertit les lecteurs que Denys d'Halicarnasse s'est trompé, & que Gelon ne commença à regner dans Syracuse que six ou sept ans plus tard, ainsi qu'on le reconnoît par Diodore de Sicile ; de cette sorte le P. le Jay est en même temps, & fidele à son Historien dans la Traduction, & fidele à l'Histoire dans ses Remarques, pendant que son Historien combat la verité de l'Histoire, vous le lui reprochez, c'est lui faire un crime de son devoir.

Presentement que l'on sçait que Gelon n'étoit point encore Roy de Syracuse, mais tout au plus de Gela, quand les Romains reçurent de Sicile ~~ce~~ present de blé si considerable ; lequel des deux Traducteurs prend mieux la pensée de Denys d'Halicarnasse : ou celui qui attribue

A iij cette

cette liberalité au Roy de Syracuse , que Denys d'Halicarnasse aura mal-à-propos nommé Gelon ; ou celui qui l'attribue à Gelon que Denys d'Halicarnasse aura mal-à-propos fait Roy de Syracuse dès ce temps-là ? Vous prenez , Monsieur , le second parti ; il faut prendre le premier. Il suffit de lire avec attention le texte Grec pour sentir que Denys d'Halicarnasse n'a fait Gelon Auteur de ce présent , que parce qu'il sçavoit que le présent venoit du Roy de Syracuse , & qu'il conjecturoit , mais faussement , que Gelon regnoit alors à Syracuse. Ainsi de ce *Gelon Roy de Syracuse* , bienfaicteur du peuple Romain chez Denys d'Halicarnasse , Diodore de Sicile nous en ôte *Gelon* ; reste toujours le *Roy de Syracuse* , Auteur du présent ; & vous ne nous l'ôterez point. Peu importe d'ailleurs que jusqu'à ce qu'on sçache son nom , quelqu'un le désigne , comme vous dites que le P. le Jay a fait , par le nom vague d'Aristodemus , nom qui ne voudra dire que le maître de la nation.

I V.

Dans un endroit du Grec on lit *Parmas* , (*πάρμας*) ; & ces *Parmes* constamment furent des boucliers d'une certaine espece : vis-à-vis de ce mot *πάρμας* écrit en Grec , la version Latine porte *Palmas*
où

où l'r se trouve changée en L ; & dans la Traduction Françoisé , vous ne retrouvez point des *Parmes* $\pi\acute{\alpha}\rho\mu\alpha\varsigma$, mais comme dans le Latin des *Palmes* : voilà le fait. Voici le procès : selon vous le P. le Jay n'a mis *Palmes* , que parce qu'il a trouvé *Palmas* dans le Latin , & qu'il n'a pas vû que c'étoit une faute d'impression pour *Parmas* qui devoit répondre à ($\pi\acute{\alpha}\rho\mu\alpha\varsigma$) : vous entrez dans vos conclusions par vôtre réflexion ordinaire & si polie : « Quand on veut traduire un Auteur « Grec , & qu'on n'entend pas la lan- « gue dans laquelle il a écrit , » &c. souffrez , Monsieur , que nous vous gardions le reste : mais avez-vous fait attention qu'il ne s'agit ici ni d'entendre , ni de Grec : il s'agit de lire , & non d'entendre ; d'un mot Latin écrit en caractères Grecs , & non du sens d'un mot Grec ; de copier , & non de traduire : *Parmas* est un nom Latin mis en caractères Grecs $\pi\acute{\alpha}\rho\mu\alpha\varsigma$, & à remettre en caractères Latins *Parmas*. Son origine Latine vous paroîtra bien tôt certaine par les étymologies : & il n'a été ici question que de bien lire l'R , qui est au milieu , & de ne la pas confondre sans cause avec une L , en mettant *Palmas* comme Portus & *Palmes* , comme le P. le Jay , pour $\pi\acute{\alpha}\rho\mu\alpha\varsigma$. Mais , Monsieur ,

A v pour

pour vous, entendre & lire est une même chose ; le Latin est pour vous du Grec , & pour vous, c'est traduire que de copier : en revanche, vous doublez ce qui n'est qu'un : travestir l'r de *Parmas* en l, soit en écrivant *Palmas*, soit en écrivant *Palmes*, c'est une même chose ; vous en faites deux : si c'est chez Portus que cela se trouve ; c'est une lettre pour une autre , une méprise , méprise même de l'Imprimeur : si c'est chez le P. le Jay ; c'est bien autre chose : c'est avoir pris une branche d'arbre pour un bouclier ; c'est ignorer le Grec dans un mot Latin ; c'est ne sçavoir pas traduire quand il ne s'agit que de copier. Que vous êtes puissant, Monsieur , dans la littérature ? Le cas que mérite vôtre estime devoit ici , Monsieur , commettre naturellement le P. le Jay avec Portus par une vive jalousie de l'Indulgence que vous avez pour Portus , complice & séducteur, tandis que vous sévissiez impitoyablement contre son adhérent. Mais , Monsieur , on prend un parti plus judicieux : on vous défie de prouver que *Palmas* soit dans Portus par une faute d'impression ; on vous soutient que *Palmas* qui autorise les *Palmes* est bon , & à sa place : vous aurez beau en appeler aux yeux , & dire : ne voit-il pas une r , dans *παρμας* du Grec ,

Grec , & à sa place une l , dans *Palmas* du Latin , & dans *Palmes* du François ? à l'œil vous avez raison , & un mot n'est pas écrit tout comme l'autre ; voilà ici une r , & là une l , on vous l'accorde , & si vous n'êtes qu'un Maître Juré Expert en matiere d'écriture , votre raport est bien fait , & vous serez suivi ; mais en même temps que cette r , est là , cette l est mise ici légitimement , scavamment , judicieusement : ceci est du ressort de la Critique , & relève du Tribunal du jugement. Vous n'êtes point entré dans cette question de droit qui est l'unique , on la va traiter , & l'on va justifier sans réplique & évidemment la position de *Palmas* , & de *Palmes* en regard de *πάμμας Parnas*.

Vous avez donc été bien surpris , Monsieur , comme vous nous le dites , de voir cette jeunesse Romaine en danse sans boucliers ? aussi - tôt vous leur en avez cherché dans l'original (vous ne vous adressez point ailleurs ,) & les y ayant heureusement trouvez (*πάμμας*) vous les avez promptement donné à ces jeunes hommes pour les mettre en règle : oserois-je , Monsieur , vous demander pourquoi en même temps , que vous leur rendiez ces boucliers (*πάμμας*) vous ne leur laissez pas dans l'autre main les *Palmes* de

A v j Por-

Portus , & du P. le Jay (Palmas.) Une Palme dans la main droite , une *Parme* à la main gauche , ce doit avoir été selon vous l'attitude de ces Saliens modernes que vous formez sur le modele des anciens. Denys d'Halicarnasse équipe ainsi son Salien du temps passé : il le coëffe d'un bonnet Conique ; il lui met l'épée au côté ; il lui donne dans la main droite ou une lance , ou une baguette , ou , à choix, quelque chose de semblable , comme , par exemple, nos *Palmes* ; enfin dans la main gauche un bouclier que vous prétendez être votre *Parme*. Si donc , Monsieur , quand vous voyez dans la Traduction Françoisse les Acteurs de votre Ballet danser leur entrée avec le casque , l'épée au côté , & la *Parme* des anciens Saliens ; vous êtes si fort en peine de ce que sont devenus les boucliers que vous n'apercevez point dans leurs mains (*παρμας*) ; quand vous les voyez ensuite danser le casque en tête , l'épée au côté , & votre *Parme* dans la main gauche , ne devez-vous pas être inquiet du symbole qui étoit prescrit pour la main droite que vous voyez sans verge ni bâton , quoiqu'elle dût porter ou une lance ou une baguette , ou quelque autre chose semblable , comme des *Palmes* ? votre raisonnement : ils ont le casque & l'épée des Saliens ; donc ils doivent

doivent en avoir le bouclier : & ce raisonnement-ci : ils ont le casque & l'épée des Saliens ; donc ils doivent en avoir la baguette , ou la *Palme* , ou la lance se valent bien l'un l'autre , & par conséquent la *Palme* de Portus & du P. le Jay a autant de droit d'être ici que votre bouclier , & votre *Parme*.

Oùï, direz-vous, si l'on écoute le raisonnement ; mais à Dieu ne plaise : il faut s'en tenir au recit de Denys d'Halicarnasse , qui sans donner à ces Danseurs ni lance , ni baguette , ni *Palmes* ; leur met en main des boucliers (*πάμπας*) que vous n'appercevez point dans leurs mains. Je vous suis pié à pié , Monsieur, & facilement je vous fais reconnoître que Portus & le Pere le Jay ont été très-bien fondez à croire que Denys d'Halicarnasse n'a point employé dans cette danse les boucliers , ni écrit (*πάμπας*). La preuve est courte , claire , convaincante. Selon le Grec de Denys , pag. 125. lign. 46. traduit par le Pere le Jay que vous ne desapprouvez pas en cet endroit : « les Romains n'ont retenu des anciens Saliens dans ces danses, que ce « que les Saliens n'avoient pas pris des « Curetes ; » j'en fais mon principe : en « voici l'application : » or selon le Grec encore, pag. encore 125. lig. 19. ces sortes de

de danſes en armes, avec le choc des boucliers, étoient de l'invention des Curetes; & ces boucliers de Thrace que vous appelez (παρμας) venoient auſſi des Curetes: » les Prêtres des Curetes parmi les Grecs s'en ſervoient dans leurs Sacrifices » dit encore le texte Grec toujours dans la page 125. ligne 3. donc (la conſequence eſt inévitable & déciſive;) donc, ſelon Denys d'Halicarnaffe, les Romains n'ont point retenu des anciens Saliens l'uſage du bouclier dans les danſes, ni vos (παρμας.) Donc Denys d'Halicarnaffe n'a point fait mention de vos boucliers (παρμας) dans ſa deſcription de ces danſes: donc Portus & le P. le Jay ſont tout-à-fait en tort de méconnoître ici vos *Parmes* (παρμας.)

Il y a plus, Monſieur: quand il ſeroit auſſi certainement vrai, qu'il eſt, comme vous voyez, certainement faux, que l'Hiſtorien Grec ait voulu donner des boucliers à ſes danſeurs, il eſt encore indubitable, & ceci merite toute vôtre attention, qu'il ne leur auroit point donné pour boucliers vos *Parmes* (παρμας) mais des boucliers tout-à-fait différens, à ſçavoir des *Peltes*; de ſorte que (παρμας) aura été fourré ici depuis qu'on a confondu les *Peltes* avec les *Parmes*. Je diſ donc deux choſes de Denys d'Halicarnaffe

carnasse : l'une , que s'il avoit mis sur la
 scene des boucliers ; l'autre, qu'il n'a point
 pris la *Pelte* & la *Parme* pour une même
 sorte de bouclier : d'où vous concluez
 sans moi qu'il auroit encore exclu vos
Parmes (*πάρμας.*) Vous nous dites vous-
 même, Monsieur, que les boucliers que
 vous prétendez que Denys d'Halicar-
 nasse fait porter à ces jeunes Romains
 qui dansent , sont les boucliers dont les
 Grecs avoient usé dans ces rencontres :
 or, Monsieur, selon Denys d'Halicar-
 nasse, ces boucliers avec lesquels les an-
 ciens dansoient , étoient des *Peltes* : cha-
 cun d'eux porte à la main gauche la *Pelte*
Thracienne *πέλτιω Θρακίαν.* pag. 125. l. 1.
 Entre les *Peltes* , ajoute-t'il , que les Sa-
 liens portent , *ἐνδὲ ταῖς πέλταις* , ligne
 21. &c. Vous voyez que , dans l'endroit
 même sur lequel nous disputons , Denys
 d'Halicarnasse appelle deux fois *Peltes* ,
 coup sur coup , les boucliers que vous
 dites qu'il donne aux danseurs ; or ce qu'il
 appelle *Peltes* , & c'est ma seconde propo-
 sition , pour exterminer vos *Parmes* , il ne
 l'aura point appelé *Parmes* (*πάρμας.*)
 Entre *Pelte* *πέλτιω* & *Parme* , (*πάρμας*)
 une extrême difference : difference de fi-
 gure : l'une étoit ronde ; l'autre , oblon-
 gue ; & il le sçavoit : difference de gran-
 deur ; l'une étoit beaucoup plus petite ,
 plus

plus legere que l'autre , & il ne l'ignoroit pas : voici les preuves sur table. Il lisoit dans Polybe au L. 6. pag. 468. lig. 2. que la Parme est de figure circulaire ἡ δὲ πᾶσις, περισπῆς, & Varron en effet appelle les Parmes rondes chez Nonnius *cum rotundis Parmis* ; & cette rondeur lui paroît si essentielle aux *Parmes*, qu'il prétend qu'elles prennent leur nom de leur rotondité : il dit au 4^e livre de la Langue Latine : *Parma, quod à medio in omnes paries Par* ; delà vient que nos vieux traducteurs mettoient Rondelles & Rondeliers en rendant *Parma*, & ses dérivez ; *Parma* dans nos Auteurs est partout la Rondache. Pour ce qui est de la Pelte ; Denys d'Halicarnasse est bien éloigné de la faire ronde , comme la *Parme* ; il ne connoît la *Pelte* qu'oblongue , comme les boucliers faits en forme de portes , & dont les côtez vont en se rétreffissant : c'est la description qu'il en fait page 125. du Grec lig. 1. Comme lui , Suidas donne aux *Peltes* une figure quadrangulaire , ainsi que le Scholiaste de Thucydide. Voilà leur figure : l'une est circulaire ; l'autre à angles ; & Denys d'Halicarnasse le sçait. Quant à la grandeur , la *Parme* couvroit son homme , & le mettoit en sureté ; aussi avoit-elle trois pieds de diamètre : c'est Polybe qui l'aura en-

core

core appris à Denys d'Halicarnasse, si l'on veut que celui-ci ne l'ait pas scû également : *παρμη... ἔχει μέγεθος ἀρκούν πρὸς ἀσφάλειαν.... τρίπεδον ἔχει τὴν διάμετρον*, & c'est sans doute en ce sens que Tite-Live l'appelle *tripedalem Parmam* au Livre 38. Pour la Pelte; Strabon l'appelle petite *πέλτη μικρά*, & Diodore de Sicile très-petite *πέλτας μικράς παντοῶς*; Theophraste trouve les feuilles du Figuier d'Indes grandes comme des Peltes, & n'en veut rien rabattre *οὐκ ἔλαττον πέλτης*; & Xenophon, dit le même des feuilles de Lierre. Il falloit bien en effet que des Peltes ne fussent pas des *Parmes*, ni les *Parmes* des *Peltes*, & que celles-ci fussent moins vastes, & moins pesantes, puisque quand Iphicrates voulut rendre l'armure plus légère, il abolit l'usage des *Parmes*, & établit les *Peltes*. Æmilius Probus le rapporte en termes remarquables : *cum ante illum Imperatorem maximis Clypeis uterentur, ille contrario peltam pro Parma fecit, à quâ postea peltasta pedites appellantur, ut ad motus concursusque essent leviores*. Diodore de Sicile raconte le même fait, & parle aussi très-expressément de la commodité des *Peltes* par leur peu de pesanteur, au liv. 15. pag. 360. & Plutarque compare les troupes d'Iphicrate qui portoient des *Peltes*.

tes, aux autres troupes qui en étoient encore aux *Parmes*; comme des gens armez à la legere, à des soldats pesamment armez, p. 607. Il semble encore qu'il nous donne la même idée, & de la legereté des Pelses, & de la pesanteur des *Parmes*, lorsqu'il parle de Philopomenes, p. 360. & qu'il en rapporte une institution tout-à-fait contraire à celle d'Iphicrate. Il est donc clair comme le jour que la *Parme* & la *Pelte* differoient considérablement l'une de l'autre, & par l'étendue & le poids, & par la figure; & que Denys d'Halicarnasse le connoissoit parfaitement; qu'ainsi il n'aura point appelé *Parmes* les boucliers qu'il a appellez constamment des *Pelses*, & que puisqu'il appelle *Pelses* les boucliers que vous voulez qu'il ait donnez aux Saliens, & aux jeunes danseurs; le nom de *Parmes* (*παρμας*) qui leur est donné aussi-tôt; n'est point de Denys d'Halicarnasse, chez qui on ne le trouve en aucun autre endroit, quoiqu'il ait eu dans une seule page cinq ou 6. occasions de le mettre; mais il a été après coup inseré par de trop sçavans Editeurs ou Copistes. Portus & le Pere le Jay, dont la sagacité exquise a decouvert cette fraude ou ce malheur, n'ont pas pû, n'étant que Traducteurs, attenter sur la Lettre du Texte :
mais

mais ils n'ont pas dû par des traductions immortelles éterniser une grossière corruption du Texte ; ils ont dû en bons Critiques regarder la place de ($\pi\alpha\lambda\mu\alpha\varsigma$) comme vacante. Pourquoi l'ont-ils remplie de *Palmes*, dites-vous, convaincu & fâché ? c'est répondrai-je qu'ils ont fait & suivi ce raisonnement plein de sens & de critique. Des 4. Symboles des anciennes danses Saliques, Denys d'Halicarnasse qui les a rapportés n'en employe que trois dans ces danses-ci ; & il déclare que celui qu'il retranche est celui qui venoit originairement des Curetes, ce qui tombe sur les boucliers : donc il a ici retenu les trois autres Symboles, le Casque que j'y vois, l'épée que j'y vois encore, & le 3^e à la place duquel on aura mis les Boucliers exclus, ($\omega\delta\pi\mu\alpha\varsigma$.) Or ce troisième Symbole étoit une Lance, ou une Baguette, ou *quelque chose semblable*, comme des *Palmes* : donc nous pouvons mettre ici dans la place usurpée par ($\omega\delta\pi\mu\alpha\varsigma$) ou une Lance, ou une branche, ou *quelque chose semblable*, mettons des *Palmes* (*Palmas*), a dit Portus ; laissons les *Palmes* de Portus a dit le P. le Jay. Vous ne vous rendez pas, Monsieur, & comme il y a ailleurs dans le Texte à cette occasion « soit une Lance, » soit une Baguette, ou branche, soit quelque

que chose semblable ; » vous demandez sans cesse pourquoi plutôt des *Palmes*, qu'autre chose semblable. Ici, Monsieur, la difficulté passe de la chose à la personne ; ce n'est plus la chose, c'est vous qui êtes difficile ; car quelque autre chose que l'on eut mis au lieu des *Palmes* ; vous crieriez de même : pourquoi ceci, ou cela, & non pas des *Palmes* ? Selon Denys d'Halicarnasse, le Symbole pour la main droite est une branche ($\rho\alpha\beta\delta\omicron\varsigma$) ; une *Palme* est une branche de Palmiers ; une *Palme* peut donc être ce Symbole. Voulez-vous encore une raison de ce choix.

Il s'agit d'une danse armée, voyez ce Casque : mais en même l'épée au côté montre que les combats sont finis ; la *Palme* qui est le Symbole de la victoire est donc là tout à-fait à sa place, & rend complet l'assortiment des Symboles : si elle n'y étoit pas, on la trouveroit à dire, & l'expression seroit défectueuse : de grace, Monsieur, quel air auroient ici vos *Par-mes* de trois pieds de diamètre ? quel spectacle présentent aux yeux des danseurs cachez derrière leur Bouclier de neuf pieds de circonférence ? un Traducteur qui a excellé dans l'Ordonnance des Ballets pouvoit-il donner une pareille entrée ? Voulez-vous enfin une preuve textuelle ? la voici : en même temps que le P. le Jay,

ou

ou que Portus voit une place vaquer par l'expulsion de (*πάρμας* ;) ils voyent dans le voisinage, mais dans le Grec seulement, un terme si visiblement hors d'œuvre en l'endroit où il est appliqué, que l'on ne peut douter qu'il ne soit déplacé : la premiere pensée qui vient c'est que ce terme pourroit bien s'être égaré, & avoir appartenu au Texte où il en manque un ; on lit page 124. ligne 38. *περιπαρόφους φοινικοπαρύφους*, deux mots synonymes absolument ; de sorte que les sçavans ne sçavent que faire du second, ni d'où il est venu. Reprenons, Monsieur, j'ai montré par Denys d'Halicarnasse même deux choses : la premiere, qu'il a positivement exclus les Boucliers des Saliens du nombre des Symboles qu'ils employent ici : la seconde, que s'il avoit admis parmi ces Symboles les Boucliers, ce *φοινικοπαρύφους* pourroit bien dans la premiere origine avoir été *φοίνικας*, qui signifie des Palmes, *Palmas*, ou *φοίνικας πατητούς*, qui est une particuliere espece de *Palmes*, & avoir été placé de la premiere main à l'endroit, où l'on dit aujourd'hui si énormément (*πάρμας*) : par cette correction on réforme à la fois deux textes, on décharge l'un terme d'un surnumeraire, & on en remplit la Lacune de l'autre ; mais un Traducteur discret le fait en Traducteur ; c'est.

c'est-à-dire dans sa Traduction seulement, & le plus legerement qu'il peut, non en Editeur qui porte le fer dans le Texte même. Au reste, on conçoit assez que *φείνικας*, (Palmas) ou *φείνικας πατητὸς* se trouvant une fois déplacé, en partie effacé, enfin défiguré, comme il arrive dans les manuscrits, & la trace certaine en étant comme perdue, un Editeur aura crû faire un beau coup de suppléer le reste de *φείνικοπαρύφους*, & de le mettre auprès de *περιπαρύφους*; parce que dans un passage semblable, quoiqu'avec une construction differente, on lit chez Denys d'Halicarnasse, pag. 337. l. 38. *πορφύρας φείνικοπαρύφους*. Voilà, Monsieur, une Critique à toute épreuve, dont chaque partie est comme démontrée à l'œil & au doigt, & dont tout le système renvoye les Parmes (*πάρμας*) comme étrangères & intruses, & rétablit les Palmes (Palmas) *φείνικας* comme chez elles; mais avec quelle gloire pour les deux restaurateurs, Portus & le P. le Jay, qui par tant de sçavantes operations se sont contentez de sembler plutôt donner occasion de restituer ce Texte, que de paroître le restituer eux-mêmes.

Pour vous prouver, Monsieur, que c'est uniquement la force de la verité, & non le besoin d'une solution qui a enfanté

fanté cette explication , on veut bien vous en faire un présent , & le sacrifice. Oubliez qu'il est manifeste que (*πάρμας*) n'est point de Denys d'Halicarnasse ; legitimez-le , & supposons que l'Historien Grec a placé en cette occasion , cette sorte de Boucliers appelée *Parma* chez les Latins , & chez les Grecs *πάρμη*. Je soutiens encore que Portus n'a point erré en traduisant *Palmas* , & présentant au Pere le Jay les Palmes : que Portus a pû sans aucune méprise , exprimer par *Palmas* le (*πάρμας*) employé pour signifier de certains Boucliers.

Pendant que vous revenez de vôtre étonnement , Monsieur , & pour ménager vôtre attention , je commence ce nouvel ordre de dispute par une remarque facile , & qui est moins une preuve qu'un pas pour y entrer , duquel vous ne devez prendre aucune défiance. Le passage de *πάρμας* à *Palmas* ne consiste qu'au changement de la lettre r en la lettre l : or ce changement soit que le mot passe d'une langue en une autre , soit qu'il demeure dans sa langue naturelle , est assez ordinaire , pour ne devoir pas allarmer un lecteur un peu versé en ce genre de littérature , comme l'est un Critique de profession. Vous dites *Coriandre* en François , *Coriandrum* en Latin ; c'étoit en Grec

Grec *κολιάνδρον* Coliandre, & *κολιάνδρον* lui-même étoit venu de *Κορίαννον* : le *Clibanus* Latin est en Grec *Κρίβανος* aussi bien que *κρίβανος* : voilà bien des permutations reciproques de l'r & de l'l, & comme *πάρμας* rendu par *Palmas* suppose le changement de l'r Grecque, en l'l Latine ; vous en avez des exemples dans *λίλιον* rendu par *Lilium*, & dans *Γαργυλίον* pour *γαργαρίων*. Oüi, repliquerez-vous ; mais il faut que le changement soit autorisé, & il ne doit point être arbitraire : j'en conviens, Monsieur, aussi n'en demeure-je pas à cette intelligence mutuelle des deux lettres r & l. Il y a en effet entre *Parma* & *Palma* quelque chose de plus que la ressemblance par les traits ; ces deux mots ne sont point étrangers l'un à l'autre ; & ils tiennent ensemble par le lien d'origine : ce n'est point ici une genealogie faite exprès : *Cum Parma & Palma eandem habeant originem, & posterius tanquam diminutio sit*, dit Turnebe au ch. xi. du l. 26. de ses Remarques : il avoit dit au l. 3. ch. vii. ut autem ex *Parmâ deducitur Palma, sic ex squarore squalor ex furvo fulvum*.

Il enseigne donc que *Palma* est issu de *Parma*, par forme de diminutif, & que de même que *fulvum* est d'une couleur plus claire ; & *furvum*, plus chargé, plus

plus enfumé , de même aussi *Palma* est une petite *Parma*. A son compte Portus qui traduit (*πάμμας*) par (*Palmas*) n'aura fait que rapetisser tant soit peu les Boucliers des danseurs en comparaison des *πάμμας* de la Cavalerie ; & il avoit droit de le faire : car on danse à pié , & les gens de pié portoient ces Boucliers plus petits ; *Parma breviores quam equestres* , dit Tite-Live au liv. 26. mais j'avance trop , & me voilà presque au but : tournons-nous un moment par une espèce de digression, vers une autre *Parma* ou *Palma*. Tout le monde sçait que le plat d'une Rame , & delà la Rame même , s'appelle *Palmula* , les exemples en sont par tout , & Catulle en fournit deux en moins de 15. vers dans son *Phaselus : sive Palmulis*.

Opus foret volare , & plus bas , *tuo imbuiffe Palmulas in aquore* : de *Palmulâ*, vous me laisserez monter à *Palma* , & de vrai *Palma* signifie la même chose que *Palmula* , & sans qu'il soit besoin de changer d'Auteur , le même Poète a dit dans sa piece 65.

Carula verrentes abiegnis aquora , *Palmis* , lui qui , si *Palmis* n'eut pas été un mot leur , pouvoit aisément mettre *remis* , comme Virgile , qui a dit par une même locution.

Et remis vada carula verrunt. On lit aussi de Laberius : *nec Palmarum pulsus , nec portusculi* , pour exprimer la manœuvre des Rameurs ; ainsi voilà *Palma* établi pour signifier la Rame , ou le plat de la Rame ; mais ce que vous attendez de moy , c'est que ce *Palma* devienne *Parma* au même sens ; car alors vous commencerez de craindre que vôtre (*πάμμας*) n'ait pû légitimement devenir *Palmas* chez Portus ; or justement ces (*Palmis*) de Catule sont (*Parmis*) dans Vitruve au même sens , c'est au Livre 10^e de son Architecture c. 8. *Etiam remi circa scalmos strophis religati , cum manibus impelluntur & reducuntur , extremis progredientibus à centro Parmis in maris undis summam impulsu. vehementi protrudunt porrectam navem , secante prorâ liquoris raritatem.* Tel paroît le Texte de Vitruve au sortir des bons manuscrits dans l'édition si bien reçûe alors , qu'on doit aux soins infinis du sçavañt Dominicain Jucundus : Que si dans la suite quelque Daniel Barbarus , & d'autres semblables ont essayé de raprocher *Parmis* de *Palmulis* en mettant *Palmis* , ils n'ont cité en faveur de leur entreprise aucun manuscrit , ni allegué aucune regle de Critique : gens qui persuadent qu'ils sçavent tout ramenant tout à ce qu'ils sçavent ,

&c

& pour faire voir qu'ils n'ont rien ignoré, disputent la réalité à ce qu'ils ignorent. Turnebe tient bon pour *Parmis*; & prétend que *Parma* est le plat des grandes Rames, *Palma* des moyennes, *Palmula* des plus petites : ce qui nous en revient de plus comptant, c'est qu'en matiere de Rames, on dit *Parma* pour *Palma* : grand préjugé en faveur de l'union du *Palma* de Portus avec le *Parma* de Denys d'Halicarnasse en fait de Boucliers ; car pour-quoi y auroit-il tant de sympathie entre *Palma* & *Parma*, & tant d'antipathie entre *Parma* & *Palma* ? je vous crois présentement disposé à les trouver d'accord, & je m'imagine que je peux vous présenter *Parma* le Bouclier, reconnoissant *Palma* pour un autre lui-même. Je cherche d'abord dans sa descendance, & je trouve que l'il est entrée dans sa lignée. J'arrête sur *παλμουλάριος*, *Palmularius* que je trouve en Grec au commencement de la vie de Marc Antonin, écrite par lui-même au §. 5. deux points sont certains : l'un, qu'on a toujours lû en cet endroit ce mot écrit par un Lambda ; l'autre, que ce nom vient de *πάρμας* boucliers : car quand l'Empereur dit qu'il n'a point été *Palmulaire*, il veut dire, qu'il n'a point livré sa faveur à cette troupe de Gladiateurs qui porte les Parmes (*πάρ-
μας*) ;

μας) ; il est donc clair que de *Parma* en Grec , on a fait *Palmularius* , sera-ce sans avoir passé par le *Palma* que nous cherchons , & que Portus a mis pour *Parma* ? Tibulle est un Auteur Classique , lisez , Monsieur , en pur Grammairien le penultième pentametre de sa X^e Elegie , L. I. parlant selon la coutume qui regnoit , d'attacher ses armes dans le Temple d'une Divinité , & nommément des Boucliers , où le Cavalier avoit fait graver ses hauts faits ou ses aventures ; il destine sa Parme en ces termes.

Fixa notet casus aurea Palma meos ;

Cette *Palma* , qui est d'or , qui est gravée , qui est en Trophée , est réellement une Parme , personne n'en a douté ; mais cette Parme est ici nommée par Tibulle *Palma* , sans qu'on puisse ni donner cette l , pour suspecte ; toutes les sçavantes éditions sont conformes , ni même imaginer que le Poète se soit en cela donné quelque licence , puisque *Parma* feroit tout le même effet que *Palma*. Voilà donc enfin , Monsieur , *Palma* , pour Parme préféré à *Parma* par Tibulle , & Tibulle n'auroit pas fait de façon de traduire vôtre (πάλμας) par *Palmas* , comme a fait Portus , & si vous voulez changer , soit dans Portus , soit dans Tibulle *Palmas* en *Parmas* , tout bon Critique vous

vous arrêtera , & vous dira , comme Paf-
 ferat : *Nihil hic mutandum* : il n'y a là
 rien à changer , *nam Palma est Parma* ;
 car le Palma de Portus , comme la Palme
 du P. le Jay rend exactement le ($\pi\alpha\rho\mu\alpha\varsigma$)
 de Denys d'Halicarnasse : & *Palmularii idem quod Parmularii* , & le *Palmularius*
 de Marc Antonin vaut le *Parmularius* de Domitien chez Suetone c. 20.
 où Casaubon a même lû par une l , *Palmularius* : & cela , continuë toujourns Paf-
 serat , *ob affinitatem Litterarum r & l* , à
 cause de l'affinité des deux Lettres r &
 l. Le résultat , Monsieur , c'est que si
 vous jugez que ($\pi\alpha\rho\mu\alpha\varsigma$) dans Denys
 d'Halicarnasse est un mot supposé à l'Au-
 teur , & intrus dans le Texte , comme la
 premiere partie de cette Dissertation l'a
 prouvé , le P. le Jay & Portus ont bien
 fait de substituer pour troisiéme synbole
 des *Palmes* , ou branches de Palmier ,
Palmas , parce qu'il paroît par la suite
 du recit de l'Historien que c'étoit son in-
 tention : & que si vous jugez que ($\pi\alpha\rho\mu\alpha\varsigma$)
 soit ici de la main de Denys d'Ha-
 licarnasse , en ce cas encore Portus & le
 P. le Jay ont eu droit de rendre ($\pi\alpha\rho\mu\alpha\varsigma$)
 par *Palmes* & *Palmas* , puisque Ti-
 bulle l'exprime ainsi ; enfin , que parce
 qu'il demeure incertain , si vous voudrez
 des branches de Palmier , ou des Parmes ,

Portus a dû & après lui le P. le Jay, vous présenter celui des deux que vous choisirez, sous un nom qui signifiât & les branches des Palmiers & les Parmes : or *Palma* est ce nom, comme je l'ai prouvé, donc ils ont pû, ou plutôt ils ont dû mettre l'un *Palmas*, & l'autre des *Palmes*; ainsi, Monsieur, la Palme demeure à Portus & au P. le Jay, & à vous la Parme avec cette inscription de Martial qui a été trouvée si flatteuse.

*Et quæ sapè jòlet vinci, quæ vincere raro,
Parma, tibi scutum pumilionis erat;
Je suis, &c.*

La Pompe Funebre, suivie de l'Epitaphe du fameux Macary, qui a paru avec applaudissement dans le Mercure de Juin, a donné lieu à cette autre Epitaphe, qu'on vient de nous envoyer sur la mort d'une chienne de distinction fort regrettée de sa Maîtresse.

EPITAPHE.

Pour le Tombeau de Candace, Chienne de Madame la Marquise de....

CY gît qui n'eut point de semblable,
Dans l'Empire des animaux ;

Mais

Mais hélas ! au milieu de mes jours les plus
beaux ,

J'éprouvai les rigueurs du sort inexorable.

Je portois un superbe nom ,

Celebre dans l'antique histoire ,

Et je suis morte avec la gloire ,

D'avoir fait les plaisirs d'une illustre Maison.

Cependant ici-bas tout est vanité pure ,

Le plus sage des Rois l'a dit ,

Et l'on sçait que tout ce qui vit

Doit entrer dans la sépulture.

Candace en sa logete , ou le velours la couvre ,

Est sujette à des loix ,

Dont la garde qui veille aux barrières du Louvre ,

Ne défend pas les Rois.

Marquise en qui le Ciel a placé tant de charmes ,

Cesse donc de verser des larmes ,

Il n'est pas d'un grand cœur d'en répandre pour
rien ,

Je ne suis plus que cendre , & la cendre d'un
chien.



*LETTRE écrite de Toulouse aux
Auteurs du Mercure.*

C'Est , Messieurs , dans la vûë de faire plaisir au Public que je vous envoie l'Eloge de nôtre illustre Clemence , fait par M^{lle} de Cattellan Portel , & qui a été ici applaudi de tout le monde ; je croi que vous ne le trouverez pas indigne d'une place dans vôtre Mercure. Le Public connoît cette Demoiselle , celebre par diverses Poësies couronnées dans les Jeux Floraux , dont elle est devenuë Maîtresse. La gloire des personnes de son sexe interesse tout le monde ; elle flatte les Dames sur qui elle se répand , & par une inclination naturelle les hommes ne prennent pas moins d'intérest à ce qui les regarde. C'est d'ailleurs une D^{le} de condition , & dont le merite n'est pas borné à l'esprit. Je suis , Messieurs , &c.



ELOGE

E L O G E

De Clemence Isaure , Fondatrice des Jeux
Floraux de Toulouse. Par M^{lle} de
Catellan Portel , Maîtresse des mêmes
Jeux.

*Prononcé le troisiéme May 1723. jour de la
distribution des prix.*

UN nouveau spectacle se presente en
ces lieux ; une fille y fait l'éloge
d'une fille , une Maîtresse des Jeux Flo-
raux y fait l'éloge de leur Fondatrice.

Il falloît bien aussi que quelque singu-
larité distingua une année qui commence
le cinquiéme siècle du plus ancien mo-
nument qui nous reste de nos Jeux , dont
il suppose même l'ancienneté précédente.

J'entreprends donc , à la faveur d'une
nouveauté intéressante , l'Eloge de Cle-
mence Isaure. Heureuse , & plus heureu-
se qu'il ne m'est permis de l'espérer , si
par-là je pouvois contribuer doublement
à la gloire de mon sexe !

J'ai chanté cette illustre fille par un
intérêt de gloire : (a) je l'ai chantée par

(a). Ode à Clemence , présentée pour les prix
& Couronnée en 1717.

un motif de reconnoissance ; (a) je la célèbre aujourd'hui pour lui rendre à mon tour l'hommage qui lui est rendu tous les ans par la fameuse Académie , à laquelle je me vois heureusement associée.

J'avouërai que j'ai été sensible à l'unique & flateuse occasion de rompre dans nos Jeux un silence qu'ils imposent , trop severement peut être , à un sexe qu'on accuse d'avoir de la peine à le garder.

Qu'on ne craigne pas qu'à l'exemple des personnes condamnées au silence , & à qui on donne avec menagement la liberté de parler , j'abuse de celle qui m'est aujourd'hui donnée.

J'obéirai à la loy qui ordonne aux Pannegiristes de Clemence , de faire son Eloge en peu de mots : j'entrerai dans l'esprit de cette loy , qui supposant que le titre de Fondatrice de nos Jeux est un Eloge suffisant pour elle , n'a pas voulu qu'on y mêlât rien d'étranger qui le corrompit par l'alliage d'un détail faux ou incertain , qu'elle n'a pas besoin qu'on lui prête pour sa gloire ; ainsi je me bornerai à ce que nous sçavons avec certitude au sujet de Clemence Isaure , ou plutôt à ce que nous en avons sous nos yeux ;

(a) Ode de remerciement à Clemence pour les lettres de Maitresse 1718.

j'y découvre le mérite le plus brillant , & le plus solide.

Les personnes de mon sexe ne peuvent se distinguer que par la beauté , par l'esprit , & par la vertu. La valeur auprès de laquelle toute autre gloire paroît languissante , est propre & particulière aux hommes ; si on trouve quelquefois dans les personnes de mon sexe un mérite de ce caractère , c'est en elles un prodige qui tient du monstre , s'il m'est permis de parler ainsi ; c'est plutôt quelque chose de singulier & d'extraordinaire , que de grand & de beau. Un courage qui ne craint rien accompagne mal une pudeur qui doit tout craindre.

Il n'appartient donc à ce sexe que d'être figurément conquérant & meurtrier ; aussi la valeur n'y est vraiment digne de louange , que lorsqu'elle est inspirée de Dieu , dont elle seconde les desseins , & les saints Ecrits n'attachent l'idée de la femme forte , qu'à des soins domestiques bien éloignez des travaux militaires. Cette valeur même dans les hommes cede à la vertu , l'esprit le lui dispute , & on la voit souvent rendre les armes à la beauté.

La beauté cependant est bien inférieure à l'esprit ; j'ose le dire au hazard qu'on me reproche d'imiter Montagne , qui n'aya rpu parvenir à la grandeur , se

B vj ven-

vengeoit , disoit-il , par la médifance. Il faut pourtant rendre justice à la beauté , & avoier qu'elle a son merite , merite même de distinction pour les personnes de mon sexe : elles naissent dans l'obligation de plaire par la beauté , ou par cette grace aussi belle , & encore plus belle que la beauté ; elles doivent donc être belles ou gracieuses , & c'est toujours un merite d'être & de faire ce qu'on doit. Les hommes parmi les privileges qu'ils se sont donnez , se sont dispensiez d'un pareil devoir ; mais ils nous l'ont imposé , de maniere qu'il semble que nous leur faisons du tort quand nous y manquons ; c'est un tort même qu'ils ont de la peine à nous pardonner , aussi est-ce l'objet de leur premiere curiosité , ou de leur premiere attention sur nôtre compte , & lorsqu'il s'agit de nous , à peine veulent ils sçavoir , ou examiner autre chose.

Le merite de la beauté , j'ose le repeter , ne laisse pas d'être , à consulter la raison , bien moindre que celui de l'esprit ; la beauté distingue peu l'espece humaine des autres productions de la main de Dieu ; l'esprit est la distinction la plus glorieuse après la vertu , premier devoir de l'un & de l'autre sexe , & particulièrement du nôtre.

Mais

Mais pourquoi disputer de la prééminence de ces qualitez rassemblées dans Clemence, en qui elles font un heureux accord ? laissons aux flatteurs à élever, dans les personnes qui ne les ont pas toutes, les qualitez qu'ils y trouvent au-dessus de celles qu'ils n'y trouvent pas.

Oùii, quelque obscurité que le cours de plusieurs siècles ait mis dans l'Histoire de Clemence, nous avons des preuves, & des monumens authentiques, & incontestables de sa beauté, de son esprit & de sa vertu.

La Statuë élevée à son honneur dans ces augustes lieux nous fait voir des traits de beauté, que les temps ne sçauroient effacer, mais des traits d'une beauté modeste & sage ; en un mot, de ceux que la nature donne comme des attestations de vertu les plus sinceres, & les plus sûres, & auxquels la vertu elle-même donne la dernière main.

Pourrions-nous douter de son esprit ? qu'est ce qui peut mieux en établir la preuve, que la fondation de nos Jeux, gravée sur l'Aïrain au bas de sa Statuë ? Fondation Académique, Litteraire & Poétique, faite dans un temps où l'on ne connoissoit en France, je pourrois dire dans l'univers, ni Poësies, ni belles Lettres, presque entièrement perduës depuis qu'elles

qu'elles étoient bannies de la Grece & de l'Italie. Fille merveilleuse que le Ciel suscita pour délivrer les François du joug de l'ignorance ; plus merveilleuse que cette Heroïne qu'il suscita pour les délivrer d'une domination étrangere , mere des sçavans , à plus juste & plus ancien titre qu'un de nos plus grands Rois en fut appelé le pere , elle a même ouvert la carrière de l'esprit & des Belles-Lettres à nôtre sexe. Nous lisons toujours avec plaisir dans nos Registres (& je le rappellerai volontiers ici pour la gloire de mon sexe & de mon état.) Le premier ouvrage couronné du plus glorieux prix de nos Jeux , depuis leur rétablissement en forme d'Académie , fut l'ouvrage d'une fille. (a)

Mais quelle vertu ne marque pas encore la fondation de nos Jeux ; cette fondation , qui par les noms de *Jeux* & de *gaye science* donnez à nôtre Académie , & celui de *joye* donné aux fleurs destinées à couronner les vainqueurs , semble ne chercher que la joye , & ne cherche en effet que la vertu , source de la véritable joye , comme nos premières loix s'en expliquent.

Vertu , joye , science , objets de nos Jeux , que vous êtes aimables , quand

(a) Mademoiselle de Bernard.

vous

vous vous trouvez en même lieu ! Mais combien est aimable , & illustre une fille qui fonde une Ecole qui les rassemble ! Combien cette Ecole qui donne une si gracieuse , & si estimable compagnie à la vertu , est-elle propre à la faire suivre ? qu'en effet on suit d'un pas léger & ferme les voyes de la vertu lorsque l'on y est éclairé par le sçavoir , & soutenu par la joye.

Passerons-nous sous silence les grands effets que cette fondation a produit , & qui doivent sans doute être rapportez à la Fondatrice ?

Combien d'Orateurs , & combien plus de Poëtes ont été réveillés & excités par les Jeux de Clemence , semblable à l'astre du jour qui paroît sur l'horison pour réveiller les mortels , pour les exciter à un travail utile , & les arracher à un repos oisif.

Mais quelle fertilité d'ouvrages ces Jeux n'ont-ils pas produits dans un même Auteur. Nous avons vû plus d'un Poëte concourir par plusieurs excellens ouvrages , & combattre avec lui-même , remporter & céder la victoire long-temps incertaine & douteuse , aussi glorieusement vaincu que vainqueur.

Combien de prix ont été remportez par quelques-uns , qui animez par ces
prix

prix mêmes, auroient triomphé plus souvent encore dans la lice de nos Jeux, si de sages loix, (a) reprimant un insatiable desir de gloire, ne leur avoit pas fermé la barriere.

Les Dames ont eu leur part de l'émulation que nos Jeux ont répandue. Elles qui jusqu'alors avoient semblé n'être sensibles qu'à l'émulation de la beauté, & ne compter gueres les graces de l'esprit parmi celles qui meritent leur attention & leurs soins. Plusieurs se sont immortalisez par le prix qu'elles ont si justement remportez. Je n'ose me comparer à elles, mais j'ai été comme elles, animée par les Jeux de Clemence; j'ai profité de leur exemple, & je me suis prévaluë de leur repos. Si mon genie est bien inferieur au leur, suis-je une moindre preuve de l'utile émulation que donnent des Jeux qui m'ont plusieurs fois couronnée.

Quels ouvrages se presentent encore tous les ans, fruits de la même émulation, & qui n'honorent pas moins nos prix, que nos prix les honorent.

Ville celebre où nos Jeux fleurissent depuis si long-temps, puissiez-vous jusqu'à la fin du monde posseder avec le même éclat, le trésor dont Clemence

(a) Les Statuts ne permettent d'accorder le prix que trois fois dans chaque genre.

nous

nous a enrichis. Celui que vos anciens *Tectosages* enleverent aux Grecs, fut moins glorieux que funeste : (a) Clemence par les Jeux a bien plus heureusement transporté dans nôtre sein, ce que la Grece eut de plus précieux, je veux dire son goût & sa délicatesse.

Clemence n'est-elle pas aussi la véritable Minerve qui a donné, & assuré à cette Ville le titre de *Palladiene* qu'elle a partagé avec Athenes, comme elle a partagé les Jeux Floraux avec Rome, dont ils furent la plus riante, & la plus magnifique Fête, tandis que la licence ni fut point mêlée : Athenes a perdu son titre de *Palladiene* ; Rome a perdu ses Jeux Floraux ; Toulouse seule a conservé toute sa gloire : ses Jeux Floraux & son Capitole, monumens presens & à jamais durables, d'une grandeur rivale de l'ancienne grandeur Romaine, font ses distinctions les plus glorieuses ; quel motif d'union entre les Jeux Floraux & le Capitole.

Nos Jeux Floraux ont-ils perdu de leur dignité, dépouillez de ce qu'ils avoient de tumultueux & de grossier,

(a) Trésor du Temple de Delphes enlevé par les anciens Toulousains, appelez *Tectosages*, & fatal à tous ceux qui en prirent, suivant le proverbe.

&c

(a) & devenus purement Académiques & Littéraires par l'attention d'un grand Roy, dont je ne ferai pas ici l'éloge ; il a voulu lui-même que le Capitole ne retentit que des loüanges de Clemence. (b)

Un digne membre (c) de l'Académie Françoisé dans un beau Discours qu'il a fait de l'utilité des Académies, après avoir établi que les deux plus anciennes avoient été fondées, l'une par Platon à Athenes ; l'autre par Ciceron à Rome, donne au Cardinal de Richelieu le merite & la gloire d'avoir fondé la troisiéme, par l'institution de l'Académie Françoisé.

Il a ôté à Clemence le rang qui ne peut lui être disputé dans l'ordre de ces fondations, où elle a, sans doute, dû être placée entre ce grand Orateur, & ce grand Cardinal, comble de gloire pour vous, Clemence, qui entre deux si grands hommes avez fondé & doté la troisiéme Académie du monde, & la plus ancienne toutes celles qui subsistent.

* Que Toulouse ne méconnoisse jamais la main bienfaisante & liberale qui a fondé nos Jeux, & que les dignes Magistrats

(a) Suppression des repas qui faisoient une grande partie de l'ancienne Fête.

(b) Statuts autorisez par le Roy.

(c) L'Abbé Tallement.

qui

qui la gouvernent, (a) pour lui faire un honneur qu'elle a toujours déferé à Clemence n'accusent point leurs prédecesseurs, hommes illustres & venerables, d'avoir inventé, ou établi une fable qu'ils étoient interessez, qu'ils étoient obligez à détruire.

Bien davantage ils accuseroient plusieurs d'entre leurs plus anciens, & plus respectables prédecesseurs qui ont vécu en des temps, dont le siecle où nous vivons envie la bonne foy; ils les accuseroient, dis-je, d'avoir successivement déposé à faux en faveur de Clemence, dont ils attestent hautement qu'ils ont vû la dernière disposition qui fonde & dote nos Jeux, & qui leur confie, disent-ils, le soin d'exécuter sa volonté. (b)

Si l'on a perdu cette fondation, prouvée par les témoignages les plus hors de soupçon, & consacrée par la tradition la plus constante, & par la solennité de l'éloge anniversaire, dont je remplis aujourd'hui le devoir. A qui doit-on imputer la perte de ce titre.

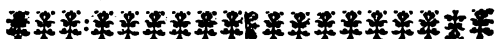
Qu'on me pardonne ce mouvement de

(a) Messieurs les Capitouls des derniers temps ont avancé que la Ville avoit fondé les Jeux Floraux.

(b) Les Capitouls de l'an 1584. 1585. 1586. & aux Registres de l'Hôtel de Ville.

zele

zele & de reconnoissance pour la gloire
d'une fille à qui je dois toute la mienne.



ROLAND.

CANTATE.

*Par Mr Masson de Blois , mise en Musique
par M. Dulucq , Maître de Musique
de l'Eglise de Tours.*

L'Invincible Roland d'Angelique amoureux ,
Par d'éclatans exploits s'efforçoit de lui plaire ;
Mais n'offrant à ses yeux qu'un Heros sangui-
naire ,
Bien-tôt elle dédaigne & sa gloire & ses feux.

Par des combats , des allarmes ,
Un Amant fait mal sa cour ,
Le superbe Dieu des Armes ,
N'est pas celui de l'Amour.

Si de la charmante Heleine
On vit triompher Pâris ,
Il s'offrit à cette Reine ,
Moins en Mars qu'en Adonis.

Penetré

Penetré des rigueurs de celle qu'il adore ,
Une jalouse ardeur irrite ses esprits ,
Ingrate , lui dit-il , après tant de mépris ,
Faut-il que dans mon cœur je vous conserve
encore ?

Quand pour vous à mille guerriers ,
Je cours arracher la victoire ,
Vos fiets dedains sont des lauriers
Que vous preparez à ma gloire.

Ah ! sans doute un autre vainqueur ,
Perfide , regne sur votre ame ;
Mais craignez que ce bras vangeur ,
Dans son sang n'éteigne ma flamme.

C'est ainsi que Roland transporté de courroux
Hâte lui-même sa disgrâce ;
Quand redoutant l'effet de sa prompte menace ,
La Princesse a recours aux regards les plus doux.
Un soupir languissant à son dessein propice ,
Seconde l'effort de ses yeux ,

Et

Et du tendre langage empruntant l'artifice,
Elle desarme enfin cet Amant furieux.

En amour la vive querelle ,
Comme une bruyante étincelle ,
Eclate & s'éteint à l'instant.

Le moindre regard d'une belle ,
Par les desirs qu'il renouvelle ,
Rend l'Amant tranquille & content.

Séduit par la fausse apparence ,
Le credule Heros dans un bois écarté
Attendoit plein d'impatience ,
Le retour de l'objet dont il est enchanté ;
Mais son attente est inutile :
Angelique déjà , loin de ce lieu tranquille ,
D'un amour plus charmant éprouve les douceurs,
Et contre ses vaines fureurs ,
Vole au delà des Mers s'assurer un azile.

Envain se flate un cœur jaloux
D'obtenir celle qu'il maîtrise ,

Que

D'A O U S T 1723. 257

Que ne craint-on pas du couroux

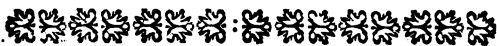
Qu'aucune faveur n'autorise ?

A Paphos tout est gracieux ,

Tout rit , tout enchante à Cythere.

Il n'est de Heros en ces lieux ,

Que celui qui sçait l'art de plaire.



LES APPARENCES TROMPEUSES.

DU temps que François Fos Cary gouvernoit l'Etat de Venise en qualité de Doge, l'an 1423. deux nobles Vénitiens , l'un nommé Geronimo Bembo , & l'autre Anselme Barbariguo , après avoir servi la République avec distinction , contre le Duc de Milan , étoient revenus à Venise jouir des grands biens que leur avoient laissé leurs Peres.

Quoique ces deux jeunes Seigneurs eussent servi dans les mêmes Armées , qu'ils fussent à peu près de même âge , il n'y avoit eu aucun commerce entr'eux ; une haine irreconciliable entre leurs familles en étoit la cause ; le grand pere
d'An-

d'Anselme Barbariguo avoit été assassiné, dans le temps qu'il prétendoit à une Dignité dans le Senat, que le grand-pere de Geronimo lui dispuoit ; & quoique les auteurs du meurtre n'eussent point été découverts, il y avoit eu tant d'indices, qu'il passa pour constant, que c'étoit Bembo qui l'avoit fait commettre.

L'animosité entre ces deux Maisons s'étoit conservée ; Geronimo & Anselme avoient été élevés à se haïr, sans qu'ils méritassent la haine l'un de l'autre ; ils avoient fait plusieurs belles actions à la guerre, souvent il avoit paru que l'émulation ajoûtoit encore à leur valeur naturelle ; ils revinrent dans leur Patrie, aimez & estimez de tout le monde ; il y avoit long temps qu'il n'avoit paru rien de si parfait, que ces deux nobles Vénitiens ; ils joignoient à une grande naissance beaucoup d'esprit, des figures charmantes, & des biens considérables ; ils n'avoient rien à désirer.

Leurs maisons dans Venise se joignoient, & donnoient sur le grand Canal. Comme elles leur venoient de leurs ancêtres, ils les avoient conservées. Ils auroient crû qu'il y auroit eu une espèce de honte pour le premier qui auroit songé à s'éloigner de son ennemi.

Peu de temps après le retour de Geronimo,

nimo , & d'Anselme , leurs familles songerent à les marier ; ils étoient en état de choisir : ils n'eurent pas de peine à obtenir les deux meilleurs partis de tout l'Etat Venitien : Ifore de l'ancienne Maison des Gradenigues fut accordée à Anselme Barbariguo , & Lucie Valiery , dont le pere étoit distingué par sa naissance , & par ses Ambassades dans plusieurs Cours de l'Europe , fut promise à Geronimo Bembo ; les nœces se firent à peu de jours près l'une de l'autre , avec beaucoup de magnificence.

Ifore & Lucie étoient les plus belles personnes de toute l'Italie , elles avoient été élevées ensemble , Valiery ayant perdu sa femme , s'étoit trouvé heureux que la mere d'Ifore , qui étoit une personne d'un grand merite , voulut bien se charger de l'éducation de sa fille , & de l'élever avec la sienne ; ces deux jeunes personnes n'avoient point le défaut si ordinaire à celles de leur sexe , leur beauté & leur esprit ne leur avoit jamais inspiré aucune jalousie ; elles s'aimoient passionnement , elles furent au desespoir que le hazard les fit entrer dans deux Maisons si désunies ; elles n'assisterent point aux mariages l'une de l'autre ; elles se flatterent que quand elles auroient acquis quelque

C selme ,

selme , elles pourroient les reconcilier , elles furent fort affligées quand l'un & l'autre exigèrent qu'elles n'auroient nul commerce ensemble : d'abord elles obéirent , elles vouloient plaire à des maris très-aimables , amoureux , & qu'elles commençoient à aimer tendrement.

Ifore & Lucie jouïrent quelque temps du plaisir parfait d'aimer & d'être aimées , sans avoir rien à se reprocher ; il ne manquoit à leur bonheur , que celui de se voir ; malgré la promesse qu'elles avoient faites , elles recommencerent à se parler aux Eglises , où elles alloient ; elles s'imaginèrent qu'il leur seroit plus sûr & aussi aisé de se voir chez elles , leurs maisons se joignant ; elles avoient chacune un jardin qui avoit une porte dans une rue détournée , elles tentèrent ce moyen qui leur réussit ; & pendant quelque temps elles profitèrent des absences ou des occupations de leurs maris pour se voir ; le sujet le plus ordinaire de leurs conversations étoit leurs passions pour Geronimo , & pour Anselme ; elles goûtoient le plaisir d'en être aimées uniquement ; elles convenoient que le moindre partage de leurs cœurs troubleroit leur bonheur ; elles ne croyoient pas être si prêt de connoître la jalousie.

On étoit dans le Carnaval , Venise de
tout

tout temps l'a célébré avec plus de magnificence qu'aucune Ville de l'Europe. Les femmes d'Anselme & de Geronimo, occupées de leurs devoirs ne prenoient aucune part au divertissement de la saison; leurs maris comme de concert, voulurent que du moins elles allassent à un Bal en masque chez le Doge; ils eurent attention de leur faire faire des habits magnifiques & galans, les deux amies ne manquèrent pas de s'avertir de leurs mascarades, afin de se reconnoître: Geronimo & Anselme, conduisirent eux-mêmes Isore & Lucie au Bal, accompagnées de femmes à elles, ensuite ils sortirent, allèrent changer d'habits & revinrent au Bal; ils avoient tous deux bonne opinion de leurs femmes: mais ils étoient tous deux Venitiens; il ne faut point s'étonner qu'ils pensassent tous deux de même. Ils ne furent point reconnus de celles dont ils vouloient examiner la conduite, dans un lieu quelquefois si dangereux pour des maris; elles n'étoient cependant occupées dans la foule des masques, qu'à démêler chacune son amie; elles se reconnurent bien-tôt aux enseignemens qu'elles s'étoient données; il y avoit plusieurs jours qu'elles n'avoient eu d'occasion de se voir. Que l'on a de choses à dire quand la confiance est entière! Lucie & Isore
 Cij furent

furent bien tôt ennuyées du Bal ; & tout ce qui en fait le plaisir , pour les personnes de leur âge , leur parut insupportable.

Pendant cette assemblée , il y a des appartemens où l'on joue ; nos deux Vénitiennes ne reconnoissant point leurs maris (quoiqu'ils fussent fort près d'elles) les crurent occupez au jeu ; elles ne songerent qu'à trouver un endroit où elles pussent s'entretenir en liberté : elles entrèrent dans un cabinet où l'on ne dansoit point , Anselme & Geronimo y entrèrent en même temps chacun avec la curiosité de connoître le masque qui parloit à sa femme , quelques momens après on apporta des glaces , ces Dames se démasquèrent , pour en prendre & firent voir ce que la nature avoit produit de plus aimable ; Geronimo crut n'avoir jamais rien vû qui pût égaler la beauté d'Isore , & Anselme crut que rien dans le monde ne pouvoit être comparé à celle de Lucie ; il est vrai que l'on n'avoit rien vû de plus charmant , tout autre que des maris en les voyant ensemble , par l'embarras du choix auroit pû conserver sa liberté ; ils ne la conserverent ni l'un ni l'autre : ils furent d'abord étonnez de n'avoir jamais vû les personnes avec qui leurs femmes s'entretenoient ; le plaisir qu'il leur parut qu'elles avoient d'être ensemble leur fit soupçonner la vérité.

Geroni-

Geronimo & Anselme s'étoient mariez si peu de temps après leur retour de l'armée, & les filles de condition à Venise menent une vie si retirée, qu'il n'étoit pas surprenant qu'ils ne les eussent point vûes, leurs mariages avoient mis un si grand obstacle à les voir, que sans l'aventure du Bal, ils auroient peut-être passé leur vie sans les connoître, ils s'approcherent d'elles pour les admirer de plus près; dès qu'elles s'apperçurent qu'elles étoient regardées, elles rougirent, remirent leurs masques & repassèrent dans une autre chambre, leurs maris les suivirent, & les noms d'Isoire & de Lucie qu'ils entendirent qu'elles se donnoient, fit croire à chacun d'eux que la beauté qui les avoit enchantez étoit la femme de son ennemi mortel.

Cette circonstance n'arrêta point l'impression qui commençoit à se faire sur leurs cœurs: au contraire il étoit très-naturel qu'ils imaginassent qu'ils ne pouvoient prendre de plus douce vengeance que celle de plaire à la femme l'un de l'autre; ils formerent tous deux ce dessein: ils allerent reprendre leurs premiers habillemens, revinrent au Bal, & en sortiront avec Isoire & Lucie; elles quitteront sans peine un plaisir qui leur avoit paru très-fatigant.

Anselme & Geronimo rentrèrent chez eux, l'esprit occupé de la beauté qui les avoit frapés ; ils ne passerent pas la nuit tranquillement, ils s'abandonnerent au penchant qui les entraînoit, ils ne laisserent pas de craindre de grandes difficultés à réussir, ils devinrent inquiets & rêveurs, leurs femmes s'en apperçurent, & tâcherent par leurs tendres empressements de dissiper le chagrin qu'ils pouvoient avoir ; elles les presserent de leur en découvrir le sujet ; c'étoit une confiance qu'ils n'avoient nulle envie de leur faire, tous deux ne s'occuperent qu'à chercher les occasions de voir l'objet de leurs nouvelles passions ; mais Lucie & Ilore sortoient si peu de chez elles, que le seul endroit où ils les pouvoient voir étoit les Eglises. Depuis que les deux amies se voyoient l'une chez l'autre, elles n'alloient plus à la même, Geronimo & Anselme se trouvoient à toutes celles où elles alloient ; elles furent quelque temps sans y faire attention ; mais enfin l'affectation de se mettre vis à vis d'elles, de les regarder toujours, de sortir en même temps, les frappa ; elles s'informerent de leurs noms, chacune d'elles fut surprise d'apprendre que c'étoit le mari de sa meilleure amie, & l'ennemi de son mari ; elles sçavoient l'une

ne

ne par l'autre , qu'ils avoient infiniment d'esprit , elles les trouverent par leurs figures très-dignes d'attacher pour toujours leurs femmes ; mais ils ne purent jamais leur inspirer d'autres sentimens.

Cependant leurs amours augmentoient. Je ne m'arrêterai point à conter tout ce qu'ils firent pour l'apprendre à celles qui le faisoient naître , ils trouverent des personnes obligeantes qui se chargèrent de leurs lettres , & de leurs declarations , Lucie & Isore s'offenserent de ces messages , refuserent les premieres lettres , & en reçurent par la subtilité de ces femmes , qui trouverent le moyen , l'une de la glisser dans la poche de Lucie , & Isore en trouva une sur sa toilette.

Ces deux amies se voyoient plus rarement qu'à l'ordinaire , leurs maris occupés de leurs passions , & n'esperant point d'en trouver l'objet dans les assemblées , se renfermoient souvent chez eux ; ils assuroient toujours leurs femmes d'une fidelité qu'ils avoient plus d'envie de leur inspirer , que de leur garder ; elles les aimoient trop , pour ne pas s'appercevoir du changement qu'il y avoit dans leurs cœurs ; elles en furent penetrées , & en eurent plus d'envie de s'entretenir , ayant cependant pris la résolution qu'elles gardèrent mal , de se cacher l'une à l'autre ,

Ciiij la

la conquête qu'elles avoient faite ; elles croyoient que ce manque de confiance leur coûteroit peu , elles n'étoient occupées que de leur jalousie ; elles ne doutèrent point que le changement qu'elles remarquoient dans les manieres de Geronimo & d'Anselme ne fut l'effet d'une nouvelle passion.

Un jour qu'elles sçurent qu'il y avoit une affaire importante qui retiendrait long-temps les Nobles au Senat , Isore écrivit à Lucie pour la prier de la venir voir , & lui manda qu'elle étoit incommodée , Lucie vola chez son amie , cependant elle ne pût s'empêcher en traversant le jardin d'Anselme , de sentir une petite repugnance à entrer dans la maison d'un homme qui faisoit l'amoureux d'elle , sa vertu étoit austère ; mais l'envie de voir Isore l'emporta sur cette délicatesse.

Après que ces deux belles personnes se furent témoignées beaucoup d'amitié , & qu'elles se furent plaintes réciproquement du peu d'occasion qu'elles avoient de se voir , Isore dit à sa chere Lucie ; c'est apparemment parce que j'ai plus d'envie que jamais de vous ouvrir mon cœur , que le sort me refuse cette consolation ; nos dernieres conversations ont été si courtes , & je desirois tant de me
tromper,

tromper , que je ne vous ai point avoué que je trouve un changement dans le cœur d'Anselme , qui me penetre de douleur ; vous sçavez que je faisois toute ma felicité d'en être uniquement aimée , je n'ai point à me plaindre de ses manières , je croi qu'il m'aime encore ; mais avec quelle difference ? Autrefois je lui tenois lieu de tout , depuis quelque temps il est triste , inquiet , il m'en cache la raison. Ce ne peut être qu'un nouvel amour , si le sujet de son chagrin n'étoit pas une offense pour moi , j'aurois du moins sa confiance.

Lucie sentit bien qu'elle étoit la cause innocente des inquiétudes de son amie , elle crut qu'il étoit plus sage de la lui cacher ; mais persuadée qu'elle lui devoit confidence pour confidence. Helas ! lui dit-elle en soupirant , croiriez-vous qu'en faisant le récit de vos allarmes , vous m'avez peint tout ce que j'éprouve ? Quoi toutes deux mariées en même temps , toutes deux adorées de nos maris , ils changent tous deux en même temps ? Il faut qu'il y ait un terme pour la durée de l'amour d'un mari ; Isore l'interrompit , en s'écriant , que je crains qu'Anselme ne soit aimé ! du moins vous êtes seure que Geronimo ne sera point écouté ; qui m'en répondra , dit Lucie ? moi , répon-

C v dit

dit Isore , en rougissant : ce mot échappé malgré elle , ouvrit les yeux de Lucie ; il ne leur fut plus possible de se cacher qu'elles caussent leurs malheurs mutuels ; leur tendresse reciproque ne les empêcha pas de ressentir des mouvemens de jalousie ; qu'elles se trouverent belles dans ce moment ! Après s'être fait une confiance entiere , s'être montré les lettres qu'elles avoient reçues , & parlé long-temps sur la bizarrerie de leurs destinées , qui les choisissoit pour être Rivaless.

Isore moins timide que Lucie , & peut-être encore plus vive pour son mari , imagina qu'il falloit feindre de répondre à la passion de leurs amans ; & après quelque résistance pour les mieux tromper , consentir à leur donner un rendez-vous chez elles le même jour , qu'elles n'auroient quelques heures auparavant qu'à changer de maison ; que rien ne leur étoit plus aisé ; qu'elles étoient bien seures qu'il n'arriveroit aucun contre-temps de la part de leurs maris ; un rendez-vous fera la seureté de l'autre , ajouta Isore ; je manderai à Geronimo , de feindre d'aller à la campagne , vous ferez la même chose à l'égard d'Anselme ; par là ils nous laisseront les maîtresses dans leurs maisons ; nous ferons tenir les
portes

portes des jardins ouvertes , toutes l'attention qu'il faudra que nous ayons , est de les faire venir à une heure différente, crainte qu'ils ne se rencontrent : nous aurons le plaisir de convaincre de perfidie des hommes , qui nous jurent tous les jours une fidélité inviolable ; mais il faut qu'ils ignorent à jamais que leurs aventures sont pareilles ; qu'Anselme ne sçache point que Geronimo est amoureux de moi , & que Geronimo n'apprenne jamais qu'Anselme l'est de la belle Lucie , ne rendons point leur haine personnelle.

Isore cessa de parler ; Lucie eut quelque peine à consentir à la proposition de son amie , cependant elle lui promit de faire ce qu'elle voudroit ; elles conclurent que du moins après l'éclaircissement avec leurs maris , elles ne seroient plus importunées d'un amour qu'elles ne vouloient point écouter.

De sçavoir si ce projet étoit bien ou mal conçu , c'est ce que je laisse à décider au Lecteur ; ce qui est de sûr , c'est qu'il s'exécuta ; & qu'après avoir reçu plus favorablement les messages & les lettres de leurs amans (où elles ne faisoient cependant point de réponses) elles leur donnerent chacune un rendez-vous chez elles pour la nuit suivante ; les paroles furent portées par des femmes.

à elles, à qui elles confierent la tromperie qu'elles préparoient à leurs maris.

Geronimo & Anselme feignirent d'aller à la campagne, Lucie & Isore ne manquèrent pas de passer l'une chez l'autre, quelques heures auparavant. Les confidentes s'acquitterent bien de leurs commissions, ouvrirent les portes des jardins à propos, introduisirent nos amans auprès de leurs prétendues maîtresses; ils se crurent au comble du bonheur, l'amour leur fit découvrir des charmes, qu'apparemment l'Hymen leur avoit voilé; il manquoit une circonstance à leur bonne fortune, c'étoit le plaisir de voir celles qu'ils aimoient; ils se plaignirent tous deux de la précaution de n'avoir aucune lumière; ils pardonnoient plus aisément l'attention de parler extrêmement bas. Isore promit à Anselme pour le premier rendez-vous, une illumination, qui lui feroit regretter l'obscurité; & Lucie dit à Geronimo que la première fois qu'elle le verroit, sa chambre seroit éclairée, peut-être plus qu'il ne voudroit; ils ne donnerent à ces mots d'autres interprétations que la modestie de ne se pas croire assez belles.

Les deux Venitiennes ne perdirent pas l'occasion de parler d'elles-mêmes à leurs maris, en faisant les jalouses de leurs femmes;

femmes ; heureusement pour tous quatre, ils parlerent d'une maniere qu'Iſore & Lucie n'eurent jamais de reproches à leur faire ; ils avoient une amitié & une eſtime infinie pour elles ; c'étoit les plus honnêtes hommes du monde.

Anſelme portoit au doigt une bague ; qui étoit un cachet admirable , qu'Iſore lui avoit donné ; elle lui demanda ce que c'étoit , il la lui offrit ; après quelques façons elle l'accepta , en l'aſſurant qu'elle ne s'en ſerviroit jamais que pour cacher les lettres qu'elle lui écriroit ; depuis long-temps Lucie demandoit à Geronimo ſon portrait , elle ſçavoit qu'il l'avoit retiré ce jour là de chez le Peintre , elle voulut voir ſ'il ſeroit capable de l'ôter à ſa femme pour le donner à ſa maîtrefſe ; elle lui témoigna qu'elle ne trouvoit rien de plus aimable que d'avoir le portrait de ce que l'on aime ; il lui dit qu'il étoit ravi d'avoir le ſien ſur lui , fait pour porter au bras ; qu'il l'avoit deſtiné à Lucie , qu'il trouveroit aifément le moyen de lui en faire faire un autre ; il fut transporté de joye de cette marque de la paſſion de ſa maîtrefſe.

Lucie fut ſi offenſée de ce ſacrifice ; qu'elle parut cependant recevoir avec plaifir , qu'elle dit à Geronimo qu'il étoit temps qu'il s'en allât , il obéit avec peine ,

Iſore

Ifore fâchée de tout l'amour qu'elle inspirait à son mari , ne le laissa pas auprès d'elle aussi long-temps qu'il l'eut désiré ; les confidentes étoient convenues d'un signal , pour la sortie de nos amans , de crainte qu'ils ne se rencontraient , tout se passa heureusement.

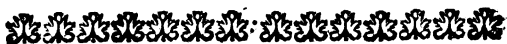
Geronimo & Anselme regagnerent les maisons où ils devoient passer le reste de la nuit , sans événement ; & charmez de leurs bonnes fortunes , leurs femmes eurent un grand empressement de se voir le lendemain : d'abord elles rougirent , passèrent légèrement sur l'amour que l'on leur avoit témoigné ; ensuite elles se plaignirent , l'une d'avoir obtenu une bague qui venoit d'elle , & l'autre un portrait qui lui avoit été destiné. Elles convinrent de se découvrir au premier rendez-vous ; il auroit été indigne d'elles de continuer cette tromperie plus long-temps , elles ne laissoient pas d'être inquietes du dénouement ; Lucie reprochoit à Ifore l'imprudence où elle l'avoit embarquée , mais elles se rassuroient sur la manière dont leurs maris leur avoient parlé d'elles-mêmes.

Les deux nobles Venitiens revinrent le soir chez eux plus amoureux qu'ils n'en étoient partis , uniquement occupez de l'envie de revoir leurs maîtresses , ils leur
écrivirent

écrivirent , se plaignirent du peu qu'avoit duré les rendez-vous , & témoignèrent tant d'empressement d'en obtenir un autre, qu'il leur fut accordé 4. jours après.

Les mêmes précautions furent prises , les deux Amans furent introduits dans les appartemens d'Isore & de Lucie , qu'ils trouverent éclairés magnifiquement ; elles s'étoient enfermées chacune dans un cabinet , peut-être bien embarrassées du discours qu'elles tiendroient à des maris, qu'elles aimoient trop pour ne pas craindre de les fâcher ; quoiqu'elles fussent en droit de se plaindre , il est souvent dangereux de convaincre les hommes de leur tort ; un événement imprévû les tira de cet embarras , pour les jeter dans un plus grand.

La suite pour le mois prochain.



LETTRE de Madame Dubois de la Pierre , à M. Damilly , sur une Cloche dont ils devoient être le Parrain & la Marraine.

E Nfin , Monsieur , malgré ma vigilance ,

Et le respect qui vous est dû ,

Le Fondateur de Cloche est fondu ,

Je

Je vois Saint-Martin qui s'avance ,
 Si vous vous en allez au loin ,
 Je perds ma plus chere esperance.
 Helas ! vôtre bonté m'abandonne au besoin ,
 Permettez-moi de dire rage ,
 Et de nommer le personnage.
 Au défaut de la Cloche , il est bon que tous deux
 Changions l'objet du comperage ,
 Pour lui donner des noms affreux ,
 Et puis les noms donnez , si l'on en croit mon
 zele ,
 Il faudra le pendre au lieu d'elle.

Réponse de M. Damilly.

Depuis un mois entier , que je cherche Apollon ,
 Pour vous répondre en son langage ,
 Sur le délai de nôtre comperage ,
 Point ne l'ai vû dans le sacré vallon.
 Point sur le Mont Sacré , les Muses sont en peine ,
 S'il ne fait point quelque fredaine :
 Je leur ai dit dans mon courroux ,
 Le tour n'est pas discret , mais il est d'un compere
 Qui songe à son affaire ,
 Je leur ai dit qu'il est souvent chez vous ,
 Allez donc l'y trouver , m'a dit une des sœurs ,
 Qui

Qui m'a paru n'être pas bête ;

Nous n'aimons point ces frequens tête à tête :

Au lieu de vers on dit bien souvent des douceurs :

Nous sçavons qu'Apollon eut souvent le cœur
tendre.

A cet avis loin de me rendre ,

Certain dépit jaloux m'a pris ,

Et courant en Chasseur les campagnes du Perche ,

J'ai fini ma recherche ,

Et mis mes soins à calmer mes esprits.

Cependant point de vers ; mais plus calme au-
jourd'hui ,

Je me sens le desir d'en faire ;

Soit qu'Apollon m'inspire pour vous plaire ,

Soit que la Muse agisse malgré lui.

Parlons donc de l'enfant qui tarde tant à naître ,

C'est trop long-temps l'empêcher d'être ,

Il ne demande qu'à venir ,

Qu'à remplir de sa voix , les valons & la plaine ,

Et d'avoir pour Mairaine ,

Vous qui voulez avec moi le tenir.

Lui refuser cela feroit un mauvais tour ,

Puis donc que le Fondeur son pere ,

Ne paroît point pour le couler en terre ,

Et

Et ce faisant le mettre au jour.

Je suis d'avis, pour moi, qu'on en choisisse un
autre,

Plus prompt à fondre que le vôtre,

Le choix nous contentera tous,

Bien plus qu'un nom en l'air, ou quelque vain
reproche,

La Cloche fera Cloche,

Et moi Parrain, Madame avecque vous.



*REMARQUES de M. Moreau de
Mantour, sur l'explication d'une figure
gravée, & rapportée dans le Mercure
de Mars dernier.*

LA République des Lettres doit sçavoir gré à M. de la Font, Chanoine à Narbonne, du dessein qu'il a de publier une Histoire de l'origine & des antiquitez de cette Ville. On en peut juger favorablement par son premier essai, rapporté dans le Mercure de Mars dernier, où il a expliqué une petite figure antique d'Albâtre de six pouces de hauteur, qu'il attribue à Scipion Nasica, & il tire ses preuves & ses conjectures des
Historiens

Historiens qui en ont parlé par rapport à la Déesse de Pessinunte.

De ces Historiens Tite-Live est certainement celui qui a décrit la chose avec le plus de détail, & sans rappeler ce qui donna occasion au Senat de faire venir de Phrygie à Rome, la Statuë de Cybele, on ne citera que ce qui a raport à Nafica.

Les Députés au nombre de cinq, que le Senat envoya à Attalus, Roy de Phrygie, pour lui demander la Statuë de la Déesse Idéenne, furent M. Valerius Lévinus qui avoit été deux fois Consul, M. Cecilius Metellus qui avoit été Preteur. S. Sulpitius Galba qui avoit été Edile, & deux autres qui avoient été Questeurs; sçavoir C. Tremellius Flaccus & M. Valerius Falco. Ainsi l'on n'a pas dû proposer d'alternative, en disant comme M. de la Font, que cette figure doit être, ou celle de l'un des Romains envoyez en Phrygie, ou celle de Scipion Nafica, qui fut chargé, continue-t'il, de faire les honneurs de l'entrée de la Déesse dans Rome, & de la garder en dépôt dans sa maison, jusqu'à ce qu'on lui ait élevé un Temple. Ces dernières circonstances ne paroissent pas entièrement conformes au témoignage de Tite-Live, & il est nécessaire de rapporter ce fait, de la manière dont cet Historien le raconte, auquel on doit ajouter

ter plus de foy qu'à Florus & à Aurelius Victor, citez par M. de la Font, beaucoup posterieurs à Tite-Live; qui vivoit du temps d'Auguste & de Tibere.

Les Députez se rendirent à Pérgame à la Cour du Roy Attalus qui les conduisit dans la Ville de Pessinunte, où il leur livra une pierre sainte & sacrée que les habitans du pays appelloient la mere des Dieux. Ces Députez la transportèrent dans l'un de leurs vaisseaux, & Valerius Falco, l'un d'eux, arriva le premier dans Rome pour donner avis de l'arrivée de la Déesse. Ce fut alors qu'en execution de l'Oracle de Delphes, que les Députez avoient consulté dans leur voyage, le Senat assemblé délibéra sur le choix du plus homme de bien qui se trouveroit dans Rome pour aller recevoir la Déesse. Il n'y avoit aucun Romain, dit Tite-Live, qui ne préférât cet honneur à toutes les Dignitez qui se conferent par les suffrages du Senat & du peuple. *Qui vir optimus in civitate esset, veram certe victoriam ejus rei sibi quisque mallet, quam ulla imperia, honoresve suffragia, seu patrum seu plebis delatos.* Enfin ce choix tomba sur Publius Cornelius Scipio, surnommé Nasica. Surnom ou espece de sobriquet que porterent encore trois de ses successeurs.

Nasica

Nasica eut donc ordre d'aller à Ostie au devant de la Déesse , accompagné de toutes les Dames Romaines , de la recevoir entre ses mains à la sortie du Vaisseau , & lorsqu'il l'auroit posée à terre , de la remettre entre celles des Dames. Ainsi lorsque le Vaisseau fut arrivé à l'embouchure du Tibre , Nasica se mit dans un Esquif , & suivant l'ordre qu'il avoit reçu , il alla prendre la Déesse des mains des Prêtres , la porta sur le rivage , & la remit aux Dames les plus considérables de la Ville ; elles se la donnerent successivement de main en main l'une à l'autre pour la transporter jusqu'à Rome , où elle fut déposée , non dans la maison de Nasica , mais dans le Temple de la Victoire , situé sur le Mont Palatin , jusqu'à ce qu'on lui eut élevé un Temple particulier , lequel fut dédié & consacré treize ans après par M. Junius Brutus.

Nasica étoit fils de Cneius Cornelius Scipio , surnommé Calvus , qui fut Consul en l'an de Rome 532. & mourut en Espagne au service de la République , ainsi que son frere Publius Cornelius , pere des deux Scipion , l'Africain , & l'Asiatique. Ainsi Nasica contemporain , & cousin germain de ceux-ci , étoit à la vérité jeune , lorsque le Senat fit choix de lui , pour aller recevoir la Déesse de Pessinunte,

Pessinunte. Mais il est à remarquer qu'il étoit déjà dans l'âge viril , & c'est cette principale circonstance que n'a pas observé le Sculpteur de la figure, *Adolescens non dum Quæstorium* , dit Tite-Live , *judicaverunt in tota civitate virum optimum esse*. Les enfans Romains , sur-tout ceux de race illustre & Patricienne , conservoient leurs cheveux tandis qu'ils étoient *Pretextati* , c'est-à-dire, pendant l'adolescence , & avant l'âge de puberté , ce qui duroit jusqu'à l'âge de 17. ans , au rapport d'Aulugelle , liv. 10. ch. 28. auquel temps ils quittoient la Pretexte pour prendre la robe virile ; ils quittoient en même temps la chevelure , & ils avoient la tête rase, ou les cheveux très-courts, ainsi que le pratiquoient tous les autres Romains.

Comment donc pouvoir concilier cette figure de Nafica , ayant une longue chevelure , avec le temps auquel le Senat le choisit comme le plus homme de bien de la Ville. Il étoit , *nondum Quæstorius* , c'est-à-dire , qu'il approchoit du temps requis par les loix pour obtenir la Quæsture. Or cette dignité étoit le premier degré de la Magistrature chez les Romains pour parvenir aux autres honneurs de la République & au Consulat. L'on ne pouvoit requérir cette première dignité

gnité de Questeur qu'après l'âge de 27. ans accomplis. Ainsi l'on doit juger que Nafica avoit au moins 25. ou 26. ans, lorsqu'il fut choisi par le Senat. Autrement avant l'âge de puberté, & au-dessous de 17. ans, auroit t'on présumé qu'il eut acquis cette haute réputation de vertu, & de sagesse qui ne s'acquiert ordinairement que par l'expérience, & dans la maturité de l'âge.

La nudité de cette figure forme encore une autre difficulté. Car suivant le témoignage de Pline, liv. 34. ch. 5. les Statuës en general, érigées à l'honneur des grands hommes, sur-tout des Philosophes & des Magistrats, étant représentées avec de longues robes, *Togata effigies antiquitus dicabantur*. Telles sont les Statuës antiques des Consuls & des Senateurs que le temps nous a conservées. Mais de la coutume ancienne observée dans la Grece, où les jeunes Athletes combattoient & s'exerçoient tout nuds dans les Gymnases, fut établie celle de représenter les Statuës nuës. *Græcus mos est nihil velare*. Telles on voit encore dans Rome, sculptées par des Grecs, les Statuës antiques de Laocoon, & d'Antonin au Vatican, de l'Apollon de Belveder, d'Hercules du Palais Farnese, d'Alexandre par Phidias & Praxitele, &

nom.

nombre d'autres. Au contraire les Sculpteurs Romains couvroient leurs Statuës, sur-tout celles des grands Capitaines, d'un habit militaire, c'est-à-dire, d'une Cuirasse, ou d'une Cotte-d'Armes, *At contra Romanus ac militaris Thoracis adder*. En effet, Cesar étant Dictateur voulut que la Statuë qu'on leur érigea dans la grande place de Rome, fut représentée de cette maniere. *Cesar quidem Dictator loricatam statuam sibi dicari in foro passus est*. Et pour citer un exemple plus ancien du temps même de Nafica, & dans sa propre famille, c'est que au rapport de Valere Maxime, Liv. 3. ch. 6. Lucius Cornelius Scipio l'Asiatique, cousin de Nafica, & qui fut Consul l'ande Rome 560. voulut que sa Statuë placée dans le Capitole, & que l'on y voyoit encore du temps de Valere Maxime, fut représentée avec un habit militaire, & la chaussure à la Romaine. *Lucii Scipionis Statuam chlamidatam & crepidatam in Capitolio cernimus quo habitu videlicet quia usus erat, effigiem suam formatam poni voluit*.

Il y a lieu de croire que les Romains voulurent faire le même honneur à Nafica qui s'étoit rendu recommandable par plusieurs exploits, tant en Italie qu'en Espagne, & dans la Gaule Cisalpine ; car
il

il demanda à triompher dans Rome des Boiens , peuples originaires de la Gaule Celtique, & qu'il avoit soumis. Il trouva, à la verité, quelque résistance de la part de Sempronius Blæsus, Tribun du peuple ; mais dans la réponse que lui fit Nasica en plein Senat, pour persister dans sa demande, il rappella le souvenir de l'honneur que le Senat lui avoit fait dans sa jeunesse, & conclut son discours par dire, 'qu'il croyoit avoir acquis assez de gloire pour toute sa vie, dans la journée que le Senat l'ayant jugé le plus homme de bien de la Ville, l'avoit choisi pour aller recevoir la Statuë de la mere des Dieux, & quand bien même on n'ajouteroit à ce titre si glorieux, ni le Consulat, ni le triomphe ; la Statuë, dit-il, en parlant de lui-même, de Publius Scipio Nasica, en seroit assez considerable, & assez illustrée. *Hoc titulo & si nec Consulatus nec triumphus addatur, satis honestam honoratamque Publii Scipionis Nasica hinc imaginem fore*, Tite-Live, Liv. 36.

Ainsi en memoire d'un fait si éclatant, & si connu dans l'antiquité, un Sculpteur Grec, Gaulois, ou autre même à Narbonne, aura pû représenter Nasica, dans une petite figure semblable à celles que les Latins nommoient *Signa*. Les anciens les conservoient dans leur Ora-

D. toire,

toire , nommé *Lararium* , avec celles de leurs Divinitez ou de leurs Heros qu'ils reveroient. C'est ainsi que Lampridius rapporte dans la vie d'Alexandre Severe, que cet Empereur conservoit dans son cabinet ou *Laraire* , les figures de Jesus-Christ , d'Abraham , d'Apollonius & d'Orphée , parmi celles de ses ancêtres. *In quo divos principes sed optimos electos & animas sanctiores hujusmodi Deos habebat ac majorum effigies.* Mais le Sculpteur de la figure en question , auroit-il eu pour modele quelque Statuë de Nafica , fait à Rome ou ailleurs ? A quoi il y a peu d'apparence après ce que l'on vient de rapporter , ou l'aura-t'il faite d'imagination ? auquel cas il aura mal observé les convenances. Il est vrai que M. de la Font a crû que la petite figure gravée sur la piece portée par Nafica , étoit celle de Cybelle , & c'est ce qui rend son opinion vrai-semblable.

S'il faut encore avoir égard aux proportions , on verra que cette figure de Nafica , ayant six pouces de hauteur , & la pierre attribuée à Cybelle , ayant quatre pouces , en suppléant à ce qui paroît avoir été rompu par le bout , il s'ensuivra que cette pierre sacrée venue de Pessinunte , brute & informe , telle qu'elle est déterminée par Ovide , & par Arnobe ,
aura

aura eu de hauteur les deux tiers de celle d'un homme. Or comment imaginer que les Dames Romaines auroient pû porter de main en main une pierre si longue & si lourde , qui aura eu de hauteur les deux tiers de celle de leur taille.

Après tout , malgré l'explication ingénieuse de M. de la Font , dont l'on ne peut trop louer l'érudition , les raisons de douter que l'on vient de rapporter , & qui tombent sur le Sculpteur seul, c'est-à-dire, l'âge marqué dans la figure, les longs cheveux , la nudité , les défauts de convenance & de proportions , ont sans doute déterminé le sçavant Dom Bernard de Montfaucon , dans le supplément de ses Antiquitez , où il a donné une Estampe de cette même figure , de ne la mettre qu'au rang des genies en Getabal , sans aucune explication.





*A Mademoiselle de Montecler, * pour le
jour de sa Fête. Bouquet.*

JEune merveille de nos jours ,
Je craindrois de vous faire outrage ,
En vous offrant des fleurs, vous en avez toujours
Qui naissent sur votre visage .
Pour vous former l'ame & le corps ,
Le Ciel épuisa ses Trésors.
Jupiter au berceau vous donna la Noblesse ,
Plutus ajouta la richesse ,
Venus sur votre front répandit ses appas ,
Comus prit soin de composer vos pas ,
Et fit voltiger sur vos traces ,
Les jeux , les charmes & les graces.
De tous les cœurs noble lien ,
Ornement des lieux où nous sommes ,
Que pourroient vous donner les hommes ,
Si les Dieux mêmes n'ont plus rien ?

** La Maison de Montecler est une des plus
illustres, & des plus riches de la Basse Nor-
mandie. La Demoiselle âgée de 18, ans, &
fille unique, en est heritiere.*

Il ne vous manque qu'une chose ,
 Pour voir vos charmes accomplis ,
 Le dirai-je , charmante Rose ?
 C'est l'assortiment d'un beau Lys.

De Caën le 10. Juin 1723.



*MEDAILLES d'Or, & Urnes
 antiques, nouvellement trouvées en
 Languedoc.*

NOUS n'avons jamais pensé que le prétendu tombeau trouvé à Pignan en Languedoc, avec des Medailles d'Or de l'Empereur Adrien & deux Urnes, fut le tombeau de cet Empereur, n'ignorant pas que quoique Adrien soit venu dans les Gaules ; il est certain qu'il est mort en Italie & à Bayes, selon la plupart des Historiens. Rien n'est d'ailleurs plus connu que le fameux tombeau, où le Mausolée d'Adrien à Rome, *Moles Adriani*, sur les ruines duquel est bâti le Château S. Ange. Aussi la première nouvelle qui nous est venue là-dessus, n'étoit-elle pas exacte. Une Lettre postérieure, écrite de Nîmes le 20. Juillet dernier, par une personne mieux in-

D iij struite,

struite, & éclairée, nous donne lieu de rectifier ce qui concerne cette découverte : en voici le précis. La veille de la Pentecôte un Payfan du lieu de Pignan, éloigné d'une lieuë & demie de Montpellier, trouva en travaillant dans une vigne, une Medaille d'Or, & s'étant vanté de cette trouvaille, plusieurs habitans allerent le lendemain chercher dans la même vigne, & trouverent en creusant environ un demi-pied, quinze Medailles d'Or. Le propriétaire en ayant été averti, il fit travailler lui-même en sa presence, & on découvrit deux Urnes de differente grandeur. La plus considerable peut avoir cinq pieds de diametre, & autant de hauteur, l'autre est d'un tiers plus petite ; elles étoient l'une & l'autre remplies de terre, & il n'y a aucun apparence, que les Medailles dont on vient de parler, fussent dans ces Urnes, dont l'une étoit même parfaitement bien couverte d'une pierre taillée exprès. La matiere dont elles sont faites ne differe pas de beaucoup de celle de nos briques, à cela près, que de petits cailloux de riviere broyez, qui y ont été employez, les rendent plus solides. On n'a point trouvé de tombeau, & les Medailles d'Or trouvées au nombre de vingt-quatre, ou vingt-cinq, qui sont venues à la connoissance

fance du ſçavant , qui nous fait l'honneur de nous écrire , & à qui nous ſommes très-obligez , avec tout le public , de ſon attention , ne déſignent rien pour l'Empereur Adrien. Il n'y en a même qu'une de cet Empereur. Il y en a pluſieurs de Trajan , de Domitien , de Veſpaſien , de Tite , de Neron , & une ſeule de Nerva. Elles ont toutes été vendues à des curieux. M. de Mandajors en a neuf ou dix , M. le Preſident Daigrefeuille de Montpellier en a eu cinq , &c. elles peſent chacune vingt-ſept à vingt-huit livres de valeur en Or. On ne ſçauroit au reſte guere faire de raifonnement juſte là deſſus. On ſçait ſeulement dans le pays , qu'une ancienne petite Ville appelée *Haute-murs* , & dont il ne reſte preſque plus de veſtiges , n'eſt pas à plus d'un quart de lieuë de la vigne , & un monceau très-conſiderable de pierre fait préſumer qu'il y avoit là autrefois un Château , ou une grande maiſon , auprès de laquelle paſſoit un chemin , qu'on voit encore , nommé le *chemin Salinier* , par où on portoit dans toutes les Cevenes , & aux environs le Sel qu'on venoit débarquer de ſur la riviere de Mauſſon. On ne peut pas dire non plus bien au juſte à quoi ſervoient les Urnes en queſtions , à moins qu'une petite cueillièrre de forme d'un poëlon ,

D iiij trou-

trouvée dans la grande Urne , ne fasse présumer qu'elles étoient employées aux sacrifices du Paganisme. Il ne faut pas oublier de dire que M. Henry de Bachi, Marquis du Caila , pere de M. le Comte du Caila , Brigadier des Armées du Roy, & Mestre de Camp du Regiment de la Reine , Cavalerie , est Seigneur du lieu où l'on a fait cette découverte.

Il nous reste à prier les personnes qui ont acquis les Medailles en question , de vouloir bien nous en envoyer la description , sur tout des revers , qui peuvent avoir quelque chose de singulier , sans oublier de marquer exactement les Legendes. Si on pouvoit nous envoyer en même temps un dessein de l'une des Urnes & de la cüeilliere nous en profiterions , pour en faire part au monde Antiquaire.



R O N D E A U.

DE mon Minon veux faire le tableau ,
 Besoin seroit d'un excellent pinceau ,
 Pour crayonner si grande gentillesse ,
 Attraits si fins , si mignarde souplesse ,
 Mais , las ! ne suis que cherif Poëtereau.

Dirai

Dirai pourtant qu'il n'est rien de si beau,
Que Cupidon , tant joli jouvenceau ,
Pas n'a l'esprit , ne la délicatesse

De mon Minon.

Que si Jupin se changeoit de nouveau ,
Plus ne seroit Serpent , Cygne , ou Taureau ;
Mais pour toucher quelque gente maîtresse ,
Se dépouillant de sa divine espee ,
Revêtiroit la figure & la peau ,

De mon Minon.

❖ ❖

LETTRE écrite aux Auteurs du
Mercure, le 20. Juillet dernier.

ON est, Messieurs, bien redevable à M. le Maître d'Ecole d'Aplincourt d'avoir trouvé une nouvelle manière de mettre en œuvre les Bouts-rimez, dont vous avez donné l'essai dans votre Mercure du mois de May dernier. Une telle découverte ne manquera pas de faire prendre la plume à bien des Poètes, puisque je n'ai pu m'empêcher, moi qui ne le suis point du tout, de me livrer à la nouveauté. J'ai changé le sujet & la

D. v. measure

mesure des vers ; peut-être aurois-je eu plus de peine à remplir mon Sonnet , si j'avois travaillé dans le goût de Nostradamus ; mais j'espère qu'on me pardonnera de n'avoir pas suivi en cela mon original. Ceux au reste qui n'ont jamais ouï parler de la cabale pourront trouver de l'obscurité & du vuide , & même de la secheresse dans quelqu'un de mes vers ; mais je n'avois que quatorze lignes à remplir , & gêné par les deux bouts , je n'ai pû m'expliquer davantage sur les mysteres secrets , & les operations Arithmetiques qui sont comme la baze de cette science frivole. Je ne serai point jaloux qu'un autre réussisse mieux , pourvû que ma petite besogne donne de l'émulation , c'est tout ce que je souhaite , & de pouvoir vous marquer que j'ai l'honneur d'être , Messieurs , vôtre &c.



SONNET contre la Cabale.

Cabale & vanité pour moi sont synonymes ;
Tribut ne te rendrai , j'en jure de bon cœur ,
Exhale où tu voudras ton système enchanteur ,
Salut t'est refusé , cours au fond des abîmes.

Dedale

Dedale perilleux de chimeres sublimes,
But trop ébloüissant , où l'on tend sans honneur,
Intervale contraire au souverain bonheur,
Belzebut t'a formé , tu lui dois tes victimes.

Paradoxe inouï , ton credit est perdu ,
Equivoque plutôt en Janvier seroit vû ,
Numero , Talismans , rien ne nous en impose.

Sape à ton gré , maudis l'ordre de l'Univers ,
Pape toujours constant à tes erreurs s'oppose ,
Zéro sera le prix de ton œuvre pervers.



Bouts-rimez à remplir.

Sage 2

Micmac 2

Trictrac 2

Cage 2

Age 2

Sac 2

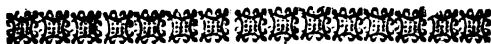
Almanach,

Village.

D vj Ail,

Ail,
Evantail,
Oreille.

Fourmy,
Bouteille,
Amy.



PREMIERE ENIGME.

PResque toujours-en l'air du matin jusqu'au soir,
Avec gens qui se chantent poutilles,
Leur bruit & celui des Grenouilles
Passent souvent l'éclat qui vient de mon pouvoir,
Dans mes peines toujours cruelles,
Je fais verser beaucoup de pleurs,
Dont j'arrose souvent des fleurs,
Tantôt vieilles, tantôt nouvelles.

SECONDE ENIGME.

Nous sommes deux freres égaux,
Nez sans aucune difference,
Nous avons tant de ressemblance,
Qu'on

Qu'on peut en nous voyant nous appeller ju-
meaux ,

Certains instrumens pas trop beaux ,

Arrachent toute la substance

De nôtre mere en sa naissance ,

Qui pour nous enfanter endure tous ces maux ,

Quand nous commençons à paroître ,

Elle a souffert , & cessé d'être.

TROISIEME ENIGME.

Sans être corps je suis visible ,
Impalpable sans être esprit ,

Avec l'un de ces deux je suis incompatible ,

Sans l'autre je suis moins qu'un zero par écrit.

Malgré tout mon néant je passe l'industrie ,

Du Peintre le plus accompli ,

Il n'est sous le Soleil rien que je ne copie ,

Quelquefois assez bien , quelquefois à demie ,

Suivant l'original qui me sert de partie ,

Mais voici le plus surprenant ,

Ces portraits la plupart quoique privez de vie ,

Se meuvent naturellement.

On doit expliquer les trois Enigmes du
mois

296 LE MERCURE
mois de Juillet, par le *Vin*, la *Musette*,
une *Lettre*.



CH A N S O N.

Philis viens voir naître le jour,
Viens écouter le doux ramage,
Des oiseaux que le tendre amour,
Tient éveille sous cet ombrage.

Viens voir nos troupeaux bondissans,
Suivre les transports-innocens,
Dont l'instinct leur apprend l'usage,
Tout en ces lieux

Peint à tes yeux
Les biens qu'offrent tour à tour,
La nature & l'amour.



NOU-

Duo.

Handwritten musical score for three voices (Soprano, Alto, Bass) in G major, 2/4 time. The lyrics are "Phil... ramage, des Oi... seau... Viens voir nos trou...". The notation includes treble clefs, a key signature of one sharp (F#), and a time signature of 2/4. The lyrics are written in French.



NOUVELLES LITTERAIRES.

DES BEAUX ARTS, &c.

EDELE DE PONTTHIEU, nouvelle Historique, à Paris, chez N. Pissot, Quay-des Augustins, à la descente du Pont-neuf 1723. vol. in 12. de 326. pages, sans l'Epître à la Duchesse de la Ferté, & l'Avertissement.

Cette nouvelle est de l'Auteur de la Comtesse de Vergi, à laquelle on a fait un accueil si favorable. Il promet pour lors de ne plus rien donner au public, on lui a obligation de n'avoir pas tenu sa parole.

LA VIE du venerable Frere Fiacre, Augustin Déchaussé, contenant plusieurs traits d'Histoire & faits remarquables, arrivez sous les Regnes de Louis XIII. & Louis XIV. à Paris, Place de Sorbonne, chez R. M. d'Expilly 1722. in 12. de 375. pages.

MEMOIRES de l'Académie Royale des Sciences, année 1718. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1723. in 4° de 400. pages,

pages, sans compter grand nombre de Planches & de Cartes.

INSTRUCTION A LA PHILOSOPHIE, ou de la connoissance de Dieu & de soy-même. *A Paris, Place de Sorbonne, chez André Cailleau, R. M. Espilly, D. Horihemels & G. Amaulry 1722. in 12. de 400. pages.*

RECHERCHES HISTORIQUES de l'Ordre du S. Esprit, 2. vol. in 12. Tome I. par M. du Chesne 466. p. Tome II. par M. Haudicquer, 460. pages, nouvelle Edition.

RELATION HISTORIQUE de tout ce qui s'est passé à Marseille pendant la dernière Peste, in 12. de 472. pages. Lyon, chez Duplain, rue Merciere.

DES ORATEURS; sçavoir, si les Modernes sont inferieurs aux Anciens, & pourquoi. DIALOGUE attribué par quelques-uns à Tacite, & par quelques autres à Quintilien. *Traduit par M. Morabin. A Paris, chez F. Fournier, rue S. Jacques 1722. pp. 266.*

DESCRIPTION Historique & Geographique de la France, Ancienne & Moder-

D'A O U S T 1723: 299

Moderne, enrichie de plusieurs Cartes
Geographiques, in fol. 2. Parties de plus
de 600. pages 1722.

HISTOIRE de l'Académie de Bolo-
gne, in 8° 3. vol. A Amsterdam, chez
Pierre Humbert.

ENTRETIENS des Ombres sur divers
sujets d'Histoire, de Politique & de Mo-
rale, in 8° 2. vol. Amsterdam, chez
Herman Vytverf.

SERIES NUMISMATUM antiquorum
tam Græcorum, quàm Romanorum,
&c. *Suite des Medailles, des Pierres gra-
vées, des Statuës, & des autres Monu-
mens antiques, qui sont dans le Cabinet
du Baron de Crassier.* A Liege, chez G.
Barnabé 1721. in 12. de 360. pages.

BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE, où
Histoire Litteraire d'Allemagne, in 8° 5.
vol. A Amsterdam, chez *Pierre Humbert.*

REFLEXIONS sur l'Histoire des Juifs,
&c. 2. vol. grand in 12. A Geneve,
chez Fabri & Barillot, & se vend à Paris,
chez *Et. Ganeau*, rue S. Jacques.

HISTOIRE des Curiositez de la Mer
des

300 **LE MERCURE**
des Indes , 2. vol. in fol. *A Amsterdam* ,
chez *L. Renard* , avec figures.

Fran. Changuion , Libraire à Amster-
dam , imprime actuellement les *Oeuvres*
diverses de M. de *Segrais* , qui contien-
nent les *Memoires Anecdotes* , touchant
la Cour & les Gens de Lettres de son
temps , 2. vol. in 8°.

Le même Libraire imprime aussi le *Ba-*
billard , traduit de l'Anglois de M^{rs} *Ste-*
cle & *Addisson* , 4. vol. in 12. & la *Bi-*
bliotheque des Dames , troisième volume.

EXAMEN d'une partie de la Disserta-
tion de l'Abbé de Vertot , &c. par M.
Rival , Chapelain du Roy de la Grande
Bretagne. A Londres 1723. in 12. de
230. pages.

LA LANTERNE MAGIQUE , ou le
Missipi du Diable , Comedie. *A la*
Haye , chez Mathieu Roguet.

Suite des Medailles , representant di-
verses Personnes illustres dans les Scien-
ces & dans les Arts , qui ont vécu en
France , la plupart sous le Regne de
Louis XIV. Dédiées à S. A. R. Mon-
sieur le Duc d'Orleans.

Louis XIV. Roy de France & de
Navarre ,

Navarre, Protecteur des Sciences & des
Arts, mort en 1715

Monsieur le Duc d'Orleans.

Le Cardinal d'Osat, mort en 1604

Papyre Masson, Historiographe, mort
en 1611

Achilles de Harlay, Premier Presi-
dent au Parlement de Paris 1616

Jacques Auguste de Thou, President
au Parlement de Paris, Historien. 1617

Scevole de Sainte Marthe, President
& Tresorier de France. 1623

François Malherbe, Poëte. 1628

Jacques Calot, Graveur. 1635

Nicolas - Claude Fabri de Peiresc,
Conseiller au Parlement de Provence-
1637

Maximilien de Bethune, Duc de Sully,
Pair, Maréchal de France, & Grand-
Maître de l'Artillerie. 1641

Armand-Jean Dupleffis, Cardinal Duc
de Richelieu. 1642

Jean de Gassion, Maréchal de France.
1647

Vincent Voiture, de l'Académie Fran-
çoise. 1648

René Descartes, Philosophe. 1650

Jacques Sirmond, Jesuite. 1651

Denys Petau, Jesuite. 1652

Pierre Gassendi, Philosophe. 1653

Jean-Louis Guez, sieur de Balzac,
de

362 LE MERCURE

de l'Académie Française.	1654
David Blondel , Professeur en Theologie & Historien.	1655
Eustache le Sueur , Peintre.	1655
Pomponne de Bellièvre , Premier President au Parlement de Paris.	1657
Jean-François Sarrazin , de l'Académie Française.	1657
Antoine le Maître , Conseiller d'Etat.	1658
Abraham de Fabert , Maréchal de France.	1662
Pierre de Marca , Archevêque de Paris.	1662
Blaise Pascal , Philosophe.	1662
Blaise-François , Comte de Pagan , Ingenieur.	1665
Nicolas Poussin , Peintre.	1665
Henry de Lorraine , Comte d'Harcourt , Grand Ecuyer de France , mort en	1666
François Mansart , Architecte.	1666
Jacques Sarrazin , Peintre & Sculpteur.	1666
Samuel Bochart , Professeur ès Langues Orientales.	1667
Pierre Seguier , Chancelier de France.	1672
Antoine Godeau , Evêque de Vence , de l'Académie Française , Poète & Historien.	1672
Jean-	

D'A O U S T 1723. 303.

Jean-Baptiste Poquelin de Moliere ,
Poète & Comedien. 1673

Le Vicomte de Turenne , Maréchal
de France. 1675

Jean Varin , Conducteur & Graveur
General des Monnoyes de France. 1675

Hadrien Valois , Historiographe du
Roy. 1676

Guillaume de Lamoignon , Premier
President au Parlement de Paris. 1677

Claude Ballin , Orfèvre. 1678

Robert Nanteüil , Graveur. 1678

Olivier Patru , Avocat & Doyen de
l'Académie Françoisé. 1681

Jean-Baptiste Colbert , Ministre d'E-
tat. 1683

Pierre Corneille de l'Académie Fran-
çoisé , Poète. 1684

Louïs de Bourbon , Prince de Condé.
1687

Jean-Baptiste Lully , Surintendant de
la Musique du Roy. 1687

Jean-Claude , Ministre de l'Eglise
de Charenton. 1687

Abraham Duquesne , Vice-Amiral de
France. 1688

Philippes Quinault , de l'Académie
Françoisé , Poète. 1688

Charles le Brun , Peintre. 1690

Jean de la Quintinie , Intendant des
Jardins du Roy. 1690

Ismaël

- Ismaël Bouilleau , Astronome. 1691
 Jean de la Fontaine , de l'Académie
 Française , Poète. 1692
 Gilles Mésnage , de l'Académie de la
 Crusca. 1692
 Madame des Houlières (Antoinette
 de la Garde) Poète. 1694
 Antoine Arnaud , Docteur de Sor-
 bonne. 1694
 François- Henry de Montmorency ,
 Duc de Luxembourg & de Piney , Ma-
 réchal de France. 1695
 Jean Racine , de l'Académie Fran-
 çoise , Poète. 1699
 Pierre Bayle , Professeur en Philoso-
 phe à Sedan. 1706
 Esprit Flechier , Evêque de Nîmes ,
 de l'Académie Française. 1710
 Nicolas Boileau Despreaux , de l'A-
 cadémie Française , Poète. 1711
 Jacques de Turreil , de l'Académie
 Française. 1714
 François de Salignac de la Morhe Fe-
 nelon , Archevêque Duc de Cambray
 de l'Académie Française. 1715
 Nicolas Mallebranche , Prêtre de l'O-
 ratoire. 1715
 Louïs Elie Dupin , Docteur de Sor-
 bonne. 1719
 Marc-René de Voyer de Paulmy ,
 Marquis d'Argenson , Garde des Sceaux
 de

de France , &c. de l'Académie Française.
1724

Ces Medailles sont au nombre de 67. y compris celles de Louis XIV. & celle de Monsieur le Duc d'Orleans.

Elles representent les personnes illustres , dont le Catalogue est cy-dessus rangé suivant l'ordre des temps de leur mort.

On ose assurer que les connoisseurs seront satisfaits de la Gravure , & que l'on trouvera une parfaite ressemblance avec les portraits que l'on a de ces illustres. Pour parvenir à cette ressemblance , on s'est souvent servi des Gravures qui se trouvent dans le Recueil des Eloges des hommes illustres , par M. Perrault , & ensuite des meilleurs Portraits , tant peints que gravez que l'on a pû trouver.

Pour Revers on a mis à celle de Louis XIV. la figure de l'Histoire , assise sur un Globe , & le temps qui lui dicte les grandes actions de ce Prince , & à côté un socle , sur lequel est posé un obelisque , dont le sommet se perd dans la bordure ; monument que le temps & l'Histoire lui élèvent , pour rendre immortels ses faits Heroïques.

Tous les Revers des autres Medailles representent une Urne Sepulcrale , surmontée d'un Fronton , orné d'une Couronne

ronne de Lauriers. De chaque côté de ce Fronton est assis un genie ; l'un pleurant la mort des personnes illustres , & l'autre designant par sa Trompette dans une main , & par une Palme dans l'autre , que leur Renommée les rend en quelque façon immortels. Sur le Piedestal de l'Urne Sepulcrale , est écrit la qualité ou la science que possédoit l'Illustre , représenté sur la Medaille , & sur la dernière ligne l'année de sa mort.

Le nombre des personnes Illustres qui ont brillé en France pendant le dix-septième siècle , & ce qui s'est écoulé du dix-huitième est si considerable que l'Auteur n'a pû en représenter encore qu'une partie : il se propose de les continuer , & d'en faire un ouvrage qui merite d'avoir place dans les cabinets des Amateurs des Sciences & des Arts lesquels seront bien aises de conserver , & laisser à la posterité les Portraits de ceux qui y ont excellé.

M. Jean Daffier , Citoyen de Geneve , qui a gravé l'ouvrage que nous annonçons , & qu'il nous a communiqué , avertit le public que la suite des 67. Medailles , déjà gravées , pese deux marcs & demi d'argent ; la façon du Graveur est du même prix que le poids. Leur grandeur est pareille à celle des jettons de l'Académie Françoisé , c'est-à-dire de 13. lignes

lignes de diametre. Ceux qui desireront avoir de ces Medailles s'adresseront à M. le Double, dans la place Dauphine, à Paris. L'Auteur prie les curieux & les personnes interessées qui possèdent des Portraits fideles des Illustres qu'il doit graver, de vouloir lui en envoyer un crayon à la même adresse.

Les Sçavans ne nous desavoïerons pas, sans doute, si nous demandons en leur nom à cet habile & laborieux Graveur, dans l'addition qu'il doit donner des Hommes Illustres François, les Medailles suivantes. N. le Fevre de Saumur, M. & M^e Dacier, René Rapin, Jesuite, Pierre Puger, Peintre, Sculpteur & Architecte, de Marseille. Le Maréchal de Catinat, M^{lle} de Scuderi. Le Marquis de l'Hôpital, Geometre, Thomas Corneille, Poëte. N. Varignon, Prêtre, Geometre. N. Mariotte, Phisicien Geometre, Nicolas Girardon, Sculpteur, Jean Cassini Astronome, Jean Armand le Boutillier de Rancé, Abbé de la Trappe. Don Jean Mabillon, Benedictin, le Maréchal de Vauban, N. de Santeüil, Poëte Latin, N. Arnaud Dandilli, Jacques Benigne Bossuet, Evêque de Meaux, N. Plumier, Minime, N. Mersene, Minime, le Cardinal de Berulle, Jean de Launoy, Daniel Huet, Evê-

E que

que d'Avranches, Abraham Duquesne, le Chevalier Paul, le Commissaire Lamarre, Louis Mainbourg, Vincent Paul, Instituteur de S. Lazare, &c.

Le 15. de l'autre mois il a été soutenu dans l'Eglise des RR. PP. Carmes de la Place Maubert, une These de Theologie, par le P. Claude Irenée d'Aumas de Beau-séjour de Rocquemartine, Carme de la Ville d'Aix, & d'une des meilleures Maisons de la Province. La ceremonie comme nous venons de le dire s'est faite dans l'Eglise, qui étoit ornée de riches tapisseries, & disposée d'ailleurs d'une maniere magnifique. Le Portrait de M. le Duc de Chartres, à qui la These est dédiée, étoit posé sous un Dais, au dessus d'un fauteuil, placé sur une Estrade.

M. l'Evêque de Blois, Docteur de Sorbonne, Presidoit à cette These, où se sont trouvez M. le Cardinal de Noailles, & quantité d'autres Prélats, & Abbez de distinction, sans parler d'un grand nombre de personnes de la premiere qualité. La These dont les Sacremens de l'Eglise font le sujet, étoit sur une des plus grandes feuilles, & ornée au frontispice d'une très-belle Estampe, qui contient principalement le Portrait de M. le Duc de Chartres, représenté à Cheval, ayant

ayant en main le bâton de Commandant , avec plusieurs figures Symboliques , qui conviennent parfaitement à l'auguste naissance , aux Charges , & aux qualitez personnelles de ce Prince. L'Estampe est d'après un beau Tableau de M. Coypel , & d'une belle gravure.

Le 22. du même mois le R. P. Mathieu Colombe, Augustin, de Castellane en Provence, se distingua dans une These Maj eure qu'il soutint aux Grands Augustins, où Presidoit M. Louïs Jacques de Rastignac, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Evêque de Tulle. Le fond de la These rouloit sur l'Ecriture Sainte, l'Eglise, les Conciles, &c. Elle étoit ornée d'une Estampe magnifique, qui convenoit au sujet. L'Assemblée du Clergé à qui elle étoit dédiée s'y trouva en corps, MM. les Prélats en Camail & Rochet, & MM. les Abbez Députés du second Ordre en long Manteau & Bonnet quarré.

Le Dimanche 25. Juillet M. Boulet, neveu de M. l'Abbé Mingué, Conseiller de la Grande-Chambre du Parlement ; soutint au College d'Harcourt un Acte public, dans lequel il répondit avec beaucoup d'esprit, & de netteté sur l'élo-

E ij quence

quence du Barreau , & sur l'Art Poétique d'Horace. Le Parlement s'y trouva , avec l'Université , & quelques Ministres Etrangers.

Le sieur Aubert , Intendant de la Musique de M. le Duc , a fait graver le Ballet , représenté devant le Roy à Chantilly le 5. Novembre 1722. cet ouvrage qui paroît depuis peu est très-commode pour la chambre. Le Prologue seul fait un concert d'une demie heure. Le Livre en general est très-varié , & mêlé de chants sérieux & comiques , & de symphonies de tous caractères , rangez par suite de tons. Il se vend chez l'Auteur sur les Fosses de M. le Prince , au dessus de la traverse de l'Hôtel de Condé , & rue S. Honoré , à la Regle d'Or.

OEUVRES DIVERSES de M. Rousseau , nouvelle édition revûë & augmentée. *A Londres , de l'Imprimerie de Jacob Tonson & Jean Vvatts 1723. deux tomes in quarto , pag. 501. & 544. sans les Prefaces.*

SUPPLEMENT aux Oeuvres de M. Rousseau , contenant les pieces que l'Auteur a rejettée de son édition , donné au public par M. D... *A Londres , chez les mêmes , un vol. in-douze , pag. 170.*

Cette

Cette édition est la plus belle, la plus correcte, & la plus ample qu'on ait eue jusqu'à present des Oeuvres de M. Rousseau. Celle de Soleurre qu'il donna lui-même au public ne contient pas la moitié de ses Ouvrages, & celle qui parut en même temps à Rotterdam est pleine de fautes, & de quantité de pieces supposées; voici dont la seule sur laquelle on puisse faire fond.

Le 1. tome se trouve composé de quatre livres d'Odes, donc les deux derniers paroissent ici pour la premiere fois, de douze Cantates, de six Epîtres, dont deux sont nouvelles, & de douze allegories, dont sept sont aussi nouvelles.

Le 2. tome renferme deux livres d'Epigrammes au nombre de 52. parmi lesquelles il y en a 16. qui n'avoient point été imprimées. Un Livre de Poësies diverses, & ses pieces de Theatre; sçavoir le Flateur qui paroît ici en vers pour la premiere fois, le Capricieux, le Caffé, la Ceinture magique, petite Comedie représentée devant le feu Roy au mois de Fevrier 1701. & qui n'avoit point été imprimée.

Le Supplement contient la Mandragore, Comedie tirée de Machiavel, qu'il n'avoit point encore donnée au public, quatre Cantates, quelques Chançons, &

36. Epigrammes , dont il y en a huit qui ne sont point dans les éditions précédentes. L'Auteur a rejeté de celle-ci ses deux Opera Jason, & Venus & Adonis , pour les raisons qu'on verra dans sa Preface , où nous renvoyons le lecteur.

LA SURPRISE DE L'AMOUR, Comedie en trois Actes. A Paris, chez la veuve Guillaume, Quay des Augustins 1723.

Cette Piece a été représentée pour la premiere fois le par les Comédiens Italiens. Quoiqu'elle ait réussi dans sa naissance , tout le monde convient que son succès le plus brillant a été à la reprise.

ACTEURS.

La Comtesse.

Lelio.

Le Baron , ami de Lelio.

Colombine , Suivante de la Comtesse.

Arlequin , Valet de Lelio.

Jacqueline , Servante de Lelio.

Pierre , Fermier de la Comtesse.

La Scene est dans une Maison de Campagne.

On a trouvé le titre de cette Piece
un

un peu équivoque. On ne sçait si le nom de Surprise est actif ou passif, c'est-à-dire, si c'est l'Amour qui surprend, ou qui est surpris. A cela près, on peut dire que c'est une des plus jolies Comedies qui aient paru sur le Theatre de l'Hôtel de Bourgogne. En voici un extrait qui pourra en donner une idée.

A C T E I.

Dans la premiere Scene Pierre & Jacqueline Amoureux l'un de l'autre prennent des mesures pour s'épouser. Pierre est Fermier de la Comtesse, & Jacqueline est Servante de Lelio. Cette Scene est moitié en action, & moitié en exposition. Le Jargon du Paisan y est employé d'une maniere très-naturelle, & la naïveté rustique ne règne pas moins dans les pensées que dans les expressions. En voici quelques traits.

Pierre.

Tiens Jacqueline t'as une himeur qui me fâche, pargué, encore faut-il dire quelque parole d'amiquié aux gens.

Jacqueline.

Mais, qu'est-ce qu'il te faut donc à ta maux pour la femme, eh! bien, est-ce que je refuse à cela.

E iij Pierre.

Pierre.

Bon , ques-ce que ça dit ? es-ce que toutes les filles n'aimont pas à devenir la femme d'un homme ?

Jacqueline.

Tredame , c'est donc un oislan bian rare qu'un homme , pour en être si envieuse.

- Ce Jargon se soutient dans toute cette Scene , & ne se dément point dans les autres qui se passent entre Pierre & Jacqueline. Le but qu'ils se proposent étant le mariage , cela donne lieu à l'exposition. Ils craignent que Lelio , Maître de Jacqueline n'y donne pas les mains , à cause de l'aversion qu'il a pour tout ce qui s'appelle Union , soit par l'Amour , soit par l'Hymen. Voici comment s'explique Jacqueline parlant à Pierre. *J'ai bian peur que Monsieur Lelio , mon Maître , ne consente pas à nôtre mariage , & qu'il ne me boute hors de chez li , quand il sçaura que je t'aime , car il nous a dit qu'il ne vouloit point voir d'amourette parmi nous.*

L'aversion que Lelio a pour l'amour vient d'une infidélité qu'une Maîtresse lui a faite. Il s'est retiré à la campagne pour faire divorce avec tout le genre féminin ; une Comtesse le vient relancer dans

Dans son Fort , l'Amour le surprend , il résiste long-temps , il se rend enfin. Voilà le fond du sujet , en voici le détail tel que nous l'avons promis. Pierrot & Jacqueline voyant venir Lelio triste & rêveur , n'osent pas lui parler de leur mariage , & remettent la demande qu'ils lui veulent faire à un temps plus favorable.

S C E N E I I.

Lelio , Arlequin.

Dans cette Scene Lelio & Arlequin se rendent un compte reciproque du progrès que la haine qu'ils ont jurée aux femmes a fait dans leurs cœurs. Ce progrès n'est pas si grand qu'ils le pensent ; un reste d'amour perce à travers tous leurs beaux projets d'insensibilité.

Arlequin le fait d'abord connoître par une petite action qui convient parfaitement à son caractère , il passe du côté droit de son Maître au côté gauche , après lui en avoir demandé permission avec un petit trouble , qui oblige Lelio à lui demander la raison de cette cérémonie. *C'est , lui répond-il , pour ne pas voir sur cet arbre deux petits oiseaux qui sont amoureux , cela me tracasse. J'ai juré de ne plus faire l'amour ; mais quand je le vois faire , j'ai presque envie de manquer de*

E v paro-

parole à mon serment ; cela me recommande avec ces pestes de femmes , & puis c'est le Diable de me refâcher contre elles.

Lelio n'est pas plus affermi qu'Arlequin , dans le dessein qu'il a formé de ne plus aimer. Il a beau comparer ceux qui vantent les femmes , à des Frenetiques qui font l'éloge d'une Vipere , dont ils ont été mordus , il se montre Frenetique lui même , par le Portrait avantageux qu'il fait de la femme en general. Voici comme il en parle. *Voyez ses ajustemens , juppes étroites , juppes en lanternes , coëffure en clocher , coëffure sur le nez , capuchon sur la tête , & toutes les modes les plus extravagantes ; mettez les sur une femme , desquelles auront touché sa figure enchanteresse , c'est l'Amour & les graces qui l'ont habillée , c'est de l'esprit qui lui vient , jusques au bout des doigts , cela n'est-il pas bien singulier. Oh ! cela est vrai , lui répond Arlequin , il n'y a mardi pas de livre qui ait tant d'esprit qu'une femme quand elle est en corset , & en petites pantouffles. Lelio & Arlequin continuent l'éloge des femmes avec des restr. & ons qui semblent n'attribuer la gloire de leurs conquêtes qu'au prestige qui resulte de leur parure ou de leurs minauderies ; mais qui ne laissent pas de faire voir qu'ils les*
trou-

trouvent d'autant plus aimables qu'ils voudroient les haïr. Nous serions trop longs si nous rendions compte de tous les traits dont cette Piece est semée, il suffira d'en mettre quelques-uns pour donner une juste idée de l'Auteur & de l'ouvrage.

S C E N E I I I.

Lelio, Jacqueline, Pierre.

Pierre & Jacqueline viennent prier Lelio de consentir à leur mariage. Lelio tâche de les détourner de ce dessein; mais de peur de passer pour avaré aux yeux de Jacqueline, qui le prie de lui donner quelque chose pour entrer en ménage, il lui dit qu'il y consent, pourvu que le parti lui convienne.

S C E N E I V.

*Arlequin & les Acteurs de la Scene
prece lente.*

Pierre prenant Arlequin à l'écart le prie de le recommander à Lelio aussi bien que Jacqueline. Arlequin lui fait une leçon tirée d'après tout ce que son Maître vient de lui dire. C'est un vrai galimathias pour Pierre qui lui répond qu'il n'entend rien à tout ce tripotage de

E v j

reme-

remède , & de caractère , & le quitte.

SCENE V.

Lelio , Arlequin.

Arlequin dit à Lelio qu'il a une mauvaise nouvelle à lui donner. Lelio étonné lui demande ce que c'est. Arlequin lui répond que cette Comtesse qui depuis un an a acheté une maison de campagne , voisine de la sienne , vient d'arriver , & veut lui parler. *Eh ! morbleu* , dit Lelio , *toûjours des femmes. Eh ! que me veut-elle ?* Arlequin lui dit qu'elle est belle.

Lelio effrayé se détermine à l'éviter. *Ouh* , poursuit Arlequin , *on m'a dit qu'il y a aussi une Femme de Chambre avec elle , & voilà mes émotions de cœur qui me prennent.* Lelio & Arlequin voyant approcher la Comtesse & Colombine se retirent un peu à l'écart.

SCENE VI.

La Comtesse , Colombine , &c.

La Comtesse paroît fort surprise de la sauvage humeur de Lelio qui la fuit sans lui dire un seul mot. Colombine saisit Arlequin , & lui demande raison de cette impolitesse. Arlequin regardant doucement Colombine , *par la jarni* , dit-il , *qu'elle*

qu'elle est jolie. Il lui dit naïvement que son Maître a fait vœu de fuir les femmes , parce qu'elles ne valent rien , & qu'il a fait le même vœu que son Maître. Colombine lui répond qu'elle a envie de le rendre misérable de sa façon ; la Comtesse le prend sur un ton plus sérieux & plus fier. *Va , mon ami ,* lui dit-elle , *va dire à ton Maître que je me soucie fort peu des hommes ; mais que je souhaiterois lui parler.* Arlequin va faire revenir Lelio qui l'attend à un coin du Theatre.

S C E N E V I I.

La Comtesse , Lelio , Colombine.

Cette Scène a paru une des plus ingénieuses de la Piece. La tournure en est tout-à-fait singulière. La Comtesse après avoir exposé qu'elle ne veut lui parler que pour faire plaisir à Pierre , son Fermier , qui veut épouser Jacqueline , lui demande pourquoi il a pris si brusquement la fuite en la voyant paroître ; Lelio lui répond que c'est parce qu'elle est d'un sexe à qui il a voué une haine éternelle , & la raison qu'il en donne , c'est que sa Maîtresse l'a trahi. La Comtesse lui demande froidement si elle l'a trahi pour en aimer un autre , Lelio lui répond qu'oui ; *la simple infidélité ,* ajoute-t'il , *seroit*

seroit insipide, & ne tenteroit pas une femme, sans l'assaisonnement de la perfidie. La Comtesse feignant d'entrer dans ses raisons, lui répond : *oui, votre Maîtresse est une indigne, & l'on ne sçauroit trop la mépriser.* Lelio croit d'abord que la Comtesse est dans les mêmes sentimens que lui, sur le chapitre des femmes ; mais elle lui fait bien-tôt connoître qu'il a pris le change, & qu'elle ne blâme la Maîtresse dont il se plaint que de lui avoir donné un successeur. Cesser, dit-elle, d'avoir de l'amour pour un homme, c'est à mon compte, connoître sa faute, s'en repentir, en avoir honte, sentir la misère de l'idole qu'on adoroit, & rentrer dans le respect qu'une femme se doit à elle-même ; j'ai bien vu que nous ne nous entendions pas. Si votre Maîtresse n'avoit fait que renoncer à son attachement ridicule, eh ! il n'y auroit rien de plus louable ; mais ne faire que changer d'objet, ne guerir d'une folie que par une extravagance, eh ! si, je suis de votre sentiment, cette femme là est tout-à-fait méprisable. Anant pour Anant, il valoit autant que vous deshonorassiez sa raison qu'un autre. Lelio paroît défecté à cette réponse ; mais la Comtesse lui porte le dernier coup, par un portrait qu'elle fait des hommes aussi deshonorant que celui qu'il a fait des fem-

femmes. Qu'on nous pardonne cette seconde tirade. Nous l'avons cruë nécessaire, pour faire connoître au lecteur quel est le caractère de l'Heroïne de la Piece, & pour relever le triomphe de l'Amour, en montrant quels cœurs il a à surprendre dans le reste de la Piece. La Comtesse à la fin de la Scene prie Lelio de vouloir bien faire honneur à sa recommandation pour Pierre & pour Jacqueline.

S C E N E V I I I.

Le Baron, ami de Lelio, & les Acteurs de la Scene precedente.

Le Baron ne peut sans étonnement trouver la Comtesse chez Lelio, c'est à-dire, la femme du monde la plus ennemie des hommes, avec l'homme du monde le plus ennemi des femmes. Il leur dit que le hazard ne les a pas assemblez pour rien, & leur prédit qu'ils ne se quitteront pas sans s'aimer, si la chose n'est déjà faite. Lelio & la Comtesse ne font que rire de la prédiction menaçante, mais avec un dépit que le Baron appelle un prélude d'amour. Colombine arrive, elle rit de trouver Lelio & la Comtesse également émus, & fortifie la prédiction du Baron d'un augure de la façon tout-à-fait semblable.

S C E N E

SCENE IX.

Arlequin , Colombine.

Arlequin vient avec un équipage de Chasseur. *Ouf* , dit-il , en appercevant Colombine , *ce gibier là mene un Chasseur trop loin , tournons d'un autre côté ,.... allons donc....* &c. On voit bien par le reste de la Scene que ce n'est que le mot de *Gibier* qui a porté l'Auteur à faire habiller Arlequin en Chasseur. Arlequin fait connoître qu'il défend mal son cœur contre Colombine , & Colombine de son côté se propose de le pousser à bout pour s'en divertir.

ACTE II.

SCENE I.

Colombine , la Comtesse.

Colombine commente finement sur la rêverie , & sur la taciturnité de sa Maîtresse. La Comtesse lui répond avec un peu d'aigreur , que ses gloses commencent à la fatiguer. Elle lui dit qu'elle ne veut plus parler à Lelio , pour ne pas donner lieu à des Scenes aussi desagréables que celle qui s'est passée tantôt sous les yeux du Baron , & sur ce prétexte elle charge Colombine d'une lettre pour
Lelio

Lelio , à qui il ne veut plus parler. Colombine ne peut s'empêcher de rire de cette nouvelle résolution. Lelio arrive. La Comtesse se retire.

S C E N E I I.

Lelio , Arlequin , Colombine.

Lelio surpris demande à Colombine d'où vient que sa Maîtresse se retire sans lui parler. Colombine lui dit que la Comtesse a inventé une nouvelle maniere de conversation , & lui presente le billet dont elle l'a chargée ; Lelio lit le billet qui est conçu en ces termes :

Monsieur , depuis que nous nous sommes quittés , j'ai fait réflexion qu'il étoit assez inutile de nous voir : j'ai prévu que cela vous gêneroit , & moi à qui il n'ennuie pas d'être seule , je serois fâchée de vous contraindre. Vous sçavez la priere que je vous ai faite tantôt au sujet de nos jeunes gens : je vous prie de vouloir bien me marquer là - dessus quelque chose de positif.

Lelio piqué du dessein de la Comtesse accepte le défi de ne plus converser que par lettres ; mais il l'accepte d'une maniere à faire connoître qu'il est bien fâché de ne la plus voir. Il sort pour lui faire réponse ; Arlequin veut le suivre

pour

pour fuir Colombiue , mais son Maître lui ordonne *de lui faire l'honnêteté de rester avec elle jusqu'à son retour.*

Colombine & Arlequin, ne voulant pas se parler à l'exemple de leurs Maîtres , se promenant l'un d'un côté , l'autre de l'autre , Colombine agace Arlequin : *tout en badinant , dit-elle à part , me voilà dans la fantaisie d'être aimée de ce petit corps-là. C'est une malediction , dit Arlequin , que cet amour , il m'a tourmenté , quand j'en avois , & me fait encore du mal à cette heure que je n'en veux point. Il faut prendre patience & faire bonne mine.* Ils se font tout en se promenant , une demi-declaration d'amour. Lelio revient avec la réponse au billet de la Comtesse.

Lelio donne un billet à Colombine , elle lui demande si sa réponse n'est pas un peu trop fiere ; Lelio lui répond qu'elle est tout-à-fait indifferente. Colombine en rit , & lui annonce qu'il aime déjà sa Maîtresse plus qu'il ne croit ; elle ajoute que sa Maîtresse en tient aussi pour lui. *N'en dites rien , lui dit elle , ma Maîtresse est étourdie du bateau : la bonne Dame Bataille , & c'est autant de battu : moi , Monsieur , je suis votre servante.*

SCENE

S C E N E V.

Arlequin , Lelio.

Cette Scene est très-plaisante entre Lelio & Arlequin. Plus Lelio proteste qu'il ne veut pas aimer , plus il fait connoître qu'il aime. Il veut partir tantôt pour Paris , tantôt pour Constantinople ; Arlequin le raille sur ses irresolutions , & lui dit qu'il vaudroit mieux sauter le bâton l'un & l'autre. Lelio s'emporte contre lui , & cependant il lui dit que supposé qu'il ne puisse s'empêcher d'aimer Colombine , il ne s'y oppose pas , & qu'il ne lui a jamais conseillé l'impossible. Il le prie enfin de tâcher de sçavoir adroitement si la Comtesse l'aime , comme Colombine vient de lui faire entendre par quelques paroles qui lui sont échappées malgré elle. Arlequin sort pour s'acquitter de la commission que son Maître lui donne.

S C E N E V I.

Lelio , Jacqueline.

Jacqueline prie Lelio de lui donner son congé , parce que Pierre vient de lui faire une infidélité , & qu'elle ne veut plus le voir de peur d'avoir la foiblesse de lui pardonner s'il revient à elle. Lelio lui
con-

conseille de ne point tant se presser , & d'attendre ce que la Comtesse aura résolu. La Comtesse vient , Jacqueline se retire , pour ne point voir la Maîtresse de son prétendu infidelle.

SCENE VII.

Lelio , la Comtesse qui cherche à terre avec application quelque chose que Colombine a perduë.

Cette Scene est très-ingenieuse. La Comtesse cherche ce qu'elle a perdu sans faire semblant d'appercevoir Lelio. Elle paroît surprise de le voir. Il veut l'aider à chercher ; elle lui dit que dans les termes où ils en sont , il ne doit pas se donner cette peine-là. Lelio se retire , elle en est picquée , & sous prétexte de lui dire ce qu'elle a résolu au sujet de Pierre & de Jacqueline , elle s'en va le rejoindre , elle le voit revenir vers elle sous le même prétexte. Ils se disent les paroles les plus piquantes ; mais d'une manière à se persuader qu'ils s'aiment plus qu'ils ne pensent. Lelio lui fait connoître que si Colombine lui a dit vrai , elle ne le haït pas tant qu'elle veut lui faire accroire. Colombine arrive , la Comtesse irritée veut la faire expliquer sur ce que Lelio vient de lui faire entendre.

SCENE

S C E N E V I I I.

Lelio , la Comtesse , Colombine.

La Comtesse demande à Colombine ; quels sont les discours qu'elle a tenus à Lelio ; elle lui répond qu'elle lui a tenu des discours très-sensés à son ordinaire. *Je vous trouve bien hardie*, lui dit la Comtesse, *d'oser, suivant votre petite cervelle, tirer de folles conjectures de mes sentimens, & je voudrois bien vous demander sur quoi vous avez compris que j'aime Monsieur, à qui vous l'avez dit. N'est-ce que cela ?* lui répond Colombine, *je vous jure que je l'ai crû comme je l'ai dit, & je l'ai dit pour le bien de la chose. C'étoit pour abréger votre chemin à l'un & à l'autre, car vous y viendrez tous deux.* Comme elle en veut dire davantage, la Comtesse lui coupe la parole brusquement, en lui disant : *Je vous défend de parler.* Lelio lui dit d'un air doux & modeste qu'il est honteux d'être la cause de cette explication. Qu'au reste il est très-convaincu qu'elle ne l'aime pas, il ajoute avec un tendre dépit, que cette conviction lui est nécessaire, & la quitte à demi rendu. La Comtesse réfléchit sur ce qu'il vient de lui dire, & en cherche le sens en personne qui y prend intérêt. Mais

Mais la fierté revenant à son secours ,
non , dit-elle , *cela ne signifie rien , & j'en'y veux rien comprendre.* L'Acte finit
 par cet à part de Colombine : *Oh ! notre amour se fait grand , il parlera bientôt François.*

ACTE III.

Dans la Scene qui ouvre cet Acte , Colombine à part, prend la résolution de battre froid à Arlequin , elle lui dit qu'elle est ravie qu'il ait trouvé la boîte que sa Maîtresse avoit perduë , que tous les diamans y sont , & que rien n'y manque , hors le portrait que son Maître a gardé. Elle lui rend la boîte afin qu'il ait l'avantage de la rendre lui-même à la Comtesse. Elle veut se retirer avec la même froideur. Arlequin picqué de son indifférence, l'arrête , & la prie de rester pour lui dire quelque chose de joli , comme elle a fait tantôt. Colombine affecte encore plus d'indifférence , dont Arlequin crève de dépit. Elle se radoucit enfin , & se raccommodant avec Arlequin, elle le charge de faire entendre à la Comtesse que Lelio n'a gardé le portrait que parce qu'il l'aime. La Comtesse vient , Arlequin se retire.

La Comtesse d'un air de méchante humeur demande à Colombine , si l'on a trou-

trouvé son portrait. Colombine lui répond qu'elle n'en sçait rien. Cette Scene a paru la plus belle de toute la Piece. Colombine change de batterie, & n'ayant pû parvenir à faire declarer sa Maîtresse, en lui disant que Lelio l'aimoit, elle prend un chemin tout contraire, & cherche à la faire parler, en lui assurant qu'il ne l'aime plus. Cette derniere ruse lui réussit parfaitement. Le lecteur ne nous sçaura pas mauvais gré de lui donner quelques traits de cette conversation aussi ingenieuse que naturelle. La Comtesse dit à Colombine qu'elle veut aller trouver sa sœur à sa terre. Colombine lui demande pourquoi.

La Comtesse.

Pour quitter Lelio, qui s'aviçé de m'aimer, je pense.

Colombine.

Oh ! rassurez-vous, Madame, je croi maintenant qu'il n'en est rien.

La Comtesse.

Il n'en est rien, je vous trouve plaisante de me venir dire qu'il n'en est rien, vous de qui je sçais la chose en partie.

Colom-

Colombine.

Cela est vrai , je l'avois crû ; mais je vois que je me suis trompée.

La Comtesse.

Vous êtes faite aujourd'hui pour m'impatienter.

Colombine.

Ce n'est pas mon intention.

La Comtesse.

Non , d'aujourd'hui vous ne m'avez répondu que des impertinences.

Colombine.

Mais , Madame , tout le monde se peut tromper.

La Comtesse.

Je vous dis encore une fois que cet homme-là m'aime , & que je vous trouve ridicule de me disputer cela. Prenez-y garde , vous me répondrez de cet amour-là , au moins.

Toute la Scene est à peu près du même ton. La Comtesse picquée au vif veut chasser Colombine , elle lui pardonne enfin , & lui avouë qu'elle aime Lelio. Colombine lui avouë à son tour qu'elle ne l'a
con-

contrariée que pour se vanger du peu de confiance qu'elle prend en elle. Elle lui promet de la servir de son mieux, & lui dit qu'elle a déjà commencé par le moyen d'Arlequin qui a trouvé la boîte, dont son Maître a gardé le portrait. Ce portrait gardé persuade à la Comtesse qu'elle est aimée de Lelio.

SCENE III. IV. V. & dernière.

Arlequin vient rapporter la boîte de portrait à la Comtesse, elle lui demande où est le portrait; Arlequin lui répond que son Maître est bien aise de le garder, parce qu'il ressemble à une de ses cousines qu'il a beaucoup aimée, & qui est morte. Il ajoute que Lelio lui a défendu de lui en rien dire; mais que pour lui il croit que le pauvre homme en tient.

Le Lecteur comprend bien que ce portrait doit faire le dénouement de la Piece. Lelio arrive, il nie d'avoir gardé le portrait que la Comtesse lui demande. Arlequin lui dit qu'il doit l'avoir retenu sans y penser, & montre la poche où il l'a mis par inadvertance. Lelio rend enfin le portrait, & laisse entrevoir à la Comtesse que l'Amour est complice du vol. La Comtesse lui laisse le portrait pour lui montrer qu'elle lui pardonne. Ce qui suit n'est pas difficile à deviner. Pardon,

F. si

si nous sommes un peu prolifères dans ces sortes d'extraits ; nous pourrions les abréger ; mais quand les Pièces sont aussi jolies que celle-cy , l'Auteur y perdrait de sa gloire , & le Lecteur de son plaisir.

Le divertissement de cette Pièce est amené par Pierre , qui prêt à épouser Jacqueline avec qui il s'est rapatrié , fait venir les Menestriers du Village. Voici ce qu'on chante.

Le Chanteur.

Je ne crains point que Mathurine
S'amuse à me manquer de foy ,
Car drès que je vois dans sa mine ,
Queuque indifférence envais moi ,
Sans ly demander le pourquoi ,
Je laisse aller la Pelerine ,
Je ne dis mot , je me tians coy ,
Je batifole avec Claudine.
En voyant cela Mathurine
Prend du soucy , rêve à part soy :
Et pis tout d'un coup la mutine
Me dit , j'en rage contre toi.

La Chanteuse.

Colas me disoit l'autre jour ,

Margot ;

Margot , donne-moi ton amour ,
 Je répondis , je te le donne ;
 Mais ne vas le dire à personne :
 Colas ne m'entendit pas bien ,
 Car l'innocent ne reçût rien.

Arlequin.

Femmes , nous étions de grands fous ,
 D'être aux champs pour l'amour de vous ,
 Si de chaque femme volage ,
 L'Amant alloit planter des choux ,
 Par la ventrebille , je gage ,
 Que nous serions condamnez tous
 A travailler au jardinage.

L'HOMME UNIVERSEL , traduit de
 l'Espagnol de Baltasar Gracien. *A Paris,*
chez Noël Pissot , Quay des Augustins
 1723. p. 312. in 12.

Cet Ouvrage est intitulé en Espagnol
El Discreto de Lorenzo Gracian , l'inter-
 prete explique dans la Preface les motifs
 qui l'ont déterminé à traduire ce titre
 Castillan , par celui d'*Homme universel*.
 Quoiqu'il en soit , c'est ici un Ouvrage
 de morale qui contient le portrait &
 le caractere de l'Homme judicieux &
 éclairé dans le commerce du Monde.

F ij A

A l'égard du nom de *Laurenço* que Gracien met à la tête de ce Livre, ce n'est point son véritable nom, il s'appelloit Baltasar. *Laurenço* est un nom simulé, il ne faut, dit le Traducteur, que le Sonnet Acrostiche de Dom Manuel de Salinas pour en être convaincu.

Ce Livre est rempli de réflexions judicieuses. Mais le public auroit souhaité que l'Interprete eût éclairé son original par un plus grand nombre de notes utiles, & souvent nécessaires. Par exemple, le premier chapitre a pour titre *l'Esprit & le Genie*. Une note qui nous auroit donné la définition de l'un & de l'autre auroit mieux fait comprendre les pensées de l'original.

Nous ne sçaurions donner une idée plus exacte de ce Livre, qu'en disant qu'il est de Balthasar Gracien, Philosophe Moral, qui joignoit beaucoup d'esprit & de réflexion à beaucoup d'expérience. Voici quelques-unes de ses pensées telles que l'Interprete les a traduites, & que nous prenons sans choix.

» Les hommes timides tremblent d'en-
 » treprendre quoi que ce soit de leur
 » propre mouvement ; toujours indécis
 » sur ce qu'ils doivent faire ou même
 » vouloir, ils mettent, pour ainsi dire, en
 arbitrage,

arbitrage , & leur esprit , & leur liber-
té , avec un plein pouvoir à quiconque
de les conduire. «

C'est une glorieuse situation que de
pouvoir s'orner de ses malheurs & de
ses défauts même. Lorsqu'un homme
sait prévenir avec franchise sur les uns,
ou sur les autres , il ferme la bouche
à quiconque , & se trouve à l'abri du
reproche. «

Chaque siècle donne toujours des
hommes d'un caractère à perpétuer la
science propre dans le commerce du
monde. Le nôtre en compte qui valent
peut-être autant de ce côté-là que nos
anciens. Ceux-ci je crois n'ont guere
d'autre avantage sur nous que d'être
venus les premiers , & de n'être plus. «

Le premier objet de l'érudition agréa-
ble & d'usage , est ce qui se passe ac-
tuellement dans le monde , c'est l'état
des Cours Etrangères , les divers Thea-
tres de la Fortune , les usages & les
mœurs des différens pays , les ressorts
& les intérêts qui font agir aujour-
d'hui les plus remarquables actions des
Princes & des Grands , les événemens
singuliers de la politique , les principes,
les effets , & les merveilles de la na-
ture , les injustices , les revers , & les
caprices singuliers du sort , &c. «

» La partie du sçavoir qui distingue
 » davantage l'honnête homme, c'est la
 » connoissance parfaite des grands, des
 » premiers Acteurs sur la Scene de ce
 » monde; il sçait quel rôle ils jouient, &
 » comment ils s'en acquittent, par quels
 » motifs, & par quels endroits ils sont
 » blâmez & applaudis, &c.

» Un Prince inégal passe en une heure
 » du blanc au noir pour mortifier, ou
 » pour gratieuser, sans qu'aucun motif
 » l'engage à une partie de la disjonctive
 » plutôt qu'à l'autre.

» Il y a des gens qui ont comme un
 » sceau sur le cœur, où leurs sentimens
 » restent enfermez jusqu'à s'y pourrir,
 » pour ainsi dire.

» Je m'imagine que quiconque plaît
 » fante toujours n'est pas véritablement
 » un homme.

» L'affectation déplaît à l'extrême
 » dans le plaisant, parce qu'elle est alors
 » au dernier degré du fade & du plat.

» Il y a des gens qui se loient à tout le
 » monde, amis & serviteurs du genre
 » humain, &c.

» Il y a des hommes asservis à toutes
 » les impressions de l'humeur, & par con-
 » séquent susceptibles de toute disjonc-
 » tive.

» En parlant de ces hommes à humeur,
 l'inter-

L'Interprete se sert du terme d'*Humoriste*, pag. 157. 160. &c.

Quoiqu'il en soit , lorsqu'on se trouve avec quelque Humoriste outré , on est communément surpris de ses fréquentes incartades. «

Etre Humoriste , c'est dépendre de son humeur , & en suivre l'impression sans aucun égard. Chaque chose dans l'ordre de l'Art , aussi bien que dans celui de la nature a sa place marquée , ne l'y mettez pas , elle choque , mettez l'y , elle plaît. «

Les différentes maximes de morale qui sont répandues dans ce livre , le font aller de pair avec les Réflexions de M. de la Rochefoucault , & les caractères de la Bruyère.

Il a semblé à quelques lecteurs que l'Interprete auroit pû ôter la forme de Dialogue à quelques chapitres , où Gracien introduit des interlocuteurs , il n'y avoit pour cela qu'à retrancher leurs noms. Car comme les interlocuteurs sont toujours de même avis , leur conversation ne forme qu'un Discours suivi , par exemple , en parlant d'un homme qui a joint l'étude & les réflexions , à l'expérience & à l'exercice. Dom Manuel dit qu'un homme parvenu à ce point ne sçauroit être apprécié. L'Auteur répond qu'il est «

F iiij au

» au dessus de toute l'estime que nous en
 » pouvons faire. Dom Manuel replique
 » avec admiration qu'il y a à gagner avec
 » lui, si l'on est assez heureux pour ob-
 » tenir son amitié, &c. tous les autres
 Dialogues sont précisément dans le
 même goût, il n'y a qu'à lire de suite
 sans s'arrêter aux noms des interlocu-
 teurs, & l'on trouvera un discours sui-
 vi, fort sensé & fort bien écrit.

TRAITE' HISTORIQUE des Thea-
 tres Espagnol, Portugais, Italien, An-
 glois, Allemand, Flamand, Vallon, &
 Hollandois, où l'on fait connoître les
 Auteurs & les ouvrages de ces Nations,
 par le catalogue & l'extrait de leurs
 Pieces.

L'Auteur de ce projet prie ceux qui
 ont des Poëmes Dramatiques en ces sor-
 tes de langues, de vouloir les lui com-
 muniquer par le moyen de l'adresse du
 Mercure : De quoi il leur marquera sa
 reconnoissance en temps & lieu.

On apprend de Rome que la Congre-
 gation del'Inquisition, après s'être assem-
 blée en presence du Pape, & avoir pris
 l'avis des Professeurs en Theologie, &
 des Qualificateurs du S. Office, con-
 damna au commencement de l'autre mois,
 l'Histoire

l'Histoire Civile du Royaume de Naples, imprimée cette année à Naples, chez N. Nafò, en 4. vol. divisez en 40. livres, & composée par M. Pierre Gianne, Jurisconsulte, & Avocat de la même Ville, comme contenant plusieurs propositions fausses, téméraires, scandaleuses, séditions, erronées, schismatiques, impies, herétiques, & injurieuses par différentes calomnies à tous les ordres de l'Eglise, & à toute l'Hyerarchie Ecclesiastique, & principalement au S. Siege Apostolique: ce Decret en défend la lecture, & ordonne d'en rapporter les exemplaires aux Evêques, & aux Inquisiteurs, sous les peines qu'il plaira au Pape de prononcer contre les contrevenans.

Le 17. Juin dernier, les Jesuites de Lisbonne, firent représenter un Acte d'Humanité dans la grande salle de leur College. Le Pere François Froes, Professeur de la seconde Classe de Rhétorique, en fit l'ouverture par un discours très-éloquent qui fut suivi d'un concert d'Instrumens. Sept jeunes Rhétoriciens parurent ensuite, representans sept Ambassadeurs de l'Empire de Minerve, qui venoient proposer un Commerce de Littérature au Prince du Bresil, à l'honneur

F v duquel

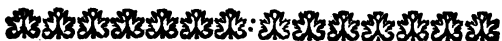
Le 22. l'Académie Royale de l'Histoire s'assembla pour faire la lecture d'un discours d'Eloquence , composé à l'occasion de la Fête de S. Jean-Baptiste , dont le Roy de Portugal porte le nom.

On a frappé deux sortes de Medailles , pour être distribuées au peuple , lors du Couronnement de l'Empereur , & de l'Imperatrice , qui doit se faire à Prague , au commencement de Septembre ; l'une représente le Buste du Roy , avec cette Devise au Revers , *Revocas Auguste priora*. L'autre représente le Buste de la Reine , avec cette Devise au Revers , *Regna Jovis conjunx*.

On apprend de Londres que sur la fin de l'autre mois l'Amiral Wager , les Commissaires de la Marine , & un grand nombre d'Officiers de Mer allerent à Deptford voir l'épreuve que le sieur Dunning y fit d'une Machine qu'il a inventée , pour faire aller un Vaisseau contre vent & marée : on fit cette expérience à bord du Vaisseau du Roy d'Angleterre , nommé le Tartare , auquel on fit faire deux miles dans une heure contre le flot.

On

On nous prie de proposer aux Sçavans cette autre question sur la Diplomatique ; *sçavoir si les Chartes qui ne sont point datées , mais munies de sceaux de personnes illustres , dont le temps auquel elles ont vécu n'est pas douteux , peuvent passer pour certains & authentiques.*



S P E C T A C L E S .

L Es Pieces nouvelles que nous avons annoncées , & dont nous avons donné des extraits subsistent encore sur les trois Theatres de Paris. Ainsi nous n'aurons à parler que de l'article suivant , pour ce qui regarde nos Spectacles.

Le 4. de ce mois la grande Tragedie , dont les Jesuites du College de Louïs le Grand , font donner le Spectacle tous les ans par leurs Ecoliers , fut représentée dans la grande cour de ce College , sur un Theatre magnifique qui y avoit été dressé. Quantité de personnes de la premiere qualité s'y trouverent , la beauté , & l'execution de la Piece & du Ballet , satisfirent extrêmement toute l'assemblée , qui étoit très-nombreuse.

Le Ballet , de la composition de M. Fomont , & très-ingenieux , fut dansé

F vj par

par ce qu'il y a de meilleurs Maîtres à Paris, & par plusieurs enfans de qualité qui se firent admirer, entre lesquels on distingua M^r de la Tremouille, de Morremar, de Sourdis, de Riquet, de Popoli, de Livri, Dolgorouski, de Beauvilliers S. Agnan, de Fortiflon, de Carcado, &c.

Ce grand Ballet distingua chaque Acte de la Tragedie, à la fin de laquelle on fit, selon la coutume, la distribution des prix, fondez par le Roy.

Quoique dans la representation, le Ballet ait été confondu dans la Tragedie, nous les separerons l'un de l'autre dans l'extrait que nous en allons faire, & par là nous y mettrons plus d'ordre, & plus de netteté.

Extrait de la Tragedie.

Le sujet de cette Tragedie est tiré du premier Livre des Machabées. On y a ajouté quelque chose de Joseph pour le rendre plus Théâtral. L'ambition de Tryphon, General des troupes de Syrie est le principal motif des incidens de la Piece. Demetrius Roy de Syrie avoit détrôné Alexandre. Cet Alexandre après sa mort laissa un fils appelé Antiochus. Tryphon, ancien soldat d'Alexandre, sous prétexte de vouloir rétablir sur le Trône

Trône de Syrie le fils de son premier Maître ; mais en effet pour s'y asseoir lui-même , pratiqua sourdement les principaux chefs de l'armée , dont Demetrius l'avoit fait General. Il craignit d'être traversé dans cette entreprise par Jonathas , Prince d'Israël , frere & successeur du brave Judas Machabée , & n'osant l'attaquer à force ouverte , il l'engagea , sous une ombre de paix , à congédier ses troupes , & l'ayant fait prisonnier par cet artifice , il demanda cent talens pour sa rançon , & ses deux enfans pour ôtages. Simon , frere de Jonathas ne se douta que trop de la perfidie de Tryphon ; mais il ne laissa pas de lui envoyer les cent talens & les ôtages qu'il demandoit , de peur que le peuple Juif ne l'accusât de laisser germer son frere dans les fers des Syriens pour commander en sa place. Tout ce que nous venons de dire fait l'avant Scene de la Tragedie ; l'action Theatrale va commencer.

A C T E I.

Tryphon s'applaudit de ses ruses avec *Phegor* , son confident , à qui il ouvre son cœur. Par cette premiere Scene les Spectateurs sont instruits de tout ce que nous venons de dire.

Joadab , Emissaire secret de *Tryphon* ,
&

& Apostat Israélite, arrive de Jerusalem où il a négocié la rançon de *Jonathas*, & l'envoi des ôtages. Il rend compte à *Tryphon* de tout ce qui se passe chez les Juifs, & lui annonce l'approche des enfans de *Jonathas*. Il ajoute que *Nabal*, conducteur de ces innocentes victimes reste dans une place frontiere, pour y attendre *Simon*, qui avec de bonnes troupes doit escorter les ôtages. *Tryphon* plus fort en adresse qu'en valeur, ordonne à *Joadab*, son digne Agent, d'aller engager *Nabal* à venir sur le champ avec les ôtage, & de lui faire entendre que pour peu qu'il differe, la vie de *Jonathas* est exposée. *Tryphon* se retire pour aller mettre ses troupes sous les armes.

Joadab & *Phégor*, tous deux méchans, quoiqu'animez par des motifs differens, trament ensemble la perte de *Jonathas* & de ses deux enfans. *Phegor* se retire.

Jonathas vient chercher *Joadab*, dont il a appris l'arrivée, & qu'il ne soupçonne nullement de perfidie. Il apprend de lui-même que *Tryphon* vient de le charger d'aller presser la marche de *Nabal*, avec les ôtages. *Jonathas* tremblant pour ses chers enfans conjure ce traître, de porter *Nabal* à attendre l'arrivée des troupes qui doivent l'escorter. *Joadab* lui promet tout pour ne lui rien tenir, & le quitte

quitté pour aller exécuter les premiers ordres qu'on lui a commis.

Nachor, Officier captif avec *Jonathas*, fait entendre à ce Prince que *Joadab* lui doit être suspect ; mais *Jonathas* rejette ce sage conseil , & se fie d'autant plus à *Joadab* qu'il croit se l'être entièrement acquis , pour lui avoir sauvé la vie depuis peu.

Enfin *Jarbas* , frere de *Tryphon* , informé de tout ce qu'on trame contre *Jonathas* , avec qui il est lié d'une tendre amitié , lui vient ouvrir les yeux sur *Joadab*. *Jonathas* remercie ce genereux ami , & s'en va concerter avec *Nachor* les moyens de se garantir du piège qu'on lui dresse.

A C T E I I.

Quelques mesures que *Jonathas* ait prises avec le fidelle *Nachor* ; il n'a pû empêcher que *Joadab* , déjà parti n'ait exécuté les perfides ordres dont il étoit complice. *Nabal* arrive avec les deux ôtages. Quel Spectacle pour ces tendres enfans de trouver leur pere chargé de chaînes ! & quel surcroît de malheur pour ce pere infortuné de voir ses enfans prêts à partager son sort !

Tryphon vient , il dissimule avec *Jonathas* , & après avoir reçu les cent talens ;
il

il fait des propositions de paix, qu'il sent bien que *Jonathas* n'acceptera jamais. La plus dure de ces propositions, & qui fait fremir *Jonathas* & ses enfans, c'est de rétablir dans le Temple de Jerusalem la Statuë de Jupiter Olympien que les Machabées ont fait abbatre.

Tryphon se retire après avoir protesté à *Jonathas* qu'il ne doit point esperer de paix, ni de liberté qu'il n'ait signé les conditions qu'il vient de lui imposer.

Joadab vient apporter à *Jonathas* le traité à signer. Ce Prince désarmé ne lui peut répondre que par des reproches. Mais ses enfans ont recours à d'autres armes. L'un renverse l'image de Jupiter Olympien, dont on a transporté l'autel en ce lieu pour y faire jurer l'accomplissement du traité; & l'autre, fondant sur *Joadab* l'épée à la main, l'oblige à prendre la fuite.

Nabal allarmé de cet incident va trouver *Tryphon*, pour conjurer l'orage prêt à tomber sur *Jonathas*; & *Nachor* à force de prieres engage le pere & les deux fils à se retirer dans la tente de *Nabal*, qui revêtu du caractère d'Ambassadeur, peut les mettre à couvert d'insulte.

A C T E I I I.

Le General Syrien, outré de colere,
malgré

malgré les prieres de *Nabal*, vient délibérer sur le châtimens dû au pere & aux deux enfans, dans le lieu même où l'attentat a été commis. *Jarbas* & *Phegor* sont choisis pour Juges. Le premier opine au pardon, & le second à la mort. *Tryphon* prend une espece de temperament entre ces deux opinions contraires, & sous ombre de clemence, il ordonne qu'on ne punisse que l'un des deux fils, & qu'on laisse l'option au pere.

Le tendre embarras du pere entre deux enfans également aimez, doit faire une situation très interessante; il ne se détermine pour aucun. *Tryphon* qui a joui de cette cruelle irresolution, se reserve à lui-même le choix de la victime. Il fait arrêter les deux criminels, *Jonathas* les veut suivre; mais le barbare *Tryphon* s'y oppose, & se retire.

Jarbas prévoyant qu'*Achimas* sera condamné à la mort, comme le plus coupable aux yeux du Tyran, tâche de faire entendre à *Jonathas* que du moins, pour le sauver, il auroit dû convenir du tort qu'il a eu d'avoir insulté l'image de Jupiter. *Jonathas* lui soutient que loin de blâmer le zele de son fils, il doit l'approuver hautement, & sur la priere que lui fait *Jarbas* de dissimuler pour quelque temps, il lui répond d'un ton ferme, que

la religion n'est point esclave des temps.

Nabal vient avertir *Jonathas* que *Tryphon* va condamner son fils aîné à la mort, & que peut être son cadet aura le même sort, si le pere avec ses amis ne se hâte de demander leur grace. *Jonathas* ne peut consentir à rien qui démente sa fermeté & sa religion. *Jarbas* l'entraîne malgré lui, & va se mettre à la tête de ceux qui doivent demander grace pour les enfans & pour le pere.

ACTE IV.

Joadab & *Phegor* triomphent d'avoir rendu inutiles toutes les sollicitations qu'on a faites pour obtenir la grace d'*Achimas*. Ils n'ont pû empêcher que *Tryphon* n'ait renvoyé son cadet auprès de son pere. La mort de l'aîné, qui vient d'expier son prétendu crime dans son sang, ne suffit pas à ces monstres. Ils veulent encore les deux victimes qui leur sont échappées. Voici comment ils s'y prennent. Ils font suspendre les habits du malheureux *Achimas* à l'autel de Jupiter Olympien, afin que *Jonathas* à ce lugubre spectacle, perdant toute sa modération s'emporte assez contre *Tryphon* pour mériter la mort. Ce cruel artifice leur réussit. *Jonathas* à la vûe des dépouilles d'un fils immolé, gémit, menace, &
tonne

tonne contre son perfide ennemi : tout est rapporté à Tryphon par des témoins apostez.

Jarbas instruit de la colere de Tryphon , vient prier son ami de s'épargner un nouveau sujet de larmes , en signant le traité. *Jonathas* est inflexible. *Jarbas* le quitte pour aller , s'il lui est possible , suspendre l'Arrest de mort qui va être prononcé contre le dernier fils qui reste à ce pere infortuné , & peut être contre le pere même.

Nabal imagine un dernier moyen pour sauver le pere & le fils , c'est de prendre la fuite sous des habits Syriens qu'il avoit apportez pour en faire present à Tryphon. *Jonathas* ne peut se résoudre à la fuite , & tout ce que *Nabal* peut gagner sur lui , c'est qu'il consente au moins à la fuite de son fils. Le fils y résiste , résolu de perir avec son pere ; mais *Jonathas* qui le veut sauver à quelque prix que ce soit , l'y engage enfin par l'esperance qu'il lui donne que sa presence pourra hâter la marche de l'armée , qui doit venir au secours de son pere.

A C T E V.

Jonathas témoigne à *Nachor* l'inquiétude où il est sur la destinée de son fils.

Ce malheureux fils ne tarde guere à
lui

lui être présenté chargé de chaînes. Il fait à son pere le triste recit de son voyage, de sa prise, & des menaces que Tryphon vient de lui faire, pour tirer de lui le secret de l'entreprise.

Ce qui console *Jonathas*, c'est que *Nabal* n'a pas été pris avec *Masias*, c'est, le nom de son dernier fils.

Jarbas toujours vertueux & genereux; vient témoigner la part qu'il prend à ce nouveau malheur; mais il lui fait entendre que *Joadab* qui en est l'Auteur n'en triomphera pas, d'autant qu'il tient entre ses mains de quoi le perdre.

Tryphon interrompt cette conversation par des emportemens contre *Jonathas*, qu'il menace des plus affreux tourmens, s'il ne lui declare tout le complot de l'évasion de *Masias* & de *Nabal*.

Jonathas écoute ces insolentes menaces avec une noble fierté, & declare à *Tryphon* que s'il recouvre jamais la liberté, il saura bien punir la perfidie & le perfide. Ces dernieres paroles lui coûtent cher. *Tryphon* les fait conduire en prison lui & son fils pour y attendre la mort qu'il leur destine. *Joadab* le presse de prononcer un Arrest qu'il souhaite depuis si long-temps; mais *Jarbas* l'arrête & le confond par la lecture d'une lettre que ce traître a écrite à *Demetrius* con-

tre

tre *Tryphon* lui-même. *Tryphon* reconnoît par le contenu de cette lettre qu'on est toujours trahi par un traître, il fait donner la mort à *Joadab*.

Un courier qui vient annoncer l'approche des troupes Israélites, dont *Nabal* a hâté la marche, acheve de porter *Tryphon* au dernier desespoir. Il ordonne, malgré les prieres & les larmes de son frere *Jarbas*, qu'on aille poignarder *Jonathas* & *Mafias* dans leur prison. L'ordre cruel est exécuté. La Tragedie finit par la fuite de *Tryphon*, qui fait connoître par la frayeur, & par les remords dont il est agité, qu'il n'échappera pas à la colere celeste.

Extrait du Ballet.

Ce Ballet a pour titre *le Temple de la Gloire*. L'Auteur en expose le sujet & la division en ces termes.

La plupart des hommes aspirent à la gloire. Peu en sçavent le vrai chemin, plusieurs s'en écartent par de fausses routes; à peine en est-il d'assez courageux, pour vaincre les difficultez d'une si pénible carrière; encore moins d'assez heureux pour arriver au but. C'est tout le plan de ce Ballet, dont l'ouverture représente les aspirans au Temple de la Gloire, la premiere partie marque les routes qui

γ

y conduisent, la seconde, les routes qui en écartent, la troisième, les perils qu'il faut essuyer sur la vraie route; la quatrième, le bonheur dont on jouit au terme. Le Ballet general propose pour modeles ceux qui sont admis au Temple de la Gloire, à ceux qui prétendent y parvenir.

Les quatre Parties dont nous venons de parler sont encore subdivisées, chacune en quatre autres Parties.

Premiere Partie.

Division.

Routes qui conduisent au Temple de la Gloire.

Subdivision.

1. *Heroïsme des Vertus.*
2. *Genie rare & singulier pour les beaux Arts.*
3. *Et sur tout pour le grand art de bien gouverner.*
4. *Continuité de travaux & d'exploits.*

Seconde Partie.

Division.

Routes qui écartent du Temple de la Gloire.

Subdi-

Subdivision.

1. *Ambition injuste & demesurée.*
2. *Point d'honneur mal entendu.*
3. *Genie mal employé.*
4. *Amour du repos & du plaisir.*

*Troisième Partie.**Division.*

Perils à surmonter dans la carrière de la Gloire.

Subdivision.

1. *Outrages de la Fortune.*
2. *Efforts de l'envie.*
3. *Assauts de la vanité.*
4. *Ateintes d'un seul foible heureux.*

*Quatrième Partie.**Division.*

Avantages qu'on possède au séjour de la Gloire.

1. *Réputation éclatante.*
2. *Admiration generale.*
3. *Memoire transmise aux siecles futurs.*
4. *Immortalité.*

Les différentes entrées de ces Ballets representent des actions historiques convenables au sujet.

Le

Le Ballet est précédé d'un prologue,
dont voici les Acteurs chantans.

La Gloire.

La Vertu.

1. *Aspirant.*

*Chœur des Aspirans au Temple de la
Gloire.*

En voici quelques vers pour en donner
une idée.

La Gloire.

Courez, volez à la gloire,

C'est le doux charme des grands cœurs.

Les Heros asservis à ses attraits vainqueurs

Immortalisent leur mémoire,

Mortels qui voulez vivre au-delà du trépas,

Courez, volez à la gloire,

Cédez à ses divins appas.

*Le chœur des Aspirans repete une partie
de ces vers.*

La Vertu.

Après la gloire & son brillant séjour,

Envain un cœur soupire,

S'il n'est soumis à mon empire,

S'il ne brûle pour moi d'un pur & tendre amant.

La vertu seule a le doux avantage

D'éterniser ses favoris :

Heureux

Heureux les cœurs de ses beautez épris !

La gloire est leur partage ,

La vertu seule a le doux avantage .

D'éterniser ses favoris.

Chœur.

Aimons de la vertu l'heroïque esclavage ,

De ses charmes puissans que nos cœurs soient
épris ,

Heureux ses favoris !

La gloire est leur partage.

Chacun des Aspirans se fait une vertu
de ce qui le flatte davantage. La gloire
& la vertu détruisent la fausse idée qu'on
se fait de ce qui ne merite tout au plus
que le nom de penchant ou de passion.

Le Ballet finit par un mélange de Trom-
pettes & de Musettes. Le chœur des
Aspirans chante ces quatre vers qui
s'appliquent au Roy.

Chœur.

Mêlez , mêlez vos sons , éclatante Trompette ,

Aux paisibles accords de la tendre Musette ,

Pour celebrer avec nos voix

La gloire & les vertus du plus cheri des Rois.



*LETTRE écrite de Londres par un
François, au sujet du Theatre Anglois.*

IL n'y a point de Comedie, Monsieur, comme je vous l'ai déjà dit, qui se conforme plus à celle des anciens, que l'Angloise, pour ce qui regarde les mœurs. Ce n'est point une pure galanterie pleine d'avantures & de discours amoureux, comme en Espagne & en France; c'est la representation de la vie ordinaire, selon la diversité des humeurs, & les differens caracteres des hommes. C'est un Alchimiste, qui par les illusions de son Art, entretient les esperances trompeuses d'un vain curieux : c'est une personne simple & credule, dont la sorte facilité est éternellement abusée : c'est quelquefois un Politique ridicule, grave, composé, qui se concerte sur tout, mystérieusement soupçonneux, qui croit trouver des desseins cachez dans les plus communes intentions, qui pense découvrir de l'artifice dans les plus innocentes actions de la vie : c'est un Amant bizarre, un faux brave, un faux sçavant, l'un avec des extravagances naturelles, les autres avec de ridicules affectations. A la
verité,

vérité, ces fourberies, ces simplicités, cette politique, & le reste de ces caractères ingénieusement formés, se poussent trop loin à notre avis, comme ceux qu'on voit sur notre Theatre demeurent un peu languissans au goût des Anglois; cela vient peut-être de ce que les Anglois pensent trop, & de ce que les François d'ordinaire ne pensent pas assez.

En effet, Monsieur, nous nous contentons des premières images que nous donnent les objets; & pour nous arrêter aux simples dehors, l'Apparent nous tient presque toujours lieu du vrai, & le facile du naturel. Sur quoi je vous dirai en passant, que ces deux dernières qualitez sont quelquefois très-mal-à-propos confonduës. Le facile & le naturel conviennent assez, dans leur opposition, à ce qui est dur ou forcé; mais quand il s'agit de bien entrer dans la nature des choses, ou dans le naturel des personnes, on m'avouëra que ce n'est pas toujours avec facilité qu'on y réussit. Il y a je ne sçai quoi d'interieur, je ne sçai quoi de caché qui se découvreroit à nous si nous sçavions approfondir les matieres davantage. Autant qu'il nous est mal aisé d'y entrer, autant est-il difficile aux Anglois d'en sortir. Ils deviennent si fort maîtres de la chose, à laquelle ils

G ij pen-

pensent , qu'ils ne le sont pas de leur pensée. Pleins de leur esprit , quand ils possèdent leur sujet , ils creusent encore où il n'y a plus rien à trouver , & passent la juste & naturelle idée qu'il faut avoir , par une recherche trop profonde.

Les gens du meilleur entendement sont les François qui considerent les choses avec attention , & les Anglois qui peuvent se détacher de leurs trop grandes meditations pour revenir à la facilité du discours , & à une certaine liberté d'esprit , qu'il faut toujours posséder , s'il est possible. Les plus honnêtes gens du monde sont les François qui pensent , & les Anglois qui parlent. Une difference considerable qui se trouve entre nôtre Comedie & la leur , c'est qu'attachez à la regularité des anciens , nous rapportons tout à une action principale sans autre diversité que celle des moyens qui nous y font parvenir.

Il faut demeurer d'accord qu'un événement principal doit être le but & la fin de la representation dans la Tragedie , où l'esprit sentiroit quelque violence dans les diversions qui détourneraient sa pensée. L'infortune d'un Roy miserable , la mort funeste & tragique d'un Heros , tiennent l'ame fortement attachée à ces importans objets , & il lui suffit,

suffit , pour toute variété , de sçavoir les divers moyens qui conduisent à cette principale action ; mais la Comedie étant faite pour nous divertir , & non pas pour nous trop occuper , pourvû que le vraisemblable soit gardé , & que l'extravagance soit évitée , au sentiment des Anglois , les diversitez font des surprises agreables & des changemens qui plaisent ; au lieu que l'attente continuelle d'une même chose , où l'on ne conçoit rien d'important , fait necessairement languir nôtre attention.

Ainsi , au lieu de représenter une fourberie signalée , conduite par des moyens qui le rapportent tous à la même fin , ils représentent un Trompeur insigne , avec des fourberies diverses , dont chacune produit son effet particulier par sa propre constitution. Comme ils renoncent presque toujours à l'unité d'action , pour représenter une personne principale , qui les divertisse par des actions differentes , ils quittent souvent aussi cette personne principale , pour faire voir diversement ce qui arrive en des lieux publics à plusieurs personnes. Ben. Johnson en a usé de la sorte dans Bertholomew-Fair.

On voit à Londres quelques Pieces , où il y a comme deux sujets , qui entrent si ingenieusement l'un dans l'autre , que

l'esprit des spectateurs qui pourroit être blessé par un changement trop sensible, ne trouve qu'à se plaire dans une agreable varieté qu'ils produisent. Il faut avoïer que la regularité ne s'y rencontre pas ; mais les Anglois sont persuadez que les libertez qu'on se donne pour mieux plaire, doivent être préférées à des regles exactes, dont un Auteur sterile & languissant se fait un art d'ennuyer.

Il faut aimer la regle pour éviter la confusion, il faut aimer le bon sens qui modere l'ardeur d'une imagination allumée ; mais il faut ôter à la regle toute contrainte qui gêne, & bannir une raison scrupuleuse, qui par un trop grand attachement à la justesse, ne laisse rien de libre & de naturel. Ceux que la nature a fait naître sans génie, ne pouvant jamais se le donner, donnent tout à l'art qu'ils peuvent acquerir ; & pour faire valoir le seul merite qu'ils ont d'être reguliers, ils n'oublient rien à décrier les ouvrages qui ne le sont pas tout-à-fait. Pour ceux qui aiment le ridicule, qui prennent plaisir à bien connoître le faux des esprits, qui sont touchez des vrais caracteres, ils trouveront les belles Comedies des Anglois, selon leur goût, autant & peut-être plus qu'aucunes qu'ils ayent jamais vûes.

A

A l'égard des mœurs, s'il en faut croire M. Colier, (a) dont je vous ai déjà parlé, Aristophane, tout libertin, & tout obscene qu'il est pourroit être proposé à nos Poètes, comme un exemple rare de modestie. Rien n'est plus propre à inspirer l'Atheïsme, que la maniere indigne, dont ils traitent les plus saintes loix du Christianisme. Les juremens sont si frequens sur les Theatres d'Angleterre, qu'on n'y entend presque autre chose. Les Heros & les gens du commun ont continuellement à la bouche les plus horribles blasphêmes. A les entendre il n'y a ni Providence, ni misericorde, ni justice en Dieu; on tâche par-là de détruire jusqu'aux notions les plus communes de la divinité.

Du temps de Jacques I. le Parlement voulant remedier aux desordres du Theatre, défendit aux Poètes sous de grièves peines de parler dans leurs Comedies des mysteres de la Religion. Cette défense eut son effet: les Poètes devinrent beaucoup plus réservés sur cet article, & ce n'a été que vers le regne de Charles II. que le déreglement reprit le dessus. On vit alors l'Ecriture Sainte tournée en ridicule, la vertu méprisée, & la Religion

(a) *Dans sa Critique du Theatre Anglois.*

même jouée publiquement sur les Theatres de Londres.

Il est temps de vous parler des Auteurs & des Pieces , sur lesquelles vous me demandez des éclaircissemens.

Le Duc de Buckingham vivoit sous Charles II. Il ne faut pas oublier une fameuse Piece de ce grand personnage , puisqu'il n'a , je crois, composé que celle-là. Elle est intitulée *Rehearsal* , c'est-à-dire , *Repetition* , Comedie en Prose. C'est une Critique fine de la plûpart des Pieces de Theatre qui étoient le plus en vogue du temps de ce Duc , & sur-tout de celles du Poëte *Dryden*. Le Heros de la Piece est un Poëte entêté de son merite , qui fait repeter à des Comediens une Piece de sa façon , où il tombe dans mille fautes grossieres , dont un spectateur , homme de bon sens , tâche de le corriger poliment ; mais que l'Auteur défend à cor & à cri. Et ce sont précisément les fautes que *Dryden* , & d'autres Poëtes avoient déjà commises. Il regne dans toute cette Piece une raillerie fort réjouissante , pour ceux qui sçavent les Pieces qu'on y attaque. *L'Impromptu de Versailles* de Moliere , peut donner quelque idée de cet ouvrage ; mais ces deux Pieces sont au fond si differentes qu'on ne sçauroit dire que l'une ait été faite à l'imitation de l'autre. Il

Il a pourtant , je crois , fait une autre Piece intitulée *les Hazards* , qui a été représentée avec applaudissement.

On voit du Chevalier Steel , Auteur du *Spektateur* , qu'on a traduit sous le nom du Socrate moderne , un volume imprimé de ses Pieces de Theatre , en prose , mêlé de vers. On prétend qu'il a plus consulté le goût du parterre Anglois , que les regles de la sagesse & de la modestie. Celles de ses Comedies qu'on jouë le plus sont , *les Funerailles* ou le chagrin à la mode ; *le Tendre Mari* , & *l'Amant Manteur* , ou l'amitié des Dames.

M. Addison , mort depuis quatre ou cinq ans , passe parmi les Anglois pour un Poëte du premier Ordre. On regarde sa Tragedie de *la mort de Caton* , comme un chef-d'œuvre. Armand du Bourdieu en avoit entrepris une traduction en vers François , qui n'a point paru. On en voit une autre en prose qu'on attribue à M. Boyer. Le public redemande souvent cette celebre Piece. Il est aussi Auteur de la Tragedie de *Scipion* , & d'un Opera qui a réüssi , intitulé *Rosemonde* , aussi bien que d'un très-beau Poëme sur la campagne d'Hoghsiet. Il a fait imprimer un voyage d'Italie fort estimé , & on prétend qu'il est l'Auteur de la meilleure partie du livre intitulé *le Spektateur* ,

G v dont

dont tout le monde connoît le merite ;
& dont je viens de parler.

Dans la Comedie de la Femme poussée à bout , du Chevalier Vanbrugh , une personne de qualité , mariée à un brutal , se retire dans le coin d'un jardin exprès , pour résister foiblement aux efforts d'un Galant aimé ; elle est toute prête à succomber ; mais malheureusement des fâcheux surviennent , & rendent sa bonne volonté inutile. Le Theatre Anglois est si libre , pour ne pas dire licentieux , que plusieurs Auteurs charmez d'un incident si ingenieux , ont trouvé à propos de le piller , & d'en embellir leurs productions Theatrales ; d'autres pour ne pas passer pour Plagiaires sont allez plus loin.

Dans la *Femme provoquée* , autre Comedie de cet Auteur , une Heroïne dit , que la vertu n'est qu'un âne , & qu'un galant homme vaut cent fois mieux qu'elle. R..... ou la vertu en danger , est encore une Comedie du Chevalier Vanbrugh.

Coely Cyber , Poète Dramatique , & excellent Acteur Comique du Theatre Royal de Drury-Lane , est Auteur du *Mary negligent* , excellente Comedie en prose , où l'Auteur joue lui-même le principal rôle d'une maniere inimitable. Il a fait d'autres Pieces qui ont eu du succès , comme le *Galant doublement amoureux* ,
ou

ou la guerison d'une belle malade ; *la derniere ressource de l'Amour*, ou le sot à la mode , en prose ; *l'Amour fait l'Homme*, ou *la fortune d'un impertinent*, Comedie en prose mêlée de chants & de danses. Je suis , &c.



NOUVELLES E'TRANGERES.

De Petersbourg , ce 8. Juillet 1723.

LA Flotte du Czar sortie depuis quelques jours du Port de cette Ville , & de celui de Cronslot , s'est divisée en deux Escadres , commandées par le Comte Apraxni & par le Comte de Gordon. Elle s'est exercée à différentes Manœuvres le long des côtes du Duché de Finlande. On a détaché les gros vaisseaux devenus inutiles dans les exercices , faute d'un nombre suffisant de Matelots experimentez.

M. Berruchef , chargé des affaires du Czar à la Cour de Suede , a envoyé ici un courier qui y a apporté la nouvelle du consentement accordé par les quatre Etats de ce Royaume au titre d'Empereur de Russie , demandé par le Czar , & à celui d'Altesse Royale , demandé par le Duc d'Holstein & qu'ils avoient aussi

G. vj. unan-

unanimement approuvé tous les articles du Traité de paix de Nyfadt.

Les Amiraux & les autres Officiers de Marine ont reçu ordre de se rendre à bord de la Flote qui a été renforcée de trente Galeres, sur lesquelles on a embarqué des troupes, dont le commandement a été donné au Lieutenant General de Bolsne.

De Stokolm, ce 25. Juillet.

ON avoit écrit de Coppenhague que la Flote alloit être désarmée, à l'exception de quelques Fregates qu'on devoit employer à garder les côtes du Royaume.

Mais de nouvelles lettres nous apprennent que l'exécution des ordres donnez pour ce désarmement avoit été retardée, & que les Vaisseaux avoient été pourvus de vivres pour trois mois, & que depuis peu leur nombre avoit été augmenté de trois Vaisseaux de guerre, & de trois Prames, & que le commandement en avoit été donné à l'Amiral Judiker.

Le 20. Juillet l'Assemblée generale des Etats, résolut que les Ministres Etrangers auroient ordre de se retirer hors de la Ville avec leurs familles, lorsque la nation seroit obligée de proceder à une élec-

D'A O U S T 1723. 371

élection après la mort de leurs Majestez.

On écrit de Coppenhague que le Czar avoit fait demander au Roy de Dannemark qu'il lui accordât le titre d'Empereur de toute la Russie ; que les Vaisseaux Moscovites eussent la liberté de passer le Sund sans payer aucun droit.

Que Sa Majesté Danoise rétablît le Duc d'Holstein dans la possession de tous ses Etats , & qu'il lui restituât la Forteresse de Toningue dans l'état qu'elle est actuellement.

De Dantzich , ce 16. Juillet.

LEs Magistrats de cette Ville ont reçu des lettres du Roy de Pologne , par lesquelles Sa Majesté leur marque qu'elle avoit donné ordre à vingt Compagnies Polonoises qui étoient en quartier près de Marienbourg , de se rendre dans les environs de cette Ville pour la secourir en cas de besoin , & de ne point s'allarmer des bruits qui se débitent au sujet des desseins du Czar.

Le Major General Bertuchef , Grand-Maître de la Maison de la Duchesse Doüairiere de Curlande , arriva ici la semaine dernière avec une commission particulière du Czar , pour proposer au Duc
Ferdi-

Ferdinand de Curlande un Traité concernant la succession de ses Etats.

On écrit de Podolie que les Turcs continuoient de construire plusieurs Forts sur les frontieres de l'Ukraine, & de de Varsovie, que le Primat du Royaume avoit reçu avis de Rome, que le Pape avoit promis de le comprendre dans la premiere promotion que fera sa Sainteté pour les Couronnes.

Le voyage que devoit faire à Varsovie le Roy de Pologne, est retardé jusqu'à l'année prochaine, & le bruit court presentement que Sa Majesté ira trouver l'Empereur à Prague.

On écrit de Constantinople que suivant les avis de Perse, le Rebelle Mirweits, tâchoit de se fortifier dans la possession de ce Royaume, sans songer à faire de nouvelles conquêtes. On dit que le fils du Sophi se tient toujours à Tauris, où il assemble le plus de monde qu'il peut, pour vanger son pere, & se soustraire à la tyrannie de l'usurpateur.

De Vienne, ce 1. Aoust.

LE douze Juiller, les deux Princes, fils du Prince Ragotski, partirent de cette Ville pour aller prendre possession des Fiefs que l'Empereur leur a donnez

nez dans le Royaume de Naples, & dans la Sicile.

Le Cardinal de Saxezeits partit d'ici le 24. Juillet pour aller reprendre à Ratibone les fonctions de principal Commissaire de l'Empereur à la Diette de l'Empire.

On écrit de Milan que le dix Juillet le feu avoit pris dans le Saghetto, près du Grand Hôpital, à un grand nombre de Barques, chargées de Bois, de Charbon, & autres matieres combustibles qui avoient été réduites en cendre, & qu'il s'étoit communiqué par la violence du vent à six des plus belles Maisons de la Ville. La perte causée par cet incendie monte à plus de quatre cens mille livres.

L'Empereur ayant parti de Vienne le 19. de l'autre mois, pour se rendre à Prague, avec l'Imperatrice & les Archiduchesses ses filles, arriva le 23. à Pirnitz.

Le 24. l'Empereur y reçût le serment de fidelité du Comte François Ferdinand de Kinski pour la Charge de Grand Chancelier du Royaume de Bohême, du Marquisat de Moravie, & du Duché de Silesie, à laquelle il a été nommé depuis la mort du Comte de Schlitch. S. M. Imperiale monta ensuite à cheval, & se rendit en grand costege dans l'Eglise des

Mini-

Minimes, où elle entendit la Messe qui fut célébrée pontificalement par le Comte d'Eck, Doyen de Gros-Messritz. Vers le midy l'Empereur & l'Imperatrice dînèrent en public avec les Archiduchesses. Après le repas l'Imperatrice étant rentrée dans son appartement avec ses Dames, elle détacha de sa coëffure un bouquet de diamans, dont elle fit présent à la Comtesse de Collalto, en la remerciant des soins qu'elle s'étoit donné pour la recevoir. Leurs M. Imp. allerent ensuite coucher à Iglaw, sur les confins du Marquisat de Moravie; mais les Archiduchesses ne partirent de Pirnitz que le 25. pour aller rejoindre l'Empereur à Jenikaw, terre située à l'entrée du Royaume de Bohême; leur M. Imp. y furent complimentées au nom des Etats de Bohême, par le Comte de Schafgotsch, Grand Chambellan, & par le sieur Marquard, sous-Chambellan. L'après midy l'Empereur continua sa route, & arriva le soir à Deutschembrod. Le 26. L. M. allerent dîner à Haabern, le soir elles coucherent à Goltisch-Jenickaw, où elles furent encore complimentées au nom des Etats du Pays par le Comte Joseph de Wurmb, Juge suprême du Royaume, & par le Comte François de Pettingh, qui en est un des Lieutenans de Roy. Le

27. l'Empereur , & l'Imperatrice se rendirent à Neühoff , où leurs Majestez passerent en arrivant au milieu d'une double haye de 600. travailleurs aux Mines , uniformement habillez , ayant à leur tête le sieur de Laver , Conseiller Imperial de la Chambre de Bohême ; après le dîner , elles furent complimentées par le Comte de Ischernin , Juge suprême Feodal du Royaume. L'Empereur & l'Imperatrice souperent dans la galerie du Château , dans laquelle il y eut un concert de quatre Lutz , entremêlé des fanfares de plusieurs Trompettes , placées dans les jardins , dont le parterre & les bosquets étoient illuminez de plus de 15000. pots à feu. Le 28. le Comte de Pachtá qui avoit eu l'honneur de recevoir l'Empereur & l'Imperatrice sur ses terres pour la troisième fois , eut celui de baiser la main de L. M. I. qui lui donnerent des témoignages publics de leur satisfaction ; après quoi L. M. Imp. partirent pour aller coucher dans un endroit peu considerable , d'où elles arriverent le 29. au soir à Brandeis , Maison de plaisance des Rois de Bohême , qui est située sur l'Elbe.

Le 30. après midy L. M. Imp. accompagnées des Archiduchesses , arriverent à Prague sur les cinq heures. L'Em-
pereur

pereur avoit eu dessein d'y faire son entrée à cheval , & les habitans de l'ancienne , de la nouvelle , & de la petite Ville avoient fait preparer un magnifique Dais de drap d'or , orné de crespines & de festons , & surmonté de huit Aigles d'argent doré ; mais la pluye continuëlle déterminâ S. M. I. à la faire en carosse dans l'ordre suivant. Deux des quatre Compagnies de Carabiniers du Regiment de Caraffe à cheval , leurs Etendars déployez & Trompettes sonnantes , marcherent à la tête du cortege ; ils furent suivis d'une compagnie de Bourgeois de la petite Ville , d'une autre de la Ville-neuve , & d'une troisième de l'ancienne , tous à cheval , & vêtus uniformement , mais de couleurs différentes & galonnez d'argent. Après eux venoient plusieurs carosses à six chevaux où étoient les Chambellans de la Clef d'or de l'Empereur , & quelques-uns de ses Ministres & Conseillers d'Etat. Les douze Trompettes de S. M. I. marchaient avec leur Timballier immédiatement devant un des carosses de l'Empereur , dans lequel étoient ses principaux Ministres ; ce carosse étoit entouré , & suivi d'un grand nombre d'Heyduques , d'Estafiers & de Valets de Pied. L. M. Imp. parurent ensuite dans un superbe carosse fait en forme

me de Pavillon Turc , derriere lequel
 marchoient leurs Pages à cheval. Les
 deux Archiduchesses , accompagnées de
 leur premiere Gouvernante , étoient dans
 un autre carosse , suivi des Archers de la
 Garde , à cheval , de huit autres caros-
 ses à six chevaux , & des deux autres
 Compagnies des Carabiniers du Regi-
 ment de Caraffe. L. M. Imp. furent
 complimentées en arrivant par les Dé-
 putez des trois Villes , le Bourgeois-Mes-
 tre de l'ancienne portant la parole , se
 mit à genoux pour en presenter les clefs
 à l'Emp. qui les remit entre les mains des
 Magistrats. A l'entrée de l'ancienne Ville
 L. M. I. ayant été complimentées par le
 Recteur de l'Université , à la tête des
 Docteurs des quatre Facultez , elles trou-
 verent quatre Compagnies de Bourgeois
 sous les armes , à l'entrée du Pont qui
 joint cette partie de la Ville à la petite ,
 & à la porte de celle-ci , quatre autres
 Compagnies , dont une étoit composée
 des habitans de Hraſtchin , colline au
 haut de laquelle est situé le Château
 Royal. L'Empereur y reçût en arrivant
 les complimens du Comte de Wirttby ,
 Grand Burgrave qui lui en remit les
 clefs , il se rendit ensuite avec l'Impera-
 trice & les Archiduchesses à l'Eglise Me-
 tropo-

ropolitaine de S. Vite , à la porte de laquelle il fut reçu & complimenté par le Comte de Kiembourg , Archevêque , à la tête du Chapitre , & accompagné des Evêques de Leutmeritz , de Konisgraetz , & d'Olmartz , ses suffragans : ce Prélat presenta l'Eau-Benite , & la Croix à baiser à L. M. I. & aux Archiduchesses , qui marcherent ensuite sous un Dais vers le chœur. Le *Te Deum* y fut chanté par la Musique de l'Empereur , au bruit de plusieurs salves d'artillerie , & des acclamations d'une multitude prodigieuse de peuple qui remplissoit l'Eglise & la Place.

On apprend de Berlin que le Duc de Saxe Eysenach a accordé à la Princesse hereditaire , en qualité de Princesse de Prusse , & de Margrave de Brandebourg , le titre d'Altesse Royale , avec la permission de se servir du cachet qui lui a été donné ici , lorsqu'elle écrira à cette Cour. Sur ce cachet on a posé les armes de Prusse & de Brandebourg à la droite de celles d'Eysenach ; mais lorsqu'elle écrira dans le Pays d'Eysenach , & autres endroits , elle emploiera le cachet sur lequel les armes de Saxe-Eysenach sont posées à la droite de celles de Prusse & de Brandebourg.

De

De Londres , ce 7. Aoust.

LE 9. Juillet on conduisit de la Tour au Camp d'Hydepark un train d'artillerie de 21. pieces de canon , qui furent escortées par un détachement considerable.

M. le Duc de Wharton s'est déclaré l'Auteur du *veritable Breton* , feuille volante qu'on débite ici toutes les semaines , & dans laquelle on a trouvé des réflexions sur le gouvernement , qui ont obligé les Lords Justiciers de s'assembler plusieurs fois , & d'écrire au Roy à ce sujet.

Le Parlement d'Irlande a été prorogé jusqu'au 9. Septembre prochain.

Le trois Aoust après-midy on repeta dans le Port de Deptfort l'experience déjà faite d'une manœuvre , avec laquelle on peut entrer dans quelque Port. que ce soit malgré le vent & la marée contraires.

De la Haye , ce 9. Aoust.

LE Ministre de la République à Copenhague a écrit à leurs Hautes Puissances que les Ministres du Roy de Dannemark retardoient par de nouvelles difficultez la Negociation du nouveau Regle-

Règlement des droits que les Vaisseaux Hollandois doivent payer au passage du Sund , & qu'ils prétendoient qu'avant que de rien statuer, les troupes Danoises qui ont été au service de la République pendant la dernière guerre , fussent payées de tout ce qui leur est dû. On assure même qu'ils offrent une remise de 2. pour cent si l'Erat veut faire ce paiement avant la fin du mois de Septembre prochain.

On mande de Francfort que les différens du Duc de Wirtemberg-Stugard avec le Duc Charles Frederic de Wirtemberg-Och , au sujet de la succession du feu Prince de Montbelliard avoient été terminez à la satisfaction de l'un & de l'autre.

De Madrid, ce 29. Juillet.

ON a reçu avis de Barcelone que l'Escadre commandée par le Marquis de Masi étoit rentrée dans le Port de Malaga , sans avoir rien fait de considerable depuis son départ de Cadix , d'où la Flote destinée pour la nouvelle Espagne, est partie le 10. Juillet au matin , sous l'escorte de trois Vaisseaux de guerre , commandez par Don Antoine Serrano , Chef d'Escadre.

Le Roy a accordé à la Chambre du
Com-

Commerce de Seville un délai extraordinaire de dix jours pour recevoir les Souscriptions des Etrangers qui veulent prendre interest sur la Flote qui doit partir cette année pour les Indes Occidentales.

Toutes les troupes qui gardoient les passages du côté des frontieres de France ont reçu ordre de se rendre dans leurs anciens quartiers, & le commerce est entierement rétabli entre les sujets des deux Couronnes. On écrit de Cadix qu'il y est arrivé des matieres d'or & d'argent, & des marchandises pour plus de dix millions de Piaftres, tant pour le compte du Roy, que pour celui des particuliers.

De Naples, ce 15. Juillet.

LE Cardinal Viceroy ayant reçu des nouvelles certaines de l'entiere cessation du mal contagieux dans les Provinces Meridionales de France, a fait publier un nouveau Reglement pour l'entrée des Marchandises qui en viennent.

Le 26. Juin le Mont Vésuve commença à jeter des flâmes, des cendres, & beaucoup de matieres bitumineuses, qui causerent de grands dommages aux Villages des environs; on a senti des secousses de tremblement de terre auprès de *Rocca Musiva*. Le 13. Juillet ce fleau

seau continuoit encore avec des mugissemens effroyables dans la montagne, qui ont redoublé la consternation.

On mande de Turin que le trois de Juillet le Senat fit publier le nouveau Reglement des loix civiles & criminelles que le Roy a fait rediger dans un ordre nouveau, & qui a été imprimé en deux colonnes, l'une Françoisé, & l'autre Italienne; il est divisé en cinq livres; on en doit publier incessamment un sixième qui contiendra les Reglemens qui concernent les Domaines & Fiefs.

De Rome, ce 22. Juillet.

LE 28. de Juin, veille de la Fête de S. Pierre & S. Paul, le Pape se rendit l'après-midy à l'Eglise de S. Pierre, pour les premieres Vêpres de la Fête, après lesquelles Sa Sainteté fut portée près le grand Benitier, où elle reçût la Haquenée qui lui fut présentée, avec les ceremonies ordinaires, par Don Fabrice Colonne, Grand-Connétable du Royaume de Naples, & Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur pour cette ceremonie. Le Cardinal Cienfuegos avoit fait avertir tous les vassaux du Royaume de Naples, & du Duché de Milan de se grouver à la Cavalcade du Connétable.

Plu-

Plusieurs d'entre eux , principalement ceux qui ont ici le titre d'Excellence , tâcherent de s'en excuser ; mais il leur fit entendre que l'Empereur vouloit être obéi. Le Prince de Sainte Croix s'y détermina , & il marcha le premier à la tête de cette Cavalcade , précédé des gens qui composent son anti-chambre , à cheval , d'une nombreuse & magnifique livrée , de quatre Pages à pied , & ayant un de ses Officiers qui portoit derrière lui l'Ombrelle levée , mais pliée.

Le Duc de Bracciano Odescalchi le suivit à 50. pas , avec un semblable cortège , & après lui parurent le Duc Strozzi , le Duc Caffarelli , & le fils du Duc Cesarini. Le reste de la Noblesse qui étoit allée monter à cheval chez le Duc de Guadagnola , ayant fait cortège aux deux neveux de S. S. jusqu'au Palais du Connétable , elle se retira comme l'année dernière , sans vouloir l'accompagner ; le Cardinal Cienfuegos en a témoigné quelque chagrin , & le bruit court qu'il a dessein de faire abolir dorénavant cette cérémonie.

Le Duc de Baviere a fait demander à Sa Sainteté un Bref d'Eligibilité à l'Evêché de Liege pour l'Evêque de Munster , son fils , qui est déjà Coadjuteur de Cologne.

H Le

Le Cardinal Pamphile lassé des querelles des Pensionnaires du College Romani , avec ceux du College Clementin , a envoyé à la Secretairerie d'Etat un Acte, par lequel il renonce à la protection du College Romani , sans en avoir pû être détourné par les sollicitations du Chevalier de S. Georges , & du Pere Charles Spinola , frere du Secretaire d'Etat.

Le Cardinal Cienfuegos , chargé des affaires de l'Empereur , continuë de solliciter la Bulle de la Croisade , que Sa Majesté Imperiale souhaite d'obtenir pour lever de nouvelles decimes sur les biens Ecclesiastiques de ses Etats d'Italie.



DIGNITEZ , BENEFICES.
& Charges des Pays Etrangers.

Pologne.

LE Roy de Pologne a donné l'Ordre de l'Aigle Blanc au Prince Georges de Hesse-Cassel.

Allemagne.

M. le Duc Gaetani a été nommé Conseiller d'Etat par l'Empereur.

Le 28. du mois dernier la jeune Comtesse

tesse d'Althan prit l'habit de Religieuse au Convent des Ursulines, à Vienne, en presence de l'Imperatrice Amelie qui étoit accompagnée des deux Archiduchesses.

Le 30. de l'autre mois l'Empereur nomma à Prague Gonfaloniers hereditaires du Royaume de Bohême, le Comte Rodolphe-Joseph Korzensky de Terethau, Conseiller Aulique, & M. Vincelas - Ernest - Marchvart de Hradeck, Lieutenant de Roy, & Assesseur du Tribunal Superieur de Bohême.

Hollande.

Le Comte de Hompech, Gouverneur de Bois-le-Duc a prêté serment en qualité de General de la Cavalerie de l'Etat.

Portugal.

Dona Violante Casimire Manrique, veuve de Don Denys Mello de Castro, a été nommée Daine - d'Honneur de la Reine.

Le deux Juillet on fit à Lisbonne l'Election des Officiers de la Maison de Misericorde, le Cardinal d'Acunha en fut nommé Proviseur, Don Pierre Vasconvallos de Souza, cy-devant Ambassadeur à la Cour de Madrid, fut choisi pour tenir la plume, M. le Comte de Galcas pour

H ij faire

faire la recette des Aumônes, & Don Jean Manuel d'Acosta pour être Major-dome des récompenses.

Espagne.

Don Hyacinthe Balledor a été sacré Evêque d'Orma dans l'Eglise Paroissiale de S. Martin, à Madrid, par Don Jean Camargo, Evêque de Pampelune, & Inquisiteur General, assisté des Evêques de Sion & de Laren.

Le 25. Juillet Don François Antoine Escandon, fut sacré Evêque de la Conception du Chilly, dans l'Eglise des Theatins de Madrid, par l'Evêque de Pampelune, assisté des Evêques d'Osma & de Laren.

Le Comte de Lás Torres a accepté la Viceroyauté de Navarre.

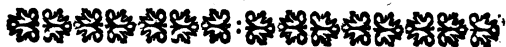
Italie.

Le Cardinal Corsini a été nommé à Rome Député de la Congregation du Concile.

M. Lambertini, Secrétaire de la Congregation du Concile, a ordre de mettre en état pour l'année 1725. les procédures qu'on a commencées depuis long-temps pour parvenir à la Canonisation de plusieurs Saints de différentes Nations, du nombre desquels sont le Bienheureux Stanislas

D'A O U S T 1723. 387

missas Kzoska, Jesuite, le Pelerin Laziozi, & la Bienheureuse Marguerite de Castone du Tiers-Ordre de S. François.



*B A P T E S M E S , M O R T S
& Mariages des Pays Etrangers.*

LE 11. Juillet le Roy de Suede & le Prince Maximilien de Hesse-Cassel, son frere, assisterent aux funerailles du Comte Charles de Gillenstiern, qui furent faites à Stokolm avec beaucoup de magnificence, & au bruit d'une salve generale de l'artillerie.

Le 16. du même mois le Roy & la Reine de Suede honorerent de leur presence la ceremonie du mariage du Lieutenant General Hamilton avec la Comtesse de Flemming, Dame-d'Honneur de la Reine. Cette ceremonie fut faite à Carelsberg.

L'Imperatrice Amelie à fait celebrer à Vienne deux Services, pour le repos de l'ame de la Comtesse Catherine-Marie de Molsrenberg, née Comtesse de Griesdorf, Dame de l'Ordre de la Croisade, morte à Passau le 30. Mars dernier, & de la Comtesse Anne-Elisabeth d'Oxenstern, de la branche des Comtes de Lim-

H iij bourg

bourg Styrum Bronckorst , aussi Dame de l'Ordre de la Croisade , qui mourut à Cologne le 31. May dernier.

Le 18. Juillet à Prague , l'Empereur & l'Imperatrice honorerent de leur presence la ceremonie du Mariage du Comte François-Henry de Schlick , Comte de Passau & de Veiskirken , Chambellan de la Clef d'Or , & Conseiller de la Chancellerie du Royaume de Bohême , avec la Comtesse Marie-Eleonore de Trautmansdorf , Dame - d'Honneur de l'Imperatrice. L'Evêque de Leitmeritz leur donna la Benediction Nuptiale.

L'Amiral de Laval est mort d'une chute de cheval dans sa terre du Comté de Cumberland en Angleterre.

La Princesse , épouse du Prince hereditaire de Hesse-d'Armstad , est accouchée le onze Juillet d'une Princesse.

On a signé à Lisbonne les articles de Mariage de Joachim-Manuel Ribeiro-Soarès , Commandeur de plusieurs Commanderies de l'Ordre de Christ , avec Dona Therese de Meneses , Dame-d'Honneur de la Reine de Portugal , & fille de Don Louïs Baltazar de Silveira , Visiteur de la Maison de sa Majesté Portugaise.

Dona Catherine Gonzague , veuve du Prince Guistimani , mourut le 17. Juillet

let à Bassano , près Venise , dans sa soixante-dixième année.

François - Marie Transi , Evêque de Terramo , est mort à Rome sur la fin du mois passé , âgé de 54. ans.

M. André Hesse , Gentilhomme de la Maison du Roy de Portugal , cy-devant Député du Conseil de Commerce , & Surintendant du Comptoir General , est mort à Lisbonne le 29. Juin , âgé de soixante & treize ans.

Dona Joesphe Coniana , Religieuse de l'Ordre des Trinitaires , est morte à Badajos , âgée de cent vingt-cinq ans.

Le 4. Juillet Don Martin Carraccioli , Duc de Castel-Singro , épousa à Rome Dona Marie Lavinie Buon Compagne , fille de la Princesse Piombino. Le Cardinal Aquaviva leur donna la Benediction Nuptiale dans sa Chapelle , en présence du Chevalier de S. Georges , de la Princesse Clementine Sobieska , son épouse , des Cardinaux Gualtieri , Ottoboni , & de la famille de la nouvelle épouse que le Chevalier de S. Georges regala magnifiquement

Sur le soir la Princesse Piombino donna à toute la compagnie un concert , & un bal dans le bois de la Ville Ludovisia , & ensuite un souper , auquel le Chevalier de S. Georges , & la Princesse , son épouse , se trouverent. H iiii M.

M. Fabrice Massei, Evêque d'Atri & de Penna, dans l'Abruzze Ulterieur, est mort âgé de 87. ans.

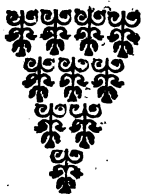
Robert Bertie, Duc d'Ancafter, & de Kestevan, Grand Chambellan, hereditaire d'Angleterre, &c. & l'un des membres de la Societé Royale de Londres, est mort le 6. de ce mois.

Le 22. du mois dernier la Princesse, épouse du Prince Ferdinand de Baviere, est accouchée d'un Prince.

Sœur Anne-Marie de la Trinité, Religieuse du Monastere des Filles de la Trinité de Mocambo, mourut à Lisbonne sur la fin du mois dernier, âgée de cent onze ans.

Le 14. Juillet M. François Ham, Secrétaire d'Ambassade des Etats Generaux, fut assassiné dans sa maison par son Cocher, & par trois autres Scelerats, avec lesquels il avoit comploté de voler le Portrait, enrichi de diamans que Sa M. Catholique lui avoit fait remettre pour M. Colsters, Ambassadeur de leurs Hautes Puissances, qui retourna en Hollande au mois de May de l'année dernière, sans avoir reçu ce present. Ces Assassins étant entrez dans sa chambre sur les dix heures du soir, deux d'entre eux se saisirent de lui, lui jetterent un sac sur la tête, & un troisième le poignarda.

gnarda. M. Ham qui ne mourut de ses blessures que le 16. fit assez de bruit pour être entendu d'une servante qui cria au secours, & comme la maison qu'il occupoit est voisine d'un Corps de Garde, plusieurs soldats accoururent, mais ils ne purent arrêter que le Cocher qu'ils conduisirent en prison. Le Roy ayant été informé de cet assassinat, donna tous les ordres nécessaires pour faire arrêter les autres complices, dont deux ont été pris. Le Cocher doit être executé aujourd'hui, ayant été condamné ce matin à être pendu après avoir eu la main droite coupée, & ensuite attachée à la porte de la maison de son Maître.





EDITS, DECLARATIONS,

ARRESTS, &c.

ARREST du vingt-quatre Novembre 1722. Et Lettres Patentes sur icelui, données à Versailles au mois de Decembre audit an, enregistrées au Parlement de Grenoble le 20. Mars 1723. Qui ordonnent que les Marchands & autres Particuliers de la Province de Dauphiné qui leveront du Sel dans les Greniers, soit pour leur consommation, ou pour le revendre, prendront des Billers, à peine d'être punis comme Faux-Sauniers, & de confiscation du Sel, défendent d'acheter du Sel pour le revendre, de ceux qui l'auront levé dans les Greniers, & aux Privilégiez de vendre le Sel de leur Privilege, à peine de décheance, & de trois cens livres d'amende contre ceux qui l'acheteront.

ARREST du 24. May 1723. Qui casse une Sentence des Elus d'Arques & un Arrest de la Cour des Aydes de Rouen ; & fait défenses aux Habitans de la Ville de Dieppe, de vendre aucuns Vins François, de Liqueurs & autres Boissons par Cruches & Bouteilles, pour être transportez hors la Ville, sans en faire déclaration, & payer les Droits de Quatrième, sous les peines portées par les Reglemens.

ARREST du 28. Juin. Qui permet l'entrée des Drogueries & Epiceries, par le Port de Dunkerque, en observant les formalitez prescrites par l'Arrest.

ARREST

ARREST du même jour. En interpretation de l'Article IV. de l'Arrest du premier Mars 1712. portant Reglement pour le transport des Laines , fils de Sayette , Cottons & autres Matieres , servant aux Manufactures établies dans l'étendue des Ville & Châtellenie de Lille & dans une lieue de la Frontiere de Flandres.

ARREST du 5. Juillet 1723. Qui ordonne que les Communautez Seculieres & Regulieres , qui jouissent de quelques Privileges & Exemptions des droits des Fermes , représenteront au Bureau General desdites Fermes à Paris , copies collationnées des Titres de leurs Privileges.

Et que les Marchandises & Denrées qui seront enlevées ou transportées en consequence desdits Privileges , ne pourront jouir des Exemptions , si elles ne sont accompagnées d'un Certificat des Superieurs , ou Agens desdites Communautez , lesquels seront remis aux Receveurs des premiers Bureaux de passage.

ARREST du 6. Juillet 1723. Qui déboute les sieurs Montuy & Caluet Negocians de la Martinique , de leur demande en restitution des droits de quarante sols par cent pesant de Sucres bruts par eux renvoyez en Irlande , d'où ils ont rapporté du Boeuf salé.

ARREST du 12. Juillet. Qui condamne les Maire & Echevins de la Ville de Bourges en 100. livres d'amende , pour n'avoir pas fourni les Rôles de dénombrement des Habitans de ladite Ville , dans la forme prescrite par l'Arrest & Lettres Patentes des 25. Juillet & premier Aoust 1719.

ARREST dudit jour. Qui ordonne qu'à la diligence de Charles Cordier chargé de la Regie des Fermes Generales, il sera construit une Maison à la Rapée à Paris, pour servir de Bureau & de Logement aux Commis. Permet audit Cordier de prendre & acquérir la Terre dont il aura besoin en payant de gré à gré, aux Propriétaires d'icelle, la valeur, sinon à dire d'Experts; & que les deniers nécessaires seront avancez par ledit Cordier qui en sera remboursé par son successeur, & successivement de Bail en Bail.

ARREST du même jour. Qui ordonne que le Mur de clôture sur l'extrémité du Terrain Tailleable du côté de la Campagne à main gauche, depuis l'alignement de l'encoignure de la nouvelle Pépinière de Sa Majesté jusques à la Barrière du Bureau des Entrées de la Villevêque, ordonné être fait par Arrest du Conseil du 21. Juin dernier, à la diligence de Charles Cordier, chargé de la Regie des Fermes Generales, sera fait & construit avec des matereaux neufs, autres que ceux du Bâtiment commencé dans l'ancienne Pépinière du Roulle, qui restera en l'état qu'il est actuellement, & que ledit Arrest du Conseil du 21. Juin dernier sera executé selon sa forme & teneur.

ARREST du 19. Juillet. Fait défenses de couper aucun Bois Taillis, qu'il n'ait au moins l'âge requis par l'Ordonnance de 1669. Et de réserver seize baliveaux par arpent, lors de leurs coupes, outre ceux qui doivent avoir été retenus es ventes precedentes, qui ne pourront être coupez qu'ils n'ayent atteint l'âge de 40. ans, & à cet effet d'en faire declaration.

ARREST

D'A O U S T 1723. 395

ARREST du même jour. Ordonne qu'il sera procédé par Martin Girard, chargé de la vente des Maîtrises, contre les Juges & Communautéz, & Juges qui auront reçu des Maîtres, nonobstant les défenses portées par l'Edit du mois de Novembre 1722.

ARREST du 20. Juillet 1723. Qui casse une Sentence des Elûs de Palaize; condamne le nommé Filleul Bouilleur d'Eau de-Vie de la Paroisse de Berville en cinq cens livres d'amende, & en la confiscation de deux Barils d'Eau-de-Vie par lui vendus, faute d'avoir, suivant sa soumission, rapporté un Certificat de l'arrivée desdites Eaux-de-Vie, au lieu de la destination, & la quittance des droits d'Entrées; condamne en outre ledit Filleul aux frais faits en ladite Election.

Et fait défenses aux Officiers des Elections de la Province de Normandie, d'admettre la preuve testimoniale des faits, tendant à détruire les soumissions qui seront faites par les Bouilleurs & Marchands d'Eau-de-Vie, pour le rapport des Certificats d'arrivée & de décharge desdites Eaux-de-Vie à leur destination, à peine de répondre des dommages, interêts du Fermier.

ARREST du 23. Juillet. Regle que les Effets Royaux seront reçûs pour le payement des Offices Municipaux, outre ceux portez par l'Edit du mois d'Aoust 1722. portant rétablissement desdits Offices.

LETTRES Patentes: Qui ordonnent la réduction des coupes de la Forest de Guynes, & l'adjudication des repeuplemens à faire en ladite Forest. Données à Meudon le 30. Juillet 1723. Registrées en Parlement le 5. Aoust 1723.

ARREST

ARREST du même jour. Qui ordonne le paiement des arrerages des Rentes Provinciales, des années 1721. & 1722.

ARREST du 2. Aoust. Qui ordonne que les Especes à réformer, & Matieres d'Or & d'Argent à convertir, qui seront remises aux Changeurs établis dans les Villes & Bourgs du Royaume où il n'y a point d'Hôtel de Monnoye, avec un Huitième en Certificats de Liquidation, seront par eux reçues suivant l'Arrest du 21. Juillet dernier, & la valeur payée en total, ainsi que dans les Hôtels des Monnoyes.

ARREST du même jour. Qui maintient les Officiers des Elections dans l'exemption du Logement de Gens de Guerre, & dans les autres Privilèges à eux accordez.

ARREST du 4. Aoust. Pour le remboursement des Offices d'Agens de Change, par lequel le Roy ordonne que le remboursement desdits Offices supprimez par Edit du mois de Janvier dernier, sera fait par le Garde de son Trésor Royal à ceux qui en sont Propriétaires, en Quittances portant Interest au Denier Cinquante à leur profit, dont l'emploi sera fait dans les Etats des Finances des Generalitez Taillables, au choix desdits Propriétaires, &c.

ARREST du 5. Aoust. Concernant les Especes d'Or, par lequel le Roy ordonne qu'à compter du jour de la publication du present Arrest, les Louis d'Or fabriquez ou réformez, en execution de l'Edit du mois de Septembre 1720. seront reçus au poids dans les payemens, sur le pied de sept deniers seize grains trebuchans, qui est le poids

poids qu'ils doivent avoir au sortir de la fabrique ; que ceux qui ne seront que du poids de sept deniers quinze grains trebuchans , y seront pareillement reçus sans aucune diminution ; & que ceux qui ne seront que du poids de sept deniers quatorze grains trebuchans , y seront reçus en payant cinq sols pour le foiblage. Ordonne Sa Majesté que ceux desdits Louis qui se trouveront d'un moindre poids que sept deniers quatorze grains trebuchans , seront & demeureront décriez de tout cours & mise , & portez aux Hôtels des Monnoyes , pour en être la valeur payée aux particuliers porteurs desdits Louis sur le pied du poids & du titre , à raison de neuf cens livres le Marc d'Or de vingt-deux Carats pour ceux qui ont été fabriquez dans les Monnoyes , & les autres à proportion de leur titre , évalué sur le pied de neuf cens livres le Marc de vingt-deux Carats , en portant un Huitième en Certificats de Liquidation , conformément à l'Arrest du 21. Juillet dernier ; & sur le pied de neuf cens quarante-cinq livres le Marc d'Or du même titre , sans aucuns Certificats de Liquidation. Veut Sa Majesté que les Louis d'Or fabriquez en execution de l'Edit du mois de May 1718. ne soient reçus à la piece dans les Hôtels des Monnoyes , que lorsqu'ils seront du poids de sept deniers quinze grains trebuchans ; & que ceux qui seront au-dessous dudit poids y soient reçus au Marc , ainsi que les autres Especes & Matieres , conformément à l'Arrest du 21. Juillet dernier , &c.

EDIT du Roy , portant création de Quatre Millions de livres de Rentes Viageres au Denier Vingt-cinq , sur les Tailles. Donné à Meudon au mois de Juillet 1723. Registré en Parlement le 5. Aoust suivant.

ARREST

ARREST du 6. Aoust. Qui nomme le sieur Claude Geoffroy pour Payeur, & le sieur Deschamps pour Contrôleur des Rentes Viageres, créées par Edit de Juillet 1723.

ARREST du même jour, qui nomme le sieur Gondoüin pour recevoir la Finance principale des Quatre Millions de Rentes Viageres, créées sur les Tailles par Edit du mois de Juillet 1723. en Certificats de Liquidation; & le sieur de Solliigny pour son Contrôleur.

ARREST du 9. Aoust. Qui fait défenses à toutes sortes de personnes, & à toutes Communautés Regulieres & Seculieres, d'établir à l'avenir aucuns Fourneaux, Martinets, Forges & Verreries.

EDIT du Roy, donné à Versailles au mois d'Aoust 1723. LOUIS par la Grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, &c. Le droit de Seigneurie que Nous prenions sur la fabrication des Especes, ayant donné lieu d'introduire dans nôtre Royaume quantité de Louis contrefaits, qui déterminent le public à preferer la garde des Especes d'argent dans la crainte d'être trompé sur celles d'Or; Nous avons pris le parti d'ordonner une Refonte Generale des Especes d'Or, & une Fabrication de nouveaux Louis, sans autre traite que les simples frais, estimez à cause du manque de Fin à environ un & demi pour cent: Mais comme il est à propos en faisant ainsi cesser la réformation ordonnée par nôtre Edit du mois de Septembre 1720. de remettre à même prix les Especes des Empreintes désignées par ledit Edit, & celles de même poids & Titre fabriquées en consequence de l'Edit du mois de
May

May 1713. Il Nous a paru necessaire de faire sur les premieres une diminution convenable au Commerce, & sur les autres une augmentation qui indemnise le public d'une partie de l'avantage qu'il trouvoit à porter des Billets de Liquidation aux Hôtels des Monnoyes. A ces causes, & autres à ce Nous mouvans, & de nôtre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, Nous avons dit, statué & ordonné, disons; statuons & ordonnons, voulons & Nous plaît ce qui suit.

ARTICLE PREMIER.

Que la Réformation ordonnée par nôtre Edit du mois de Septembre 1720. n'aura plus lieu, à commencer du jour de la publication de nôtre present Edit.

I I.

Qu'il ne sera dorenavant fabriqué dans les Hôtels de nos Monnoyes d'autres Especes d'Or que des Louïs de même titre & remede de Loy que ceux qui ont actuellement cours, mais à la taille de trente-sept & demi au marc, des Doubles & Demis à proportion, quinze grains par mare de remede sur le tout.

I I I.

Lesquels Louïs porteront l'Empreinte désignées dans le Cahier attaché sous le contre scel de nôtre present Edit, & auront cours dans tout nôtre Royaume pour vingt-sept livres piece, les Doubles & Demis à proportion.

I V.

Voulons que la fabrication des Ecus qui ont cours pour Sept livres dix sols, se continue sur le pied des mêmes poids, titre & remede fixez par nôtre Edit du mois de May 1713. & Empreintes désignées par celui du mois de Septembre 1720. lesquels Ecus n'auront plus cours à
commen-

Commencer du jour de la publication de nôtre present Edit que pour Six livres dix-huit sols piece, les demis, tiers, sixièmes & douzièmes à proportion.

V.

Le travail de la fabrication desdits Louis & Ecus sera jugé en nos Cours des Monnoyes, en la maniere prescrite par l'Article IV. de nôtre Edit du mois de Decembre 1719.

V I.

Pour empêcher que le Commerce ne soit interrompu, Nous ordonnons que les Louis qui ont à present cours, continueront d'être exposez dans le public, & qu'ils seront reçus jusqu'au premier jour du mois de Decembre prochain sur le pied, Sçavoir, ceux du poids de sept deniers quinze grains trebuchans pour Trente-neuf livres douze sols piece, & ceux de sept deniers quatorze grains trebuchans pour Trente-neuf livres sept sols, les Demis à proportion; passé lequel temps ils seront décriez de tout cours & mise, & reçus seulement aux Hôtels des Monnoyes, & par les Changeurs comme matiere.

V I I.

Entendons même que les Ecus de dix au Marc non réformez, ayent aussi cours pendant ledit temps pour Six livres dix-huit sols, les demis, tiers, sixièmes & douzièmes seulement à proportion; passé lequel temps ils seront pareillement décriez & reçus comme matiere.

V I I I.

Pour proportionner le prix des autres Especes, tant de France qu'Etrangeres, & celui des Matieres d'Or & d'Argent aux Especes courantes, de maniere qu'il n'y ait veritablement qu'un & demy pour cent de difference au plus. Nous voulons que le Marc d'Or fin ou de vingt-quatre

tre Carats soit reçu dans les Hôtels des Monnoyes pour Mille quatre-vingt-sept livres douze sols huit deniers huit onzièmes. Le Marc de Loins, ensemble celui des Leopolds d'Or de Lorraine, des Millerets de Portugal, Guinées d'Angleterre, & des Pistoles du titre fixé par les anciennes Ordonnances des Rois d'Espagne, pour Neuf cens quatre-vingt-dix-sept livres ; celui des Pistoles neuves du Perou pour Neuf cens quatre-vingt livres ; le Marc d'Argent fin ou de douze deniers pour Soixante-quatorze livres trois sols sept deniers sept onzièmes ; celui des anciens Ecus, même des quarts, dixièmes & vingtièmes fabriquez en conséquence de nôtre Edit du mois de May 1718. Ensemble les Leopolds d'Argent de Lorraine, les Ecus d'Angleterre, & les Piastras ou Reaux des titres fixez par les anciennes Ordonnances d'Espagne, à Soixante-huit livres ; le Marc de la Vaisselle platte du poinçon de Paris à Soixante-dix livres un sol deux deniers ; celui de la Vaisselle montée du même poinçon à Soixante-neuf livres sept deniers ; & celui de la Vaisselle des Provinces de France à Soixante-huit livres ; les autres Especes & Matieres à proportion de leur titre, suivant les évaluations qui seront arrêtées en nos Cours des Monnoyes, sur lesquels pieds toutes lesdites Especes & Matieres seront payées par les Changeurs, en retenant seulement leurs droits, ainsi qu'ils ont été fixez, &c.



JOUR-



JOURNAL DE PARIS.

LE seize Juillet la Fête de l'Ordre de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, fut célébrée dans l'Eglise de S. Jacques de l'Hôpital que l'on avoit magnifiquement parée. M. le Duc de Chartres, Grand-Maître de l'Ordre assista à la Grande Messe avec un nombreux cortège de Chevaliers, tous en habits de ceremonie, & reçût deux nouveaux Chevaliers.

M. le Comte de la Marche, fils de M. le Prince de Conti, est entierement guerï de la petite verole.

On écrit de Grenoble que M. le Comte de Medavi, Commandant en Chef en Dauphiné & Provence, après une absence de près de dix-huit mois, vient enfin d'arriver à la grande satisfaction de la Province; son entrée dans Grenoble avoit tout l'appareil d'un Triomphe, éclat dû au zele des habitans, charmez de son merite; les chemins par où il passa étoient bordez d'un peuple nombreux qui exprimoit sa joye par son murmure. Plus de cinquante carosses tous remplis de personnes de qualité de la Province lui servoient de cortège. Il entra sur les neuf heures

heures du soir , au bruit du canon & de la mousqueterie , & des acclamations qui se faisoient entendre malgré l'artillerie.

Il y eut le soir des feux d'artifice dans toutes les places de la Ville de Grenoble, & toutes les maisons furent exterieurement & interieurement illuminées. La montagne qui sert comme d'amphiteatre à cette Ville , étoit toute garnie de lampions & de pots à feu , ce qui offroit à la vûë un spectacle très-brillant.

Le lendemain de son arrivée , & les trois jours suivans , le Comte de Medavi n'a été occupé qu'à recevoir les complimens de la Noblesse , & des differens Corps de la Ville ; enfin on n'a jamais remarqué une joye plus veritable & plus universelle que celle qui a éclaté si vivement dans Grenoble au retour de cet illustre Commandant.

Le Roy a cédé à la Ville de Paris l'Isle *Maquerel* , située près des Invalides , on y placera les chantiers qui étoient , & qui sont encore sur le Quay de la Grenouilliere , qui s'embellit chaque jour par la construction d'édifices & de Palais nouveaux,

Le trente Juillet le Roy entendit dans sa Chapelle du Château de Meudon la Messe de *Requiem* pour l'anniversaire de la feuë Reine.

Le

Le onze de ce mois le Roy pria Monsieur le Duc d'Orleans de le charger du détail des affaires, & des fonctions de la Charge de Principal Ministre d'Etat, & le même jour son Altesse Royale prêta serment entre les mains de Sa Majesté.

Le Comte de Morville, Secrétaire d'Etat, a obtenu le département des affaires Etrangères, & celui de la Marine qu'il remplissoit, a été donné par le Roy au Comte de Maurepas, aussi Secrétaire d'Etat.

Ces changemens dans le Ministère ont été causez par la mort de M. le Cardinal Guillaume Dubois, Premier Ministre, qui est decédé à Versailles le dix Aoust vers les cinq heures du soir, âgé de soixante-six ans, onze mois & quatre jours, étant né le six Septembre 1656. il étoit Cardinal, Prêtre, Archevêque, Duc de Cambray, Prince de l'Empire, Comte du Cambrésis, Abbé de S. Just, de Nogent sous Coucy, de Bourgeüil, d'Airvaux, de Cercamps, de Bergue-Saint-Winox, & de S. Bertin de Saint Omer, principal & Premier Ministre d'Etat, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires Etrangères, Grand-Maître, & Surintendant General des Couriers, Postes & Relais
de

de France , l'un des quarante de l'Académie Françoisé , Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , & de celle des Sciences , élu par les Prélats , & autres Députés à l'Assemblée Generale du Clergé de France , pour en être Premier President. Il avoit été Precepteur de Monsieur le Duc d'Orleans. Vers la fin de l'année 1715. il fut nommé Conteailler d'Etat d'Eglise. Le Roy lui donna une des Charges de Secretaire de la Chambre & du Cabinet de Sa Majesté , & l'entrée au Conseil des affaires Etrangères. Au retour du premier voyage qu'il fit en Hollande , en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire , & de Plenipotentiaire de Sa Majesté , pour le Traité d'alliance entre la France , l'Angleterre & la Hollande , qui fut signé par lui le quatre Janvier 1717. ensuite il fut envoyé en Angleterre avec le même titre d'Ambassadeur Extraordinaire , & de Plenipotentiaire du Roy ; & le deux Aoust 1718. il y signa le Traité conclu à Londres pour la pacification de l'Europe. Le 24. Septembre de la même année le Roy le nomma Ministre & Secretaire d'Etat , au département des affaires Etrangères. Il fut nommé en 1721. Archevêque , Duc de Cambray. Le Pape le fit Cardinal dans le Consistoire , tenu à

à Rome le seize Juillet 1721. Le Roy lui donna le quinze Octobre suivant la Charge de Grand-Maître, & Surintendant des Postes. Au mois de Mars 1722. il prit séance au Conseil de Regence, & le 22. Aoust de la même année le Roy le declara principal & Premier Ministre d'Etat. Tant de dignitez éminentes soutenues avec grandeur, & d'emplois importants remplis avec autant de capacité que de zele, prouvent le génie supérieur de M. le Cardinal Dubois, & le discernement exquis du Prince qui a procuré son élévation. Son Ministère ne s'est pas borné à établir le repos dans sa patrie, le bonheur de l'Europe entière étoit l'objet de ses travaux, & enfin il est mort dans le sein de la paix qu'il avoit fait naître. Perte considérable qui ne sera pourtant pas sentie, puisque l'esprit profond qui le conduisoit subsiste toujours.

Le Corps du Cardinal Dubois ayant été transporté de Versailles le 11. de ce mois au soir, & mis en dépôt dans l'Eglise de S. Honoré, il y fut inhumé le 19. au matin, après un service solennel, qui fut célébré avec beaucoup de magnificence. Plusieurs Prélats, & autres personnes de considération y assisterent.

Le 13. de ce mois le Roy & l'Infante-Reine revinrent à Versailles en parfaite santé.

santé. Après avoir séjourné au Château de Meudon , depuis le 4. du mois de Juin dernier.

Le 15. jour de la Fête de l'Assomption de la Vierge , le Roy entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles , & communia par les mains de l'Abbé de Pesé , Aumônier du Roy en quartier ; ensuite S. M. toucha quelques malades.

Le 17. au matin , le Corps de Ville , le Duc de Gesvres , Gouverneur de Paris , étant à la tête , eut audience du Roy avec les ceremonies accoutumées , étant présenté par le Comte de Maurepas , Secrétaire d'Etat. M^{rs} Laurent , Conseiller de Ville , & Goudin Notaire , nouveaux Echevins , prêterent entre les mains de S. M. le serment de fidélité ; dont le Comte de Maurepas fit la lecture , le scrutin ayant été présenté par M. de S. Contest , Avocat du Roy du Châtelet , qui parla avec beaucoup d'éloquence.

Le même jour le Prevost des Marchands & les Echevins eurent audience de l'Infante-Reine , de Monsieur & de Madame la Duchesse d'Orleans.

Le 21. de ce mois les Prélats , & autres Députés de l'Assemblée du Clergé , firent célébrer dans l'Eglise des Grands

I Augus-

Augustins un Service solennel , pour le repos de l'ame du Cardinal Dubois , qu'ils avoient élu Premier President de l'Assemblée.

Le 25. de ce mois jour de la Fête de S. Louïs , la Procession des Carmes du Grand Convent , à laquelle le Corps de Ville assista , alla à la Chapelle du Palais des Thuilleries , où les Religieux celebrent la Messe , pendant laquelle S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans , fit rendre les Pains-Benits.

Le même jour de la Fête de S. Louïs , le Panegyrique de ce Saint fut prononcé en presence de M^{rs} de l'Académie Françoise , & d'un nombreux auditoire , dans la Chapelle du Louvre par l'Abbé Charroft , dont le Discours fut extrêmement applaudi , il fut suivi d'une Messe solennelle , qui fut célébrée par l'Evêque de Soissons , pendant laquelle on chanta un Pseaume en Musique , de la composition de M. du Bouffet.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , & l'Académie Royale des Sciences , celebrent aussi la Fête de S. Louïs , & assisterent au Panegyrique du même Saint , qui fut prononcé dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire , par le Pere de la Boissiere.

L'après-dîné l'Académie Françoise fit
la

la lecture des Pieces qui ont remporté le prix d'Eloquence & de Poësie. Les Auteurs ne se sont point encore fait connoître.

Le même jour M. Nericaut des Touches , chargé cy-devant des affaires du Roy à la Cour de la Grande Bretagne , fut reçu dans la même Académie à la place de feu M. de Capistran. Il fit un Discours de remerciement qui fut fort applaudi , auquel M. de Fontenelle répondit très-éloquemment : nous donnerons dans le prochain Mercure un extrait de ces discours.

On a beau voir arriver des accidens funestes à la Chasse , cette passion n'en est pas moins vive , sur-tout dans cette saison. Le Chevalier Gouine chassant auprès de Paris sur la fin de ce mois , avec Milord Wallpoole , reçût un coup de fusil , chargé de menu plomb dans le visage & dans les yeux , qui le rendit aveugle sur le champ. M. Petit , Chirurgien , dont l'habileté est si généralement connue & qui pense ce Gentilhomme , espere cependant que l'œil gauche pourra recouvrer sa fonction. Milord Wallpoole a paru touché d'une manière tendre & affectueuse de cet accident.

Les Comédiens François ont cessé les représentations d'*Inès de Castro* , qui pa-
ij roit

roît imprimée. Ils ont repris le *Nouveau Monde* le 28. de ce mois, pour donner le premier de Septembre, le *Vieux Monde*, ou le *Divorce de l'Amour & de la Raison*, dont nous parlerons dans le prochain Mercure.

M. P. a fait depuis peu un pari, qu'il pousseroit une boule de mail en cent coups, à commencer entre les deux Ecuries à Versailles, jusques au Pont tournant des Thuilleries. Il n'a pû aller en 200. coups que jusqu'aux Bons-Hommes de Chaillor.

Le 6. le Parlement enregistra une Déclaration du Roy, qui ordonne que sans donner atteinte aux privilèges de cette Compagnie pour juger ses membres, M. de la Pierre Talhoïer, sera jugé par la Commission établie à l'Arsenal, comme accusé d'un délit fait à l'occasion des Papiers Royaux, dont le Parlement n'a pas pris connoissance.

Nous croyons devoir apprendre au Public qu'il y a actuellement à Paris deux grands Tableaux de 13. pieds de large, sur 10. de haut, & d'une composition admirable, quoique terrible & affligeante, qui ont été presentez à Monsieur le Duc d'Orleans, dont tout le monde connoît l'étendue des lumieres, & l'excellence du goût, & que S. A. R. a applaudi

plaudi par cette expression énergique ;
voilà d'affreuses beautés. La peste de
 Marseilles fait le sujet de ces deux gran-
 des compositions , où l'on voit dans cha-
 cun 7. à 800. figures d'environ 14. pou-
 ces. L'un représente la vûe du Port de
 Marseille , avec la superbe façade de
 l'Hôtel de Ville , & l'autre la vûe du
 cours , dont la situation , les ornemens
 naturels , & la symmetrie reguliere des
 Maisons qui le forment sont admirables.
 Dans l'un & dans l'autre sont exprimez
 d'une maniere vive , exacte , naturelle ,
 & très-touchante , les funestes accidens
 arrivez à Marseille pendant le fort de la
 contagion.

Les connoisseurs disent qu'on n'a en-
 core rien vû en ce genre qui inspire tant
 de terreur , & ceux qui ont été les té-
 moins de la dernière calamité de Mar-
 seille , causée par la peste de 1720. assu-
 rent qu'on ne sçauroit rien voir , qui
 donne une idée plus juste , & plus naïve
 de la désolation affreuse de cette infortu-
 née Ville , dont les malheurs ont fait
 trembler , non-seulement toutes les Pro-
 vinces du Royaume , & tous les États
 voisins de la France , mais l'Europe en-
 tière ; les côtes d'Afrique , & tout le
 Nord.

L'habileté du Peintre a exprimé les

L iij princi-

principaux , & les plus ordinaires effets de ce fleau dans les Tableaux , dont nous parlons.

On y remarque très-distinctement , & on y reconnoît les portraits des Commandans , des Magistrats , & des zelez Citoyens de Marseille , de l'un & de l'autre sexe , qui ont méprisé les plus grands perils , & qui se sont exposez à la mort la plus terrible , & presque certaine , pour le salut de leur patrie. Le Bailly de Langeron , le Marquis de Pille , les 4. Echevins en charge , & les Officiers de Ville y paroissent à cheval , donnant leurs ordres , & faisant observer la regle , qui par leur zele , leur activité , & leurs soins infatigables , a sauvé le reste des habitans de cette grande Ville. On y voit des ruës & des places publiques entierement couvertes de morts & de mourans , qu'on tâche de secourir , & que le grand nombre ne permet pas qu'on puisse soulager. Ici ce sont des Prêtres & des Religieux qui administrent les Sacremens aux pestiferez , animez par le zele ardent , & par la presence de M. l'Evêque de Marseille. Là ce sont des Medecins & des Chirurgiens intrepides qui donnent des remedes , & qui pensent les malades , accompagnez de personnes charitables , qui au peril de leur

leur vie exercent les plus saints devoirs du Christianisme , & de l'humanité. Plus loin ce sont des Travailleurs qui creusent des fosses , & des Forçats de Galere nuds jusqu'à la ceinture , excitez & contenus par la presence de leurs Officiers , qui traînent des cadavres , dont l'infection est exprimée , qui en chargent , & qui en déchargent des quantitez prodigieuses. D'un autre côté ce sont des gens enfermez dans des maisons , à qui des Valets de Ville portent dequoi subsister , & qu'ils tirent à eux par le moyen d'un panier & d'une corde. Plus bas on voit une femme morte , entourée d'autres cadavres , & son nourrisson avide qui ne veut pas quitter son sein. Dans un autre endroit ce sont des Gibets où l'on execute des criminels , dont la mort infame doit servir d'exemple , & établir le bon ordre & la police. Une épaisse fumée fait voir les hardes & les meubles des pestiferez qu'on brûle , &c.

Nous craignons de troubler l'imagination de nos Lecteurs par une plus longue énumération des horreurs peintes dans ces deux Tableaux. Nous ajouterons cependant une réflexion que bien des gens ont faite : c'est que l'habile Peintre a si bien employé les regles de son Art , dans les objets tristes qu'il avoit à représenter,

I iij que

que le spectateur est ému, à la vérité, mais il ne résulte pas de cette vûe une certaine horreur que les yeux ne peuvent soutenir.

M. de Serre, Peintre du Roy pour les Galeries, & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, est l'Auteur de ces Tableaux ; dans l'un desquels il s'est peint lui-même, le crayon à la main, dans un bateau ; en sorte qu'il a tout fait d'après nature, ayant tout vû par lui-même ; il s'est même extrêmement distingué par son zèle, & par son activité dans l'employ de Commissaire & d'Inspecteur du quartier de S. Ferreol, chargé du pénible & dangereux soin de faire enlever & enterrer les cadavres.

Nous venons d'apprendre que ces deux Tableaux ont été achetez par le sieur Cannis, qui les a exposez en public, & qu'il a dessein de les transporter en Angleterre, & en Hollande.

Nous ajouterons encore un mot au sujet d'un dessein à la plume, qui a été admiré par quantité de connoisseurs, & qui a eu l'approbation de Monsieur le Duc d'Orléans. Ce morceau précieux, qui a environ 2. pieds de large, sur 18. pouces de haut, est fait d'après le couronnement de la Reine Marie de Medicis, du fameux Rubens, qui fait un des plus beaux
orne-

ornemens de la Galerie de Luxembourg. Cet ouvrage est du sieur Michel de Serre, fils de l'Auteur des Tableaux, dont on vient de parler, qui a si bien sçû mettre à profit les leçons de son pere, qu'il a fait en ce genre, une des plus belles choses qu'on puisse voir. C'est le fruit de 4. années d'assidu travail.

Le 3. Aoust le jeune Marquis de Monnier, fils du sieur President de la Chambre des Comptes de Bretagne, lequel a un Brevet de Conseiller d'Erat, eut l'honneur de presenter au Roy la These qu'il a dédiée à S. M. & sur laquelle on voit le buste du jeune Monarque, gravé par le sieur Drevet, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture d'après le portrait de M. Rigault, de la même Académie. Ce Marquis soutint sa These avec applaudissement, le 10. du même mois au College de Louis le Grand, dont il est Pensionnaire, devant une illustre & nombreuse Assemblée.





NAISSANCES, MORTS & Mariages.

M Adame la Princesse de Soubise accoucha à Meudon le 26. de l'autre mois d'un quatrième fils, qui fut baptisé le même jour à la Paroisse de Meudon, & nommé René.

Il s'est fait le 27. & le 28. du mois de Juillet dernier deux Baptêmes de personnes de distinction dans l'Eglise de S. Sulpice; le premier d'une fille de M. le Duc de Louvigny, Brigadier des Armées du Roy, Colonel en survivance du Regiment des Gardes Françaises, &c. & de Dame Louise d'Aumont. Elle a été tenuë sur les fonds par le Maréchal d'Estrées, Vice-Amiral de France, &c. & par la Marquise de Crequy, qui l'ont nommée Marie-Louise-Victoire.

Le second Baptême, d'un fils du Comte de Livry, Maréchal de Camp des Armées du Roy, premier Maître-d'Hôtel de S. M. & de Dame Magdelaine Robert. Il a été tenu par le Duc de Mortemart, Premier Gentilhomme de la Chambre, Lieutenant General des Armées du Roy, &c. & par la Marquise de Dreux, qui l'ont nommé Louis-Angelique.

M. Pierre Rogier du Crevi, Evêque du Mans, & Prieur de S. Philibert de Grand-Lieu, est mort dans son Diocèse.

Dame Andrée Charlotte Huet, épouse de M. André Flori, Seigneur de l'Essart, Conseiller

seiller du Roy , President des Tresoriers de France , au Bureau des Finances de la Generalité de Paris , est morte le 31. Juillet , âgée de 60. ans.

Jean Philippe , Comte de Salians d'Estaing , Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis , Lieutenant General des Villes , Pays & Evêchez de Metz & Verdun , Commandant en Chef pour le Roy dans les Ville & Evêché de Toul , sur la Frontiere de Luxembourg , rivières de Moselle & de Sarre , Lieutenant Colonel du Regiment des Gardes Françaises , est mort à Metz le 2. de ce mois.

Dame Magdelaine - Charlotte de Bullion , femme de Messire Paul de Roux , Chevalier , Marquis de Courbon , Avocat General au Parlement d'Aix , est morte à Paris le 8. de ce mois , dans la 30. année de son âge. Elle étoit fille unique de feu Charles de Bullion , Premier Chambellan de feu Monsieur , & de N... Ridet de Plainesevette. Son pere étoit fils de Henry de Bullion II. du nom , Marquis de Courcy , Comte de Fontenay , mort Conseiller en la Grande-Chambre du Parlement de Paris , & de Magdelaine de Vassan , morte en 1709. Charles de Bullion avoit pour frere aîné Jean-Louis de Bullion , Marquis de Courcy , Comte de Fontenay , vivant actuellement , Conseiller Honoraire aux Enquêtes du Parlement de Paris , qui de Marie-Geneviève Pinnette de Charmoy , morte en 1704. a eu Marie-Magdelaine de Bullion , mariée le 5. Janvier 1706. à Henry Louis le Maître , sieur de Belle-jamme , aujourd'hui Honoraire en la Grande-Chambre , N.... de Bullion , femme de Louis Gabriël Passart , qui est Conseiller en la Grande-Chambre , est fille de Henry de Bullion II. du nom.

I. vj Dame

Dame Anne-Marie de Beaucharnois , veuve de M. Jean Phelipeaux , Conseiller d'Etat ordinaire , & Intendant de la Generalité de Paris , mourut le même jour , âgée de 81. ans.

Dame Catherine Poulet , épouse de M. Claude-François Biberon de Cormeri , Seigneur de la Maison Rouge & de S. Vincent , morte à Paris le 10. de ce mois , âgée de 57. ans.

M. du Fay , cy-devant Capitaine au Regiment des Gardes Françaises , est mort à Saverne.

Dame Charlotte Vautrude Voyfin , épouse de M. Alexis-Magdelaine Rosalie , Comte de Châtillon , Grand - Bailly de la Prefecture Royale d'Hagueneau , Maréchal des Camps & Armées du Roy , Mestre de Camp General de la Cavalerie-legere de France , est morte le 13. de ce mois , âgée de 31. ans.

M. François de Campos , Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de N. D. de Signi , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Rheims , cy-devant nommé par le Roy à l'Evêché de Pamiers , est mort à Paris le 15. de ce mois , âgé de 82. ans.

Demoiselle François Camus de Pontcarré , est morte le 20. âgée de 77. ans.

Jean-Antoine de Mesmes , Comte d'Avaux , Seigneur de Cramayel , & de Brie-Comte-Robert , Marquis de S. Estienne , Vicomte de Neuf-Châtel , &c. Premier President du Parlement , Commandeur , & cy-devant Prévôt & Maître des Ceremonies de l'Ordre du S. Esprit , l'un des Quarante de l'Académie Française , mourut à Paris le 23. de ce mois , âgé de 62. ans , étant né en 1661. Il fut

fut inhumé le 27. dans l'Eglise des Grands Augustins avec beaucoup de pompe. Son mérite, ses grandes qualitez pour les fonctions de sa Charge, & son attachement inviolable pour le Roy, lui avoient acquis l'estime generale de tout le monde, & le font universellement regretter.

Il fut d'abord Substitut de feu M. de Harlay, Procureur General, ensuite Conseiller au Parlement, & President à Mortier par la mort de son pere. Il fut receu Premier President le 15. Janvier 1712. après la démission de M. Pelletier. Il épousa en 1695. Marie-Therese Fedeau de Brou, de laquelle il eut en 1696. Marie-Antoinette de Mesmes, mariée à Jacques de Durfort, Duc de Lorges, & en 1700. Henriette-Antoinette de Mesmes, mariée à Louis Hector de Gelais, Vicomte de Lautrec, Marquis Dambres, Lieutenant General pour S. M. en la Haute Guyenne, & Brigadier des Armées du Roy.

Cette branche est finie en la personne de ces deux Dames; mais la Maison de Mesmes subsiste encore en la personne de M. de Mesmes-Ravignan, & de plusieurs autres branches dans la Province de Guyenne. M. le Bailly de Mesmes, Ambassadeur de la Religion de Malthe en cette Cour, est frere du Premier President qui vient de mourir.

ADDITION aux nouvelles Etrangères.

ON mande de Constantinople, de la fin de Juin, que le trouble & la confusion regnent toujours en Perse, que l'usurpateur
Miri-

Mirivvets s'étant emparé de tous les trésors du Royaume, mit tout à feu & à sang pour établir sa nouvelle domination, & conquérir plus aisément les places les plus considérables, pendant que le fils du Sophi se trouve encore à Tauris avec une armée assez considérable, soutenue des troupes Auxiliaires d'un Prince d'Arménie.

Les Lettres Patentes d'Océroy, accordées par l'Empereur, pour le terme de 30. années, à la Compagnie Generale à établir dans les Pays-Bas Autrichiens, pour le commerce & la navigation des Indes, a été publiée sur la fin de l'autre mois. Surquoi les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales d'Hollande, ont fait contre ce nouvel établissement des représentations aux Etats Generaux des Provinces unies des Pays-Bas.

Le Czar partit de Petersbourg pour Cronslot le 12. du mois passé, & se rendit le 23. en 16. heures de trajet de Cronslot à Revel, avec sa Flote, qui consistoit en 29. Vaisseaux de ligne, dont 7. sont de trois ponts, 8. Frégates, 2. Yachts, & 4. bâtimens de transport. Les Galeres doivent avoir joint la Flote à Riga.

On apprend de Coppenhague que l'Escadre Danoise est prête à mettre à la voile sous le commandement de l'Amira Judiker.

Le 22. de l'autre mois la Princesse Electorale de Baviere, accoucha d'une Princesse.

Le Prince hereditaire de Lorraine partit de

de Nanci le 21. du mois passé pour se rendre à Prague, où il est arrivé le 14. de ce mois.

Le 9. de ce mois une femme fit une fausse couche à Londres de 5. enfans, & de 2. faux germes.

On écrit d'Anvers que les actions de la nouvelle Compagnie gagnent déjà dix à douze pour cent, les six millions de fonds ayant été remplis très-promptement par les sujets de l'Empereur, & par plusieurs Seigneurs du Pays; mais on doute que ceux qui ont souscrit, fassent les payemens dans les termes indiqués. Les effets & les papiers de M. Colebrooke Anglois, Premier Auteur du projet de l'établissement de cette Compagnie, ont été saisis par ordre du Gouvernement, sans qu'on en sçache la raison.

Le 12. de ce mois le Cardinal d'Alsace, Archevêque de Malines arriva à Bruxelles, où il fut complimenté & reçu avec de grands honneurs. Le quatorze le Magistrat en Corps alla lui présenter le vin de Ville, accompagné d'une Cavalcade d'Etudiens des Jésuites. Ce présent consistoit en un tonneau de vin, sur lequel étoit un jeune garçon, habillé en femme, représentant la Ville de Bruxelles. D'autres Etudiens représentoient les sept familles Patriciennes, dont on doit descendre pour être membre de la Magistrature. Bacchus suivoit ce tonneau avec une douzaine de jeunes garçons, couverts de feuilles de Liere, & ayant le visage barbouillé de verd & de rouge. Sept ou huit carosses, où étoient les Magistrats, fermoient ce cortège, qui

qui commençoit par les Timballes & Trompettes de la Ville, & par douze Cavaliers richement vêtus à la Romaine, représentant les douze Apôtres, dont les Images étoient dessinées sur les cartons qui leur servoient de boucliers. Deux autres Cavaliers portoient un carton au bout d'une perche, contenant des Incriptions Chronographiques. Un troisième Cavalier tenoit un Etendart de taffetas blanc, où d'un côté étoit une pareille Inscription, & de l'autre la représentation d'un Curé portant le Viatique, & d'un Chasseur qui lui avoit prêté son cheval.

On mande de Vienne qu'il y eut le 3. de ce mois un incendie à Kagrand, Bourg situé de l'autre côté du Danube, où 38. maisons furent consumées, ainsi que plusieurs Granges remplies de grains qu'on ne pût sauver.

Le Roy de Portugal a fait défendre aux differens Tribunaux d'accorder désormais des fauf-conduits à aucun Religieux de quelque Ordre qu'il puisse être, & S. M. a fait dire aux Prélats, & aux Chefs de ces Ordres, de faire cesser le scandale que caufoit dans le public la conduite de quelques Religieux qui se servoient de leur credit pour se soustraire à l'autorité de la Justice.

On travaille à Naples à faire l'imposition des 400000. ducats que l'Empereur a fait demander aux habitans du Royaume, pour les frais de son couronnement.

On apprend de Venise de la fin de l'autre mois que le bruit couroit à Constantinople, que

que l'armée assemblée par ordre du Grand Seigneur à Erzeron, avoit reçu ordre d'entrer dans la Georgie, & de s'emparer de tous les passages, & qu'on croyoit que le Prince de Daghestan feroit contraint par la même armée de céder ses places, ou d'abandonner le parti de l'Usurpateur Mirivveits, auquel il a fourni des secours, quoiqu'il eut demandé la protection de la Porte dans le commencement de la révolution de Perse.

La Banque de Londres a fait annoncer au public qu'elle alloit faire une souscription d'un million sterling, pour faire circuler pendant un an, pour une pareille somme de Billets de l'Echiquier.

Le Marquis de Monteleon, Ambassadeur du Roy d'Espagne à la Haye, a remis une lettre de S. M. C. aux Etats-Generaux, par laquelle elle leur témoigne la part qu'elle prend à l'accident arrivé à M. Ham leur Secrétaire, & leur promet de faire punir les assassins avec toute la severité possible. L. H. P. ont répondu à cette lettre pour remercier le Roy d'Espagne de son attention.

Le bruit se répandoit à Petersbourg sur la fin de l'autre mois que l'Usurpateur Mirivveits se préparoit à reprendre les places, dont le Czar s'empara l'année dernière sur les frontieres de la Perse.

On apprend de Vienne qu'au commencement du mois de Juin dernier on avoit découvert à Constantinople une conspiration contre le Grand Seigneur & ses principaux Ministres,

res, & qu'on y avoit étranglé dans le Serail huit des principaux Auteurs de ce complot.

On écrit de Prague que le 5. de ce mois l'Empereur alla à Lahra, terre appartenante au Comte de Valdstein, Grand-Maréchal du Royaume, où il prit le divertissement d'une chasse, dans laquelle on tua 120. bêtes fauves. S. M. L. dîna chez ce Comte, & lui témoigna sa satisfaction des soins qu'il s'étoit donné pour ce divertissement.

Le P. Guillaume Daubenton de la Compagnie de Jesus, Confesseur du Roy d'Espagne, mourut à Madrid le 7. de ce mois dans la Maison du Noviciat des Jesuites, âgé de 76. ans, universellement regretté. Il fut inhumé le 8. dans l'Eglise du Noviciat, après une Messe solennelle, à laquelle les Grands du Royaume, les Ministres Etrangers, & les Prélats de la Cour assisterent.

Le Roy d'Espagne nomma le lendemain pour son Confesseur le P. Gabriël Bermudes, aussi Jesuite, Predicateur ordinaire de S. M. cy-devant Provincial de la Province de Tolède.

Suivant la liste qu'on a publiée des matieres d'or & d'argent, arrivées sur les quatre Vaisseaux qui rentrerent dans le Port de Cadix le 19. du mois dernier, ces Bâtimens ont rapporté 70562. pieces de huit pour le compte du Roy 7621585. pieces en argent monnoyé, 419602. pieces en or monnoyé, & pour 17 3348. en argent travaillé pour le compte des particuliers. Le surplus de la Cargaison consiste en

Co-

Cochenille, bois & graine de teinture, Cacao, Chocolat fabriqué, Tabac en poudre, Jalap, Salsepareille, Baume sec & liquide, Vennilles & fruits confits pour plus de deux millions de pieces de huit.

On a appris par un passager arrivé depuis peu des Philippines à Bilbao, que les habitants de l'Isle Manille s'étoient soulevés contre leur Gouverneur, parce qu'il avoit fait publier une Ordonnance qui leur défendoit de continuer leur commerce à Aquatulco en Amerique.

Plusieurs Negocians de Naples qui s'étoient intéressés dans le commerce de la nouvelle Compagnie Orientale, établie à Trieste, ont demandé qu'on leur rendit les sommes qu'ils avoient avancées, n'espérant pas de faire jamais aucun profit sur les Marchandises que cette Compagnie envoie en Portugal.

Le jeu public établi à Rome l'année dernière, à l'exemple de celui de Genes, va être défendu, l'expérience ayant fait voir qu'il étoit plus nuisible à la Noblesse Romaine, qu'avantageux à la Chambre Apostolique.

Il fut résolu le 14. de ce mois dans l'Assemblée generale des Directeurs de la Compagnie de la Mer du Sud à Londres, de fixer à trois pour cent le dividend, échû à la Fête de S. Jean dernière.

Les dernières Lettres de Constantinople portent que la plupart des Sultanes & des Galeres, sur lesquelles on avoit chargé des troupes

troupes & des munitions , étoient revenues des Dardanelles après y avoir resté environ un mois , & qu'on prepare un autre convoi pour transporter de la grosse artillerie , & des munitions de guerre sur le Borysthene. Ces lettres ajoutent que le 10. Juillet la Porte reçût deux Exprès dépêchez par Ibrahim Bacha , Gouverneur d'Erzeron , avec avis que les Georgiens de Carduel , qui étoient cy devant tributaires du Sophi détrôné , & qui s'étoient ensuite soumis au Czar , lors de son expedition sur la Mer Caspienne , venoient de se mettre sous la protection du G. S. à l'approche de 8000. Turcs , commandez par le même Gouverneur d'Erzeron qui avoit déjà pris possession de la Ville de Tiflis , Capitale de la Georgie , & de deux autres places.

APPROBATION.

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercuré* du mois d'*Aoust* , & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression.
A Paris , le 1. Septembre 1723.

HARDION.

TABLE



T A B L E

Des Principales Matieres.

P IECES FUGITIVES , Ode.	213
Réponse aux Critiques de la Traduction de Denys d'Halicarnasse.	216
Epitaphe de Candace , Chienne de M ^r	241
Lettre écrite de Toulouse , & éloge de Clement Isaure.	242
Roland , Cantare.	254
Les Apparences Trompeuses , Nouvelle tirée de Belleforest.	257
Lettre en vers sur une Cloche.	273
Remarques sur l'explication d'une figure antique trouvée à Narbonne.	276
Vers à M ^{lle} de Montecler , Bouquet.	286
Medailles d'or & Urnes antiques , trouvées en Languedoc.	287
Rondeau.	290
Lettre & Sonnet sur les bouts-rimez du Maître d'Ecole d'Aplincourt.	291
Bouts-rimez à remplir.	293
Enigmes.	294
Chanson.	296
NOUVELLES LITTERAIRES des beaux Arts , &c.	297
	Suite

Suites de Medailles des Hommes Illustres François.	300
Theses soutenues , &c.	308
Oeuvres de M. Rousseau.	310
La surprise de l'Amour , Comedie , extrait.	312
L'Homme Universel , traduit de l'Espagnol.	337
Traité Historique du Theatre Espagnol , &c.	342
SPECTACLES , Tragedie Latine , representée aux Jesuites , & Ballet , &c.	349
Lettre sur le Theatre Anglois.	360
NOUVELLES ETRANGERES , &c.	369
Dignitez , Benefices , & Charges des Pays Etrangers.	384
Baptêmes , Morts & Mariages.	387
Edits , Declarations , Arrests , &c.	392
JOURNAL DE PARIS.	402
Mort & éloge du Cardinal Dubois.	404
Tableaux representant la peste de Marseille.	410
Naissances , Morts & Mariages.	416
Mort du Premier President.	418
Addition aux nouvelles Etrangeres.	419

Errata de Juillet.

P Age 26. ligne 2. du bas 31. sec.
lisez 39. sec.

Errata d'Aoust.

P Age 300. ligne 21. dés, lisez de.
Page 308. lig. 1. Abraham Duques-
ne, effacez ces mots.

Page 345. dernière ligne, Fromont, lisez
Froment.

L'air noté doit regarder la page 296.



LISTE DES LIBRAIRES
qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume, & dans les
Pays étrangers.

Lyon, chez Plaignard, Libraire.

Marseille chez Carry.

Montpellier, chez les freres Faures.

Toulouse, chez la veuve Tene.

Bayonne, chez Etienne Labottiere.

Bordeaux, chez la Veuve Labottiere. & fils.

Charles Labottiere, l'ainé, vis-à-vis la Boura-
se, *ibid.*

Pennes, *chez* Vattar.
Nantes, *chez* Julien Maillard.
Idem, *chez* Verger.
Saint Malo, *chez* la Mare.
Poitiers, *chez* Faucon.
Xaintes, *chez* Delpech.
Blois, *chez* Maillon.
Orléans, *chez* Rouzeau.
La Rochelle, *chez* Desbordes.
Angers, *chez* Fourreau.
Tours, *chez* Gripon.
Caën, *chez* Cavelier.
Rouen, *chez* la Veuve Herault.
Le Mans, *chez* Pequineau.
Chartres, *chez* Felil.
Châlons, *chez* Seneuze.
Troye, *chez* Pouillerot.
Rheims, *chez* Godard.
Dion, *chez* la veuve Armil.
Beauvais, *chez* Courtois.
Abbeville, *chez* Dumefnil.
Soissons, *chez* Courtois.
Amiens, *chez* le François, & *chez* Godard.
Arras, *chez* C. Duchamp.
Sedan, *chez* Renaud.
Metz, *chez* Colignon.
Strasbourg, *chez* Doulscker.
Cologne, *chez* Meternik.
Francfort, *chez* J. L. Kœniq.
Leipsic, *chez* Gledich.
Lille, *chez* Dancel.
Bruxelles, *chez* Tserstevens.
Anvers, *chez* Verdussen.
La Haye, *chez* Rogissard.
Amsterdam, *chez* Bernard.
Rotterdam, *chez* Vander Linden.
Londres, *chez* du Noyer.